

Master en fondements et pratiques de la durabilité

Durabilité territoriale et solidarité via les monnaies locales

Étude de cas de l'association *Monnaie Léman*

Mickael Bertschy

Sous la direction du Prof. Christian Arnsperger

Expert : Christophe Place

Déposé en Juin – 2023



Source : Mix et Remix, accessible via
<https://www.facebook.com/MonnaieLeman/photos>

Remerciements

Merci à Christian Arnsperger pour avoir éveillé en moi l'intérêt sur la thématique économique que constitue les enjeux monétaires à travers son enseignement dans le cursus de master. Merci aussi de m'avoir accordé sa confiance en acceptant de m'encadrer sur la base d'une idée d'objet d'étude assez floue et d'avoir fait preuve de flexibilité par rapport à la planification mouvante de ma recherche. Merci également pour les précieux conseils distillés lors de nos rencontres qui ont rendu ce travail possible et cohérent.

Merci à mes parents qui m'ont soutenu moralement et financièrement afin que je puisse mener ce travail à son terme et ainsi terminer ces longues années d'étude. Un merci tout particulier à ma maman pour sa relecture et les nombreuses corrections suggérées.

Merci à Antonin Calderon et aux autres membres de l'association Monnaie Léman avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger pour m'avoir dédié un peu de leur temps et transmis des informations précieuses.

Merci aux différents partenaires du réseau avec lesquels j'ai eu l'opportunité de collaborer dans le cadre de ce travail, car nos rencontres m'ont fourni des données précieuses pour produire mon analyse.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont aidé dans la réalisation de ce travail vécu comme un long marathon solitaire accompagné de mon fidèle ordinateur portable. Merci à mes amis, collègues et camarades d'université de m'avoir permis de garder le moral et la motivation pour faire face à ce défi de taille. Merci également aux nombreuses personnes qui font vivre, avec hospitalité, les différents lieux dans lesquels j'ai eu l'opportunité de pouvoir avancer dans mon travail.

* * *

« Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou diffusion. Son format et tout ou partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Les contenus n'engagent pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'en est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. A ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'auteur-e sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable. »

Résumé

Réalisé dans le cadre du master en fondements et pratiques de la durabilité, ce travail de mémoire s'intéresse à la thématique des monnaies complémentaires à travers une étude de cas visant à évaluer les impacts d'une monnaie circulant dans le bassin de vie lémanique. L'introduction présente la nature et l'ampleur des enjeux sociaux-environnementaux contemporains ainsi que le rôle joué par la monnaie dans la société post-moderne. La revue de littérature s'attèle à décrire l'état de champ d'étude qui s'inscrit dans le courant de l'économie hétérodoxe. L'étude de cas du projet piloté par l'association Monnaie Léman adopte une méthodologie intégrale mobilisant divers outils et techniques d'analyse afin de rendre compte de la manière la plus complète possible de l'état de développement du projet et des enjeux auxquels il est confronté pour effectuer le changement d'échelle nécessaire à l'atteinte de ses objectifs. Conduite en employant la matrice proposée par Place et Bindewald (2015) pour uniformiser les évaluations de monnaies complémentaires, l'analyse d'impacts de la monnaie Léman a permis de démontrer que, pour l'instant, le projet n'a eu que peu d'effets sur les dynamiques économiques observables sur le territoire principalement à cause des ressources limitées à disposition de l'association et de l'absence de soutien politique d'envergure.

Abstract

Produced as part of the Master's program in Foundations and Practices of Sustainability, this dissertation examines the theme of complementary currencies through a case study aimed at assessing the impact of a currency circulating in the Lake Lemman region. The introduction presents the nature and scope of contemporary social-environmental issues, as well as the role played by money in post-modern society. The literature review describes the state of the field, which is part of the heterodox economics movement. The case study of the project piloted by the Monnaie Léman association adopts an integral methodology, mobilizing a range of analytical tools and techniques to provide the fullest possible account of the state of development of the project and the challenges it faces in achieving the change of scale required to reach its objectives. Conducted using the matrix proposed by Place and Bindewald (2015) to standardize the evaluation of complementary currencies, the impact analysis of the Léman currency has shown that, for the time being, the project has had little effect on the economic dynamics' observable in the territory, mainly due to the limited resources available to the association and the absence of large-scale political support.

Table des matières

| | |
|--|------------|
| Remerciements | 2 |
| Résumé / Abstract | 3 |
| Table des matières | 4 |
| Liste des tableaux, graphiques, figures et cartes | 5 |
| PARTIE 1 : INTRODUCTION DE LA RECHERCHE | 6 |
| 1.1 Récit du développement sociétal contemporain | 6 |
| 1.2 Rôle joué par la monnaie dans le système actuel | 10 |
| 1.3 Plan du mémoire | 15 |
| PARTIE 2 : LES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES | 17 |
| 2.1 Bref historique des monnaies complémentaires | 18 |
| 2.2 Typologie(s) des monnaies complémentaires | 24 |
| 2.3 Spécificités des monnaies citoyennes locales | 30 |
| 2.4 Études d'impact des monnaies locales citoyennes | 40 |
| PARTIE 3 : ÉTUDE DE CAS DE L'ASSOCIATION MONNAIE LÉMAN | 46 |
| 3.1 Problématique et question de recherche | 47 |
| 3.2 Méthodologie | 53 |
| 3.3 Description analytique du modèle du cas d'étude | 63 |
| Section 1 : Genèse du projet et historique de son évolution | 64 |
| Section 2 : Description des outils monétaires et objectifs associés | 69 |
| Section 3 : Force motrices, financement et soutiens | 74 |
| 3.4 Analyse du cas d'étude | 80 |
| Section 1 : Présentation du diagramme de la Théorie du changement | 80 |
| Section 2 : Sélection et évaluation des indicateurs pour notre étude | 84 |
| Section 3 : Analyse du lien entre le diagramme et les indicateurs | 90 |
| 3.5 Discussion des résultats de l'analyse | 95 |
| PARTIE 4 : CONCLUSIONS GÉNÉRALES | 100 |
| 4.1 Conclusion de l'étude de cas | 100 |
| 4.2 Conclusion de la recherche | 102 |
| | |
| Références bibliographiques | 104 |
| Annexes | 109 |

Liste des tableaux, graphiques, figures et cartes

- Tableau 1** (p.25) Typologie des monnaies
- Tableau 2** (p.26) Typologie des monnaies alternatives par groupe d'expériences
- Tableau 3** (p.28) Comparaison des monnaies selon les enjeux éthiques
- Tableau 4** (p.37) Les ressources possibles pour les dispositifs de MLC selon les acteurs et partenaires potentiels
- Tableau 5** (p.85) Liste des indicateurs retenus pour l'analyse d'impact de la monnaie Léman
- Graphique 1** (p.35) Où les habitants de Palmeiras font-ils leurs achats ?
- Figure 1** (p.33) Les monnaies locales et complémentaires : des outils au service du développement économique local
- Figure 2** (p.43) Nécessité et finalité des cadres d'analyse et d'évaluation d'impact
- Figure 3** (p.62) Parties d'un processus d'évaluation d'impact couvertes par l'approche Théorie du changement
- Figure 4** (p.81) Diagramme de la théorie du changement pour le projet monnaie Léman en avril 2023
- Carte 1** (p.57) Zone géographique retenue pour l'étude

PARTIE 1 : INTRODUCTION DE LA RECHERCHE

"Ils ont en abondance de l'or et de l'argent ; c'est le nerf de la guerre, comme de toute entreprise." (Thucydide, fin Ve siècle avant J.-C.)

Tirée d'un ouvrage antique relatant la guerre du Péloponnèse, cette citation constitue l'origine de l'expression bien connue "l'argent est le nerf de la guerre" qui est toujours utilisée vingt-cinq siècles plus tard pour exprimer l'importance de l'argent dans l'évolution de la société marquée par une succession de luttes entre les paradigmes développementaux. De nos jours, ce propos se matérialise dans les investissements nécessaires à réaliser afin de mener la société sur le chemin de la transition associée aux enjeux socio-environnementaux contemporains que l'on va brièvement relater dans cette introduction. Diverses mouvances politiques et sociales, dont les Vert.e.s en Suisse, appellent à la mise en œuvre d'un *Green New Deal* pour "ouvrir la voie à l'économie Verte et sociale de demain!" (Résolution des Vert.e.s, 2020) à même de garantir la résilience de notre espèce sur la planète Terre. Cette terminologie rappelle celle employée pour parler de la reconstruction suite à l'effondrement économique de la Grande Dépression et illustre l'ampleur de la tâche à accomplir (Klein, 2019). Pour appréhender cela, nous relaterons brièvement l'état du développement sociétal contemporain en incluant les enjeux associés aux dimensions sociales et environnementales, puis nous observerons les mécanismes nous y ayant conduit tout en évoquant les pistes de transformations futures souhaitées. Nous décrirons ensuite le rôle occupé par l'argent dans cette situation en prenant en compte le mode d'émission monétaire ainsi que les logiques du fonctionnement économique en découlant et nous terminerons par l'énonciation d'expérimentations alternatives portées par d'autres valeurs, tel les projets monétaires sur lesquelles se centrent les parties suivantes de cette recherche.

1.1 Récit du développement sociétal contemporain

"[...] il semblerait que l'humanité soit théoriquement dans un processus continu d'autodestruction où les individus se sentent impuissants dans une réalité absurde, où le progrès est tout aussi craint que soutenu et où les individus et leurs relations se transforment malgré eux pour s'adapter à un système devenu autoréférentiel que personne ne dirige vraiment et qui semble malheureusement protéger une élite ploutocratique [...]." (Boivin, 2021, p.32).

Caractérisée comme dérive de la postmodernité, la situation décrite ci-dessus résume l'impasse développementale dans laquelle se trouve l'humanité au début du troisième millénaire et dont nous allons successivement observer les enjeux sociaux et environnementaux. Depuis la révolution industrielle et dominée par l'Occident, l'espèce humaine s'est lancée dans une course perpétuelle au développement des sociétés via l'idéologie du progrès afin d'améliorer le niveau de vie des populations et leur pouvoir d'achat à travers des mécanismes comme l'industrialisation, la standardisation, l'urbanisation ou encore le développement de politiques sociales. Cela a malheureusement conduit à un "désajustement entre la création de richesses et l'amélioration des conditions de vie des populations" (Talandier, 2008, p.53), c'est-à-dire que la croissance des richesses n'a pas produit une réduction des inégalités, mais au contraire un accroissement des écarts entre les diverses régions du monde ainsi qu'entre les classes sociales au sein des régions malgré une baisse générale de la pauvreté tel qu'illustrée par des indicateurs comme l'indice de Gini et l'Indice de développement humain.

Cette situation socio-économique découle de l'existence de rapports néo coloniaux ayant structurés la course pré-énoncée et la structure économique associée, c'est-à-dire que les pays du Sud théoriquement indépendants vu qu'ils sont politiquement souverains se trouvent assujettis par des puissances extérieures du Nord qui manipulent leur orientation politico-économique via des moyens économiques et monétaires (Nkrumah, 1973). Il en résulte ce qu'on appelle communément et faussement la malédiction des ressources (Auty, 2007), soit une orientation forcée des économies du Sud dites en développement vers l'exportation de matières premières (minerai, énergie et agriculture) dont la plus-value est appropriée par les grands groupes qui possèdent et gèrent les différentes étapes de la chaîne de valeur associée à ces produits. Ce rapport de domination empêche la diversification économique de ces pays et augmente leur dette environnementale liée à la délocalisation réfléchie d'activités primaires polluantes et peu rentables par rapport aux secteurs secondaires et tertiaires qui sont valorisés au sein des pays riches. Pour contrer cette dynamique néfaste, les organismes internationaux ont progressivement établi des objectifs de développement liés à une approche de justice globale concrétisée par l'avènement de la notion de développement durable et des objectifs associés lors du Sommet des Nations-Unies à New York en 2015.

Au niveau environnemental, la pression croissante sur la biosphère induite par cette course au développement a été dénoncée depuis le vingtième siècle par des lanceuses d'alertes au point de devenir un enjeu global institué et réglementé au niveau international (Mahrane, 2012). Divers chercheuses parlent de l'avènement de l'Anthropocène suite à la révolution industrielle, soit l'ère contemporaine durant laquelle l'espèce humaine est devenue une force géologique perturbant les équilibres naturels. Cela est imagé par la métaphore suivante : la biocapacité est un âne qui tire une charrette représentant l'empreinte environnementale de notre espèce, ce dernier ne touche plus le sol à cause du poids de la cargaison qu'il faut donc réduire pour qu'il puisse repartir de l'avant dans son parcours (Robin, 2014). Autrement dit, nous devons réduire notre impact sur la planète afin qu'elle puisse à nouveau se régénérer et ainsi garantir les services écologiques qui nous sont vitaux. La conscientisation et l'établissement scientifique de cet état de fait émanent tant des travaux académiques liés à la théorie des limites planétaires (Rockström, 2009 ; Steffen, 2015) que des rapports produits par les communautés épistémiques environnementales (GIEC, IPBES). Il en a résulté l'éclosion de divers traités internationaux peu, voire pas du tout, contraignants s'inscrivant dans l'approche du développement durable et devant permettre de suivre les recommandations du GIEC pour placer l'humanité sur une trajectoire viable caractérisée par la limitation du réchauffement climatique à plus 1.5 degré par rapport à la situation préindustrielle.

La société et ses institutions de gouvernance semblent progressivement avoir pris conscience de la situation critique dans laquelle elles se trouvent, notamment grâce à divers documentaires environnementaux illustrant concrètement les effets du changement climatique en cours comme *Demain* (Dion et Laurent, 2015), *Notre Planète* (Fothergill et Scholey, 2019) ou encore *Chasing Coral* (Orlowski, 2017) et bien d'autres. Construite à partir d'une approche de mise en risque et d'anthropisation, la notion de vulnérabilité, qui dépend tant de facteurs climatiques que d'autres associés au développement inégal des systèmes humains, s'est imposée pour décrire la propension des différentes régions du globe à subir des dommages à la suite d'aléas naturels. Ces circonstances peu réjouissantes impliquent de nouvelles responsabilités entre les différentes régions du monde ainsi que dans le temps et envers les entités non-humaines qui se réalisent à travers le développement d'une nouvelle éthique et la redéfinition de la notion de liberté (Bourg et Whiteside, 2010). On peut légitimement se demander comment en sommes-nous arrivés là et quelles sont les pistes d'évolution salutaires ?

La situation macroéconomique actuelle découle de différentes dynamiques que l'on va restituer brièvement afin de saisir les soubassements de la conjoncture socio-historique dans laquelle est produite cette recherche. Portés par la modernisation et le capitalisme, la mondialisation et le libéralisme ont conduit à une très forte augmentation des flux de personnes, de matériaux et d'énergie ainsi que de l'empreinte écologique associée à ceux-ci. Ces processus ont débouché sur l'établissement d'une économie-monde capitaliste caractérisée par la division internationale du travail et la globalisation des filières économiques pour l'ensemble des secteurs d'activités, y compris pour le besoin primaire qu'est l'alimentation. Cette nouvelle économie globale non-résiliente dite "brune" se singularise par sa forte dépendance vis-à-vis des matières premières et des sources énergétiques (Hopkins, 2009 ; Mitchell, 2011). Le dogme de croissance induit par l'émission monétaire (décrit dans la partie suivante) agit comme un catalyseur de développement économique collectif tel qu'illustré par l'idéalisation du PIB comme indicateur de progrès, notamment dans le cadre de l'aide au développement des pays défavorisés à travers les programmes d'ajustement structurel pour mettre en place les conditions d'une économie marché correspondant à l'orthodoxie libérale. Ce dogme se traduit également sur le plan des comportements individuels via la valorisation de l'individu smithien (*homo-oeconomicus* obsédé par la maximisation de son utilité propre) dans le cadre de la société de consommation résultant de la victoire du capitalisme industriel et de l'essor du néolibéralisme durant les Trente Glorieuses, mais qui semble négliger complètement la dimension collective de la vie humaine et l'existence de biens communs (Arnsperger, 2023).

Tout un pan de la société s'est levé de manière progressive pour dénoncer cette situation et prôner la nécessité d'une transition par le biais de la défense de visions et de propositions alternatives construites à partir de réflexions critiques sur les paradigmes dominants au sein de nos sociétés, notamment celui économique. Le mouvement de la transition ainsi constitué a vu apparaître des "théories réactionnaires" et innovantes face aux enjeux actuels comme la post-croissance (Jackson, 2009), la décroissance (Georgescu-Roegen, 2020) ou encore la permacircularité (Bourg et Arnsperger, 2017). Ces notions promeuvent de nouvelles valeurs devant conduire à une réorganisation plus durable des différents secteurs de nos sociétés et ainsi augmenter la capacité de résilience de l'ensemble. Elles ont été rendues possibles grâce à la déconstruction anthropologique du fonctionnement conventionnel notamment marquée par la mise en avant de la

plasticité anthropologique humaine qui doit permettre de sortir de l'état d'aliénation décrit dans la citation initiale (Arnsperger, 2023).

1.2 Rôle joué par la monnaie dans le système actuel

Cette seconde partie introductive vise à rendre compte du rôle occupé par l'argent conventionnel dans le système contemporain, soit les diverses dynamiques qui découlent de son mode de création ainsi que les critiques et propositions alternatives qu'il suscite au sein de la société. De nature fonctionnaliste, l'approche de l'économie classique considère la monnaie comme un instrument neutre facilitant les échanges entre les actrices économiques sans en influencer la structure (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018). Cette vision s'appuie sur une considération de la monnaie basée sur ses trois fonctions : 1. Un intermédiaire d'échange permettant d'accéder à n'importe quel bien et service ; 2. Une unité de compte universelle permettant d'évaluer des biens et services hétérogènes ; et 3. Une réserve de valeur pouvant être stockée pour des achats ultérieurs (Lietaer et Arnsperger, 2012). En opposition à cette approche, l'économie hétérodoxe considère que la monnaie ne constitue pas un moyen d'échange neutre disposant d'une valeur intrinsèque, mais plutôt "une simple convention sociale fondée sur la confiance" (Derudder, 2014, p.30). Autrement dit, sa valeur lui est conférée par la confiance de son acceptation future au sein de la communauté de paiement sans quoi elle ne serait qu'un simple bout de papier, de métal ou une inscription informatique. Thomas Greco (2001) démontre qu'elle ne constitue pas un moyen d'échange neutre, mais a contrario qu'elle est associée à un projet sociétal aux effets pervers en mobilisant trois arguments : 1. Elle induit une inégale allocation des ressources en favorisant des projets d'envergure ayant une rentabilité élevée plutôt que d'autres utiles à l'économie locale ; 2. Les intérêts sur la dette lors d'un emprunt induisent une rareté artificielle de cet instrument qui conduit à l'existence d'un impératif de croissance ; 3. Elle génère une concentration des richesses chez les détenteurs de capital, soit des personnes non productives s'enrichissant grâce à leurs avoirs via les bénéfices effectués sur les prêts alloués. Dans la réalité, cela se matérialise par un accroissement perpétuel de la concentration des richesses ainsi que par l'augmentation constante des volumes monétaires en circulation et des activités associées avec leurs impacts respectifs tel que décrit dans la partie précédente.

Observons maintenant le mécanisme de fonctionnement par lequel sont créées les nombreuses monnaies (supra)nationales en circulation sur la planète. La monnaie

fiduciaire est créée *ad nihilo* (à partir de rien en cliquant sur un bouton) par les Banques Centrales des différents États qui accordent ensuite des droits de tirage aux banques commerciales. Celles-ci prêtent ensuite de la monnaie scripturale avec intérêts aux actrices privées (entreprises et individus) en pariant sur des activités pré figurées comme rentables qui pourront rembourser le prêt afin d'irriguer l'économie avec des liquidités. Ce mode d'émission représente une imposante majorité de l'argent en circulation. C'est pourquoi on parle d'un régime de "monnaie-dette" pour décrire le système actuel dans lequel la création monétaire et les profits associés ont été accaparés par les acteurs privés à but lucratif que sont les banques. Il existe toutefois des limitations dans la création possible pour les banques commerciales au travers de la réglementation prudentielle qui établit, par l'intermédiaire d'un organe bancaire dédié, des ratios de solvabilité, soit une obligation pour les banques de maintenir des réserves minimales (limitées à quelques pourcents) de fonds propres en monnaie centrale. On comprend ainsi que les banques disposent d'un pouvoir important de transformation de l'économie actuelle en celle de demain selon les secteurs dans lesquels elles choisissent d'investir, c'est ce qu'on appelle le levier structurel de l'intermédiation bancaire. Elles ont ainsi joué un rôle majeur dans le cadre du financement du développement industriel et on peut espérer qu'elle fasse de même pour financer la transition actuelle comme c'est le cas de la Banque Alternative Suisse qui a pris la décision de n'investir que dans des secteurs soutenables. (Cours Monnaie, finance et transition, 2021).

Arrêtons-nous maintenant sur les effets de ce mécanisme d'émission monétaire sur le fonctionnement économique. Ayant vécu sa consécration lors de l'abandon de l'étalon-or en 1930, puis lors de l'abandon du système de taux de change fixe en 1973 au profit du régime du taux du change flottant qui implique que les monnaies (supra-) nationales ne sont plus gagées sur aucune richesse réelle, ce système de monnaie-dette induit un dogme de croissance afin de pouvoir rembourser les intérêts associés aux prêts (Lietaer et al., 2012). La monnaie est ainsi déconnectée de tout lien avec la biosphère ce qui se traduit par une absence complète d'ancrage physique ou territorial de nos moyens d'échange et donc de limitation de l'ampleur des activités économiques par rapport à la capacité de charge de la planète. Cela se traduit également dans le rôle majeur et croissant des sphères financières et de la spéculation sur les marchés des matériaux et des devises au détriment de l'économie réelle. Il en résulte une concentration du pouvoir entre les mains des actrices bancaires et économiques qui se structurent autour de l'approche *to*

big to fail comme illustré par le rachat récent du Crédit Suisse par l'UBS. En vigueur depuis quasi un siècle et marqué par des crises économiques et monétaires successives, ce système se trouve confronté à ses limites comme expliqué par Bernard Lietaer (2009) qui constate l'échec structurel du design écologique monétaire monoculturel en mobilisant les acquis de la théorie de la complexité. En plus d'être incompatible avec les limites naturelles, ce système n'est pas du tout optimal, car toutes les monnaies qui le composent sont du type dette-bancaire afin d'avoir un système efficient, toutefois cela se réalise au détriment de sa résilience tel qu'illustré par les crises qui démontrent qu'il ne parvient pas à se stabiliser dans une fenêtre de viabilité constituée d'un équilibre entre les deux facteurs pré-énoncés. Cela est également mis en avant par Skylar Brooks dans son article qui étudie le lien entre systèmes monétaires et impacts sur l'environnement : "[...] the quantitative expansion of worldwide economic output/throughput, or growth, has been the chief cause of global environmental degradation. It therefore seems clear that smaller-scale monetary systems are, on average, better for the environment than larger-scale ones." (2015, p.16). Cette situation pousse nombre d'autres à défendre l'avènement d'un nouveau régime monétaire plus diversifié grâce à la mise en activité d'une pluralité de formes monétaires associées à des objectifs spécifiques, dont les monnaies complémentaires sur lesquelles se focalise cette recherche.

En plus du point développé ci-dessus, le régime économique, associé au processus de mondialisation, a induit une culture de compétition économique entre les États et régions dans le cadre de l'économie de marché globalisé. Guillaume Vuillemeys (2022) décrit cette évolution comme un dédoublement du monde : l'abondance de biens privés s'accompagne d'une raréfaction des biens communs à cause des zones non-étatiques qui modifient profondément la nature des échanges économiques qui se sont abstraits de toute considération du bien commun. Dans la pratique, cela a conduit au détachement progressif de deux mondes : celui valorisé des intérêts privés et celui en déshérence des intérêts collectifs. La déterritorialisation des échanges résultant de l'évolution des techniques et de la dynamique de mondialisation a conduit à une évolution de l'ordre juridique pour s'adapter à l'existence des zones non étatiques où seul l'intérêt commercial guidé par les notions d'efficacité et de profit prévaut. Cela représente une forme de victoire du capital sur l'humain qui se matérialise par une évolution du droit civil classique afin de satisfaire les intérêts commerciaux en sacrifiant l'intérêt collectif, car les États sont placés en concurrence les uns les autres dans la lutte pour attirer des

entreprises sur leur territoire. Cette dynamique a ainsi progressivement permis au pouvoir économique de se substituer au pouvoir politique pour devenir autonome et plus influent, mais cela a également induit une perte de confiance envers les gouvernements représentatifs observables dans les démocraties occidentales en cette période marquée par le retour en force des mouvances populistes.

Pour contrer ces différentes dérives, une multitude de penseuses et praticien.ne.s ont fait naître des théories et des expérimentations réactionnaires afin de faire face aux enjeux contemporains. Comportant diverses facettes, le versant théorique s'intéresse notamment à l'organisation du rapport entre États et création monétaire afin de renforcer leur capacité d'action pour piloter la transition. Émanant de l'idéologie libérale, la Standard Money Theory considère l'État comme une "vache à lait" qui s'accapare les profits de l'économie privée via diverses taxes pour financer ses propres activités ; la Modern Money Theory développée par J.D. Alt (2020) propose une revalorisation du rôle de l'État en lui redonnant sa souveraineté monétaire afin qu'il puisse développer les secteurs d'activités économiquement non-profitables, mais nécessaires dans le cadre de la transition socio-environnementale. Dans la pratique, cette théorie semble avoir inspiré toute une frange de la sphère politique qui défend des investissements publics massifs pour entamer la transition de manière proactive et efficiente aux différents échelons de gouvernance (du Programme des Nations Unies pour l'environnement à divers partis politiques nationaux ou locaux comme les Vert.e.s en Suisse).

Le versant pratique se concrétise de différentes manières à travers l'émergence de réseaux de transitions et d'expérimentations monétaires avec l'idée principale de réencastrier l'économie sur le territoire où elle se déploie. On observe une volonté de réappropriation monétaire citoyenne afin d'en faire un commun, soit un bien dont toutes peuvent profiter sans limiter les autres d'en faire autant, via les différents projets de monnaies complémentaires de natures diverses. De plus, le courant de l'économie sociale et solidaire qui ne cesse de prendre de l'ampleur s'oppose à la dynamique capitaliste en repositionnant l'individu au centre comme nous l'explique Bernard Lietaer : "elle s'oppose en ce sens au capitalisme qui, lui, s'est développé sur une logique de rareté plutôt que d'abondance, d'exclusivité plutôt que d'universalité, de recherche d'un profit maximisé plutôt que d'une réponse aux besoins sociaux, sociétaux et environnementaux." (2017, p.193). Cette nouvelle dynamique prône une restructuration économique à

l'échelle du territoire à travers un projet de démondialisation et de redynamisation des économies locales sur la planète. Guillaume Vuillemeys affirme qu'il est urgent de créer une nouvelle forme de souveraineté monétaire et économique basée sur un protectionnisme environnemental et social à travers la piste de la "démondialisation raisonnée [qui] serait une réponse démocratique, juste et efficace à la destruction des biens communs." (2022, p.10). Cette dernière " [...] ne doit pas être comprise comme l'abandon pur et simple des échanges lointains [...], mais comme leur reterritorialisation, c'est-à-dire leur retour sous un ordre juridique permettant de s'assurer de leur comptabilité avec les intérêts collectifs [des diverses communautés politiques]." (Vuillemeys, 2022, p.97). Cela permettrait d'affirmer une vision du bien commun dans la pratique par la force démocratique et intérieure de chaque communauté afin de les défendre politiquement. La pertinence de l'approche territoriale est de plus en plus reconnue comme explicité dans l'étude réalisée sur le mouvement SOL français : "Les territoires sont de plus en plus reconnus comme des échelles pertinentes pour penser et impulser des transformations, au travers d'articulations revisitées avec les autres échelles territoriales. Et les réflexions et pratiques innovantes qui en découlent réclament une stratégie de développement territorial véritablement « décloisonnée » et « décentralisée » : il s'agit de s'ingénier (au sens d'ingénierie !) à mieux pratiquer l'hybridation d'outils-leviers multiples et combinables [...]" (2021, p.47). Cette approche motive de nombreux acteurs à développer de nouveaux outils économiques, dont le projet monétaire étudié dans la troisième partie du présent travail qui vise notamment à "reconnecter la production et la consommation au plus proche et [...] de reconnecter, ou de garder connectés, les consommateurs avec leur tissu économique de proximité." (Rapport Commission Vernier, 2021). De plus, elle a été mise en exergue par les crises survenues récemment qui ont mis en avant l'importance de l'autonomie territoriale et du localisme.

En somme, l'argent revêt un rôle central dans les dynamiques développementales qui nous ont conduit dans la situation périlleuse dans laquelle on se trouve en ce moment. En plus d'être une ressource primordiale pour conduire des actions visant à faire évoluer la société, l'argent constitue également une thématique de lutte à ne pas négliger pour concrétiser la nécessaire transition vers la société de demain. C'est pour cette raison, entre autres, que j'ai fait le choix d'axer ce travail de mémoire sur les monnaies complémentaires qui constituent un champ innovant et porteur d'espoir en plein essor comme nous le verrons dans la revue de littérature. Face au catastrophisme et aux théories

de l'effondrement qui génèrent de plus en plus d'anxiété, notamment écologique, chez les populations, des perspectives réjouissantes permettent de maintenir l'espoir que nous arriverons collectivement à mettre en œuvre la transition vers la société de demain comme le dit Kim Stanley Robinson : "L'avenir n'a pas de trajectoire préétablie. Au contraire. Nous pourrions tout aussi bien causer la sixième extinction de masse de l'histoire de la Terre, ou donner naissance à une civilisation prospère et durable sur le long terme. Tout reste possible." (Klein, 2019, p.9).

1.3 Plan du mémoire

Ayant présenté les dimensions sociales, environnementales et économiques de la situation conjoncturelle dans laquelle se trouve l'Humanité au commencement du troisième millénaire après J.-C., nous allons maintenant pouvoir plonger plus en avant dans le contenu de ce travail de mémoire. Réalisé dans le cadre d'un master pluridisciplinaire en "Fondements et pratiques de la durabilité", le présent travail de recherche émane d'un intérêt personnel, révélé par différents enseignements critiques propres au cursus, autour de la problématique socio-économique suivante : dans quelle mesure l'introduction de monnaies complémentaires locales et citoyennes permettra-t-elle de redynamiser les économies locales pour faire face aux effets de la mondialisation économique ?

Cette réflexion s'organisera de la manière suivante : une première partie théorique sous forme de revue de littérature s'attellera à définir la notion de monnaie complémentaire. Après une description de la genèse historique du développement des monnaies alternatives, nous reviendrons sur les différentes propositions typologiques propres à ce champ d'étude spécifique et complexe. Une focale particulière sera ensuite apposée sur les monnaies locales citoyennes afin de mettre en évidence leurs différentes caractéristiques monétaires ainsi que la nature des objectifs qu'elles poursuivent tout en relevant les enjeux auxquels elles se trouvent actuellement confrontées pour poursuivre leur développement. Un dernier point reviendra sur les raisons et manières d'évaluer leurs impacts à travers le prisme des différentes dimensions de la durabilité, ce qui introduira également la réflexion méthodologique propre à la présente recherche.

Une seconde partie de nature empirique étudiera un projet de monnaie locale citoyenne mis en œuvre autour du bassin lémanique, par l'association Monnaie Léman, afin d'observer et d'évaluer l'impact réel et potentiel de ce type d'initiatives monétaires.

Elle visera à répondre à la question de recherche suivante : dans quelle mesure l'introduction de la monnaie locale complémentaire "le Léman", gérée par l'association Monnaie Léman, a-t-elle conduit à redynamiser l'économie locale au sein du territoire qu'elle englobe ? Après avoir présenté la problématique associée ainsi que les hypothèses de recherche, une partie méthodologique décrira les outils analytiques mobilisés pour traiter notre cas d'étude. La description des différentes facettes de ce dernier précédera l'analyse d'impact multidimensionnelle du déploiement de cette monnaie complémentaire de manière dialectique avec les notions développées dans la première partie du travail. Les résultats de l'analyse seront ensuite mobilisés afin de répondre aux questionnements centraux de cette recherche ainsi que pour produire diverses recommandations à destination de l'association afin qu'elle poursuive l'évolution du projet. Divers compléments d'informations seront disponibles à la suite de la conclusion du travail qui ouvrira notamment des pistes de réflexion pour prolonger cette recherche et/ou surmonter ces lacunes.

PARTIE 2 : LES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES

Introduction de la revue de littérature

“La transformation de la société a atteint une vitesse telle qu’il y a de nombreux nouveaux risques de souffrances universelles [associées aux dérives humaines de la postmodernité] qui se pointent à l’horizon et nos institutions, réelles et imaginaires, ne semblent pas aussi prêtes à y faire face que nous le souhaitons. Selon de nombreux théoriciens, la résilience du système-monde serait en processus de fragilisation (Tainter, Homer-Dixon, Diamond, etc.).” (Boivin, 2021, p.10)

S’inscrivant dans la continuité de l’introduction de la présente recherche, ces propos tirés du travail de thèse de David Boivin mettent en évidence la non-soutenabilité de la société capitaliste mondialisée telle qu’elle s’est développée à la suite de la première révolution industrielle à la fin du XVIIIe siècle et qui devient de plus en plus manifeste au commencement du troisième millénaire. Pour faire face à cette situation périlleuse marquée par l’échec pratique de l’institutionnalisation de l’approche du développement durable (Boivin, 2021, p.66), l’auteur suggère d’adopter une nouvelle approche théorique : l’évolutionnisme moral, à même de faire face aux enjeux globaux via la création d’une diversité de nouvelles institutions. En défendant la mise en œuvre d’un système d’échanges de quotas basé sur les ratios entre l’empreinte écologique et la biocapacité, il s’inscrit dans le courant d’auteur·e·s et de militant·e·s qui proposent de développer une pluralité de structures d’échanges pour renforcer la territorialisation de l’économie au niveau régional et ainsi favoriser la résilience du système dans son ensemble. En somme, il défend l’idée que des innovations sociales, notamment de nature monétaire, sont nécessaires pour lancer l’Humanité sur le chemin de la transition socio-économique et écologique qui permettra de contrer la fragilisation de la résilience du système-terre que l’on observe actuellement. Cette perspective constitue la trame de fond de notre revue de littérature qui s’attellera à présenter les différentes propositions typologiques classifiant les monnaies alternatives à vocation complémentaires (dorénavant simplifié par MC) après être revenue sur l’historique de la genèse des MC de notre ère, soit celle de l’anthropocène. Après cette partie initiale englobante, mais nécessaire pour situer notre étude de cas dans le champ académique dans lequel elle s’intègre, nous étudierons spécifiquement les diverses caractéristiques des monnaies locales citoyennes et les enjeux

associés pour renforcer et perpétuer leur développement tout en décrivant les manières d'en évaluer les impacts multidimensionnels dans l'ultime partie.

2.1 Bref historique des monnaies complémentaires

Avant d'observer l'émergence progressive des monnaies alternatives, effectuons un bref détour historique pour comprendre comment les sociétés ont transité d'une pluralité de moyens d'échange au monopole de la monnaie universelle. Autrement dit, comment sommes-nous passés du troc comme mode d'échange à celui de la monnaie bancaire dématérialisée et symbolisée par le logo dollar ?

Considéré comme le moyen d'échange des sociétés primitives, le troc, soit le fait de fournir un bien ou service en échange, en paiement d'un ou de plusieurs autres semble en réalité être un mythe modelé par l'économie classique afin d'asseoir les notions d'égalité et de rationalité économique comme valeurs devant orienter les comportements individuels (Calderon, 2015, p.19). Avant l'apparition des paléomonnaies, les sociétés précolombiennes par exemple fonctionnaient sans monnaie, avec une gestion de la production et de la redistribution par l'autorité centrale selon un principe de réciprocité (Goldstein, 2022). Les monnaies primitives sont apparues afin d'outrepasser la double coïncidence des désirs avec les besoins, c'est-à-dire qu'elles constituent un facilitateur d'échange entre deux individus n'ayant pas de concordance respective entre ce qu'ils ont à proposer et ce dont ils ont besoin, et non en tant que condition rendant l'échange possible. À travers le temps et de par leur caractère indispensable et non-substituable, différents biens ont acquis un statut particulier comme le bétail, le sel ou encore les métaux précieux. Dans l'économie mésopotamienne, le poids en argent ou en orge était utilisé de manière indifférente comme unité de compte pour les échanges (Goldstein, 2022, p.19). Les premières pièces de monnaies frappées sont apparues dans les civilisations grecques lors de l'Antiquité, puis la monnaie papier, initialement sous forme de lettres de change ou de certificats de dépôts lors de l'époque (pré)moderne (Goldstein, 2022, p.22). La monnaie stabilisée via un frappeur unique n'est apparue que durant le XVIIIe siècle en Europe, notamment en France avec la banque de Law (Goldstein, 2022, p.65), puis elles se sont progressivement homogénéisées afin de faciliter le commerce international. L'avènement de l'étalon-or durant le XIXe siècle, soit une sorte de monnaie internationale unique, constitue le point d'orgue de ce processus d'uniformisation des moyens d'échanges régionaux existant précédemment. Cette évolution monétaire doit

être mise en relation tant avec le contexte de la révolution industrielle, qui marque le début de l'ère de l'économie capitaliste basée sur la propriété privée des moyens de production, qu'avec l'apparition du salariat et de la fructification du capital comme moteurs de l'économie selon de nombreux auteurs. Cette dernière assoit la prédominance de la valeur d'échange des biens par rapport à celle d'usage et requiert un instrument exprimant la valeur des biens et services dans une unité de mesure comptable commune et stable dans le temps, soit une monnaie commune thésaurisable et constituant un bien échangeable contre tous les autres (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018, p.21).

Cette dynamique a été renforcée par la consécration des différentes monnaies nationales comme cours légal, c'est-à-dire comme "moyen de paiement qu'un créancier est tenu par la loi d'accepter lorsqu'il est remis en paiement d'une dette" sur le territoire concerné (traduit à partir de Larue, 2020, p.51). Il en résulte l'avènement de la monoculture monétaire de l'argent bancaire décrit dans l'introduction du présent travail et qui a longtemps été considérée comme strictement fonctionnaliste par l'économie classique, c'est-à-dire qu'elle faciliterait les échanges sans les structurer (J.S. Mill dans Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018). Pourtant, comme nous le verrons par la suite, cette situation monoculturelle a induit une fragilisation du système économique mondial via la réduction de sa résilience face aux crises et c'est en réaction à cela qu'une multitude de projets de monnaies alternatives se sont développés autour du monde afin de contrecarrer ses déficits structurels (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018, p.24). Ces démarches s'inscrivent dans une autre approche de la monnaie qui considère cette dernière comme non-neutre, car elle revêt des fonctions sociales, culturelles et politiques au sein des communautés l'utilisant (Lietaer et al., 2012). Dès lors, elle est considérée comme un fait social basé sur la confiance "dans la mesure où elle est toujours chargée de valeurs, toujours ancrée dans une communauté et dépendante d'un pouvoir souverain" ce qui en fait un "levier politique essentiel" vu que sa gestion a des conséquences directes sur l'économie (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018, p.22).

Cette nature de levier constitue l'une des clés de compréhension de l'émergence progressive des monnaies alternatives autour de la planète à travers le temps. J. Blanc les définit comme des "dispositifs monétaires au service d'une transformation socio-économique [, soit des] dispositifs sociotechniques rassemblant une variété d'outils et de règles devant orienter les pratiques des usages afin de réaliser un projet éthique." (2018, p.4). Ces derniers sont des projets politico-éthiques étant donné leur inévitable réflexion

sur leurs finalités socio-économiques et environnementales de nature multiple (dynamisation/transformation territoriale, contestation monétaire, construction communautaire, etc.) qui en fait des démarches porteuses de visions alternatives du devenir socio-économique (Blanc, 2018, p.45). Autrement dit, les monnaies alternatives incarnent des projets de société divergents de celui porté par la monnaie conventionnelle vu qu'elles naissent de démarches proactives par les communautés afin d'agir sur les processus qui les concernent et dont elles dépendent (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018). Le terme alternatif est plus englobant que les divers autres qualificatifs associés à la notion de monnaie (sociale, citoyenne, etc.), toutefois celui de complémentaire permet de mettre en évidence d'autres caractéristiques propres aux projets de ce type qui sont essentielles à prendre en considération dans le cadre de la présente recherche. Portées par des structures ad hoc de type associatif et détachées du circuit bancaire traditionnel, les MC ont vocation à circuler au sein d'un réseau en parallèle aux monnaies (supra)nationales sans viser à les remplacer. Leur utilisation découle d'une participation volontaire des membres qui partagent des valeurs et objectifs, car elles n'ont pas le statut de cours légal bien que ce point soit un enjeu de luttes pour certains des projets comme nous le verrons durant l'étude de cas (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018). Résultat des multiples contextes dont elles émergent, la très forte hétérogénéité de MC participe à augmenter la diversité monétaire et ainsi à renforcer la résilience du système dans son ensemble (Lietaer, 2009).

Bien que des MC aient existé de tout temps, nous nous intéresserons ici aux différentes étapes historiques d'expériences monétaires conduites à partir de la révolution industrielle. Les différentes crises économiques et sociales ont placé l'instabilité financière et monétaire au centre des préoccupations et ont induit des réactions afin de tendre vers des objectifs spécifiques que nous allons maintenant survoler de manière chronologique. Les premières réflexions critiques sur la thématique monétaire émergent au XIXe siècle via les auteurs précurseurs que sont Robert Owen et Silvio Gesell dans le contexte de l'avènement du capitalisme industriel. Tous deux visent à rendre aux classes populaires les fruits de leur labeur alors qu'ils tendent à être accaparés par les investisseurs : à travers une approche d'économie sociale, le premier propose d'établir la valeur des biens sur la quantité de travail fournie plutôt que sur une monnaie adossée à l'or pour ainsi valoriser l'effort de la classe ouvrière ; inspiré par P.-J. Proudhon, le second propose de créer une monnaie libre et fondante afin tant d'éviter la thésaurisation et la

spéculation associée que de dynamiser l'économie en augmentant la circulation monétaire (Epiney, 2017). La deuxième vague a eu lieu à la suite de la Grande Dépression de l'entre-deux-guerre en 1929, soit une crise économique mondiale, avec l'intention de relancer localement la croissance et la circulation monétaire pour que le peuple s'extirpe de sa situation de précarité aggravée. Né en Suisse en 1934 et toujours en activité malgré quelques adaptations du modèle, le WIR constitue la mémoire vivante des initiatives de cette période (Epiney, 2017). La troisième phase d'essor des MC, qui était la plus importante et pérenne jusqu'alors, s'est déroulée à la suite de la crise économique des années 1980 lorsqu'une partie de la société civile a conscientisé la malléabilité potentielle des dispositifs d'échange (Primavera, 2012). Outre la création de la *New Economics Foundation* en 1986, cette période a vu naître les expériences monétaires pionnières contemporaines tel les premiers modèles LETS, soit des systèmes de crédit-mutuel entre particuliers caractérisés par une consubstantialité de la monnaie et de l'échange, ainsi que les premiers modèles de monnaie-temps tel celui dénommé *Ithaca hour* dans l'État de New York. Tous deux se sont rapidement répandus à travers le globe et ont été adaptés aux finalités poursuivies localement comme par exemple en Amérique du sud (Epiney, 2017 ; Robin, 2014). Finalement, l'ultime phase théorisée dans la littérature s'est développée à la suite de la crise économique mondiale de 2008 qui a fourni un regain de dynamisme à ces initiatives monétaires dont les modèles se sont progressivement diversifiés, notamment à travers l'apparition des monnaies-nanties, afin d'intégrer les enjeux socio-environnementaux à ceux de nature économique et ainsi s'inscrire dans le florissant courant des initiatives de transition (Robin, 2014).

Étant donné la conjoncture historico-politique particulière dans laquelle s'est déroulée la crise financière mondiale de 2007-2008 provoquée par la crise des subprimes, il est essentiel que nous prenions un peu de temps pour observer les bouleversements qu'elle a induit à travers le prisme de la nécessaire mise en oeuvre d'une transition socio-environnementale. Survenue un an après la parution du quatrième rapport d'évaluation du GIEC en 2007 qui fait état d'une situation globale alarmante pour l'avenir terrestre de l'Humanité, cette crise a nécessité des moyens considérables pour être résolue comme l'explique B. Lietaer : "En ajoutant à cette somme [3,6 trillions de dollars, soit la participation des USA à la Seconde Guerre mondiale] le coût de l'achat de la Louisiane, le New Deal, le Plan Marshall, le budget de la Nasa pour l'expédition de l'homme dans la lune, la crise des Savings and Loan entre 1986 et 1996, la guerre de Corée et celle du

Vietnam, on obtiendrait un total actualisé de 6,95 trillions de dollars. On serait encore en dessous de ce qui a été dépensé en quelques mois pour tenter de colmater les effets de la crise actuelle.” (2009, p.9). Créée de toute pièce pour éviter l’effondrement du système bancaire, cette somme astronomique s’inscrit dans l’approche prônée par le cadrage politique conventionnel du développement durable défendu par les institutions mondiales et le secteur privé. Défini initialement via le Rapport Brundtland (1987) comme un développement économique dans le respect de l’environnement et le souci de la justice sociale afin que les générations présentes puissent satisfaire leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à faire de même, la nature des solutions associées à la poursuite du développement ont été fortement critiquées. Selon des documents de l’OCDE et du PNUD datés de 2011, le verdissement de l’économie constitue une solution pour relancer la croissance tout en préservant l’environnement (Seyfang et Longhurst, 2013). Cette proposition d’écologisation de l’économie s’appuie sur l’idée technophile d’un découplage absolu entre les besoins en ressources et la croissance de la production grâce à des progrès technologiques constants. Pourtant, un rapport de l’ONU affirme que ces besoins ne cessent de croître à un rythme plus rapide que le PIB dans le contexte d’une augmentation constante de la population mondiale (Arnsperger et Bourg, 2017). Ces informations permettent d’infirmer la thèse de la potentialité d’une (dé)croissance verte à même de guider les sociétés vers plus de soutenabilité en maintenant le modèle capitaliste en vigueur et l’écosystème monétaire associé.

En opposition à ce courant diffusé par les instances internationales et l’économie classique, on observe le renforcement d’un paradigme économique hétérodoxe associé à une approche plus radicale de durabilité forte et qui s’accompagne de l’émergence d’un nouveau champ d’études structuré, entre autres, par la fondation précitée. Nourri par les diverses études environnementales et ouvrages alarmistes, il se construit autour du postulat développé par T. Jackson (2009) : une croissance infinie dans le cadre d’un environnement fini n’est pas possible à long terme ; ainsi que de la théorie des limites planétaires définie par Rockström (2009). Ce courant prône l’éloignement du modèle extractiviste linéaire qui outrepassé les capacités régénératives de la biosphère et qui est renforcé par l’ossature de la sphère monétaire au profit de l’avènement d’une nouvelle économie (perma)circulaire habilitée pour nous guider vers l’impératif d’une empreinte écologique globale égale à une planète (Arnsperger et Bourg, 2017). Pour ce faire, il

mobilise la notion de post-croissance, qui intègre les limites biophysiques tout en établissant des objectifs alternatifs soutenables et des voies à suivre pour les atteindre, afin de contribuer au réencastrement de l'économie dans le social et dans l'environnement physique (Stamm, 2021). La régionalisation de l'économie à travers la relocalisation des activités productrices et le renforcement de l'autonomie des territoires est un des facteurs capables de nous mener vers cette nécessaire constriction des systèmes économiques (Stamm, 2021). En parallèle à cela, cette approche souhaite également une réactualisation des concepts de richesse et de progrès permettant la valorisation de modes de vie plus harmonieux avec la capacité de charge de la planète, toutefois cela peine à se mettre en place selon G. Seyfang et N. Longhurst (2013). La réflexion sur le développement de systèmes d'échanges alternatifs concordants avec ces divers objectifs fait elle-aussi partie des domaines étudiés par cette nouvelle approche économique.

Face à la non-soutenabilité structurelle du système bancaire illustrée encore récemment via la crise de la banque Crédit Suisse, le courant hétérodoxe affirme la nécessité de mettre en place de nouveaux systèmes et/ou outils monétaires capables de remodeler une économie plus adaptée à la réalité. Les pistes évoquées en ce sens sont diverses et variées, mais découlent du constat qu'il existe des secteurs d'activités non-couverts par le marché, ni par les services sociaux institutionnalisés à cause de leur non-rentabilité ou de l'incapacité à y investir pour le secteur public (Lietaer et al., 2017). Divers auteurs affirment qu'il faudrait valider la création d'argent public pour empoigner les secteurs associés à la transition de manière sérieuse (J.-D. Alt, 2020 ; Arnsperger et Bourg, 2017). D'autres assurent que le développement de circuits monétaires complémentaires doit permettre tant de renforcer la résilience des territoires que de faire le lien entre les ressources inexploitées et les besoins sans réponses au sein de la société et ce en impliquant la population via la réappropriation des enjeux de développement durable (Lietaer, 2009 ; Kalinowski, 2014). En pratique, cette approche se matérialise dans la mise en place *bottom-up* de moyens d'échanges alternatifs et innovants comme des outils de promotion du développement durable, soit des institutions construites socialement et localement autour de nouvelles valeurs et dédiées à des communautés spécifiques. Ces dernières poursuivent une pluralité d'objectifs concourant aux différents aspects d'un développement soutenable et sont portées par du travail volontaire et divers soutiens financiers, dont une part variable liée aux institutions publiques selon les situations (Stamm, 2021). Outre ces démarches *bottom-up*, ce nouveau paradigme

économique a aussi vu émergé de nombreux modèles de moyens d'échange alternatifs à travers des propositions *top-down* visant à intégrer les contraintes environnementales (Lietaer, 2009 ; Douthwaite dans Arnsperger et Bourg, 2017 ; Boivin, 2022).

2.2 Typologie(s) des monnaies complémentaires

Ayant survolé le contexte historique et politique dans lequel les monnaies alternatives de notre ère ont émergé, nous allons maintenant nous plonger dans les différentes propositions typologiques de celles-ci afin de saisir les nuances associées à la pluralité des modèles existants. La présentation de ces diverses catégorisations des moyens d'échange alternatifs nous permettra d'observer les multiples enjeux éthiques et organisationnels qui leur sont associés et ainsi de clarifier ce champ d'étude caractérisé par une complexité élevée induite par l'évolution permanente de ces objets d'études (Blanc, 2018).

Construite d'une manière similaire au développement chronologique du chapitre précédent, la première proposition typologique a été conçue par Jérôme Blanc (2011) pour décrire l'évolution progressive des modèles de monnaies alternatives à partir de la crise économique des années 1980 et leur regain d'intérêt massif après celle de 2008. Cette proposition vise à fournir un langage commun pour permettre à la recherche d'aller de l'avant tout en conservant une certaine flexibilité qui accorde la possibilité de garder une vision dynamique des schèmes monétaires et d'être ouvert aux évolutions à venir (Blanc, 2011, p.10). Cette classification se fonde premièrement sur la distinction des projets selon leur nature et les objectifs qu'ils poursuivent respectivement. Il en découle trois catégories (décrites dans le tableau 1) de MC caractérisées par la participation démocratique comme principe les structurant ce qui conduit à l'exclusion volontaire des monnaies conventionnelles ainsi que des monnaies orientées vers la création de profits à des fins privées (deuxième partie du tableau 1). En outre, ce tableau nous informe sur les diverses formes instituées d'organisation des interdépendances qui sont en place au sein de la variété des agencements monétaires existants et qui permettent d'en comprendre le fonctionnement, soit la réciprocité multilatérale, le marché dans une optique d'intérêt général, la redistribution et le partage communautaire. Ces notions, que l'on mobilisera dans la partie suivante ainsi que lors de l'étude de cas, sont respectivement associées à une structure particulière d'interdépendance, soit la symétrie, l'équivalence, la centralité et l'accès (Blanc, 2018, p.38).

| Tableau 1 - Typologie des monnaies | | | | |
|---|---|---|--------------------------------------|--------------------------|
| Nature des projets | Espace considéré | But du projet | Principe directeur | Dénomination |
| Monnaies complémentaires | | | | |
| Territorial | Espace géopolitique (territoire défini politiquement) | Définir, protéger et renforcer un territoire | Redistribution ou contrôle politique | Monnaies locales |
| Communautaire | Espace social (communauté préexistante ou ad hoc) | Définir, protéger et renforcer une communauté | Réciprocité | Monnaies sociales |
| Économique | Espace économique (production et échange) | Protéger, stimuler et orienter l'économie | Marché | Monnaies complémentaires |
| Non-considéré comme monnaies complémentaires | | | | |
| Territorial | Espace souverain | Souveraineté | Redistribution ou contrôle politique | Monnaies nationales |
| Économique | Clients d'une organisation à but lucratif | Dégager du profit | Captation du pouvoir d'achat | Monnaies à but lucratif |
| Traduction du tableau tiré de l'article de Jérôme Blanc (2011, p.7) | | | | |

Pour approfondir cette typologie, J. Blanc a catégorisé les MC à travers une approche générationnelle qui permet de décrire leur adaptation progressive aux nouveaux besoins émanant de la réalité sociale dans laquelle elles se développent (2011, p.9). Cependant, cette typologie ne sera pas présentée dans ce travail, car l'auteur l'a approfondie dans un ouvrage ultérieur basé sur les recherches co-conduites avec Marie Fare et il en résulte une proposition plus fine et complète construite autour de la notion de groupes d'expériences survenus à partir des années 1980 (voir tableau 2). Il en identifie sept et les définit de la manière suivante : "Un groupe est composé d'expériences reliées par des rapports d'influence et est marqué par une dynamique soutenue d'essaimage dans

plusieurs pays.” (Blanc, 2018, p.12) tout en précisant qu’ils peuvent autant s’essouffler et rencontrer des impasses que se régénérer via une évolution du contexte ou grâce à des innovations internes. Les contenus des différents groupes sont approvisionnés par des cadres intellectuels pourvoyeurs de sens comme l’économie hétérodoxe, le communautarisme ou le localisme. Leur conception et transmission découlent de l’activité de divers penseuses et actrices du terrain (individus actifs au sein de projets en marche) qui les construisent et les font évoluer par l’expérience de manière dialectique entre théorie et empirie. Comme nous le verrons dans la partie suivante, la recherche académique a également un rôle à jouer en tant que potentiel canal de validation externe des projets déployés et de leurs effets potentiels en lien avec les objectifs annoncés, toutefois une méfiance subsiste de la part de certain·e·s pratiquant·e·s. Finalement, il est essentiel de mentionner que les groupes figurant dans le tableau 2 ne sont pas strictement bornés, c’est-à-dire que la flexibilité proposée par l’auteur permet des possibilités d’hybridation selon les expériences monétaires. Autrement dit, certaines expérimentations, dont celle sur laquelle se concentre l’étude de cas du présent travail, n’entrent pas dans un groupe spécifique, mais articulent des caractéristiques propres aux différentes modalités (Blanc, 2018). Nous n’entrons pas ici dans le détail des divers groupes, car ceux pertinents dans le cadre de ce travail seront développés lors de la présentation du cas spécifiquement étudié.

| Tableau 2 - Typologie des monnaies alternatives par groupes d’expériences | | | |
|---|--|--|--|
| Groupes d’expériences | Caractérisation | Émergence et exemple | Principales transformations visées |
| Groupe 1 | Crédit mutuel généraliste orienté vers les particuliers | 1983 : LETS, SEL | Émancipation des personnes et déploiement d’un lien social de proximité par la réciprocité et un échange marchand personnalisé |
| Groupe 2 | Crédit mutuel entre particuliers pour services en base temps | 1973 : Banque de temps, Accorderies | Émancipation des personnes et déploiement d’un lien social de proximité par la réciprocité dans le rapport au temps |
| Groupe 3 | Monnaie locale inconvertible et forfaitaire | 1991 : Ithaca HOUR, Trueque, Bangla Pesa | Promotion d’une économie populaire de proximité inclusive |
| Groupe 4 | Monnaie locale | 1998 : Palmas, | Promotion d’une économie populaire |

| | | | |
|---|--|--|--|
| | convertible | Chiemgauer, Bristol Pound, Eusko | de proximité inclusive et réorientation des pratiques de production, de commerce et de consommation |
| Groupe 5 | Monnaie de récompense de gestes vertueux | 2000 : NU, Spaarpas, SOL, e-Portemonee | Réorientation des pratiques de consommation et d'emploi des déchets |
| Groupe 6 | Crédit mutuel interentreprises | Années 1930 : WIR Années 1990 : RES, Sardex | Promotion d'une économie de PME faisant communauté |
| Groupe 7 | Cryptomonnaies | 2009 : Bitcoin, Dash | Promotion d'échanges affranchis du cadre bancaire, des monnaies officielles et des limites territoriales |
| Traduction du tableau tiré de Jérôme Blanc (2018, p.13) | | | |

À l'inverse de J. Blanc (2018), le docteur en sciences économiques Louis Larue (2020) présente une typologie de toutes les devises permettant ainsi de discuter des valeurs et normes qui influencent le choix et la régulation des monnaies à travers des comparaisons transparentes et exhaustives. Il complète ainsi la littérature et pose la question de la légitimité des MC à travers des réflexions sur les avantages et inconvénients des nouveaux modèles monétaires. Ce choix vise à expliciter les valeurs morales associées aux diverses monnaies et se traduit par la distinction selon trois enjeux normatifs et éthiques : l'utilisation de la puissance coercitive de l'État sur l'argent, la participation citoyenne dans la politique monétaire et la restriction de l'accès selon des critères spécifiques (territoriaux ou communautaires). Il en résulte six catégories (voir tableau 3) qui constituent des idéaux-types délimitant les principales divergences conceptuelles, tout en maintenant une certaine flexibilité de la catégorisation, notamment autour des degrés de participation observables dans la réalité pratique. Considéré comme le plus évident par l'auteur, le premier enjeu est exclu du tableau 3, toutefois il soulève deux sous-dimensions importantes pour comprendre l'approche normative guidant les schèmes de MC à savoir les enjeux de convertibilité et de relations entretenues avec les monnaies conventionnelles.

| Tableau 3 - Comparaison des monnaies selon les enjeux éthiques | | |
|--|--|--|
| | Non-participatif | Participatif |
| Universel | Euro, Dollar | Bitcoin |
| Borné | Chèques-repas, Air Miles, Monnaies carbonees | LETS, Monnaies locales (dont Léman), WIR |
| Traduction du tableau tiré de Louis Larue (2020, p.55) | | |

Développée par une pluralité d’auteurices (Blanc, 2011 ; Kalinowski, 2014 ; Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018), l’ultime classification typologique mise en évidence dans ce travail a été construite autour de la distinction selon le mode d’émission monétaire institué. Il en résulte deux catégories : les monnaies de crédit-mutuel (non convertibles) et les monnaies convertibles. Les développements récents survenus dans l’expérimentation pratique des MC ont toutefois débouché sur l’hybridation de ces deux modèles que l’on décrira successivement ci-dessous. Le croisement des deux modes d’émission vise à développer des systèmes territoriaux rassemblant l’ensemble des actrices présents sur le territoire (membres individuels, associations, sociétés et autorités publiques) autour de l’utilisation d’un même moyen d’échange et des objectifs associés (Amato, 2015 dans Calderon, 2015). Dans le cadre des projets de monnaies locales, cette juxtaposition des modes d’émission doit permettre de renforcer le maillage des acteurs du territoire, de faciliter le changement d’échelle nécessaire à l’atteinte des objectifs et d’augmenter la circulation monétaire (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018).

Historiquement apparus en premier (voir tableau 2), les systèmes de crédit-mutuel fonctionnent au moyen d’une “monnaie émise par dettes multilatérales via l’instauration d’une chambre de compensation qui tient un registre centralisé de transactions et fait le bilan des débits et des crédits de chacun des membres du réseau [en utilisant l’unité de compte interne].” (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018, p.43). Dans ces modèles, la création monétaire a lieu sous forme de crédits (avance de fond en échange d’une promesse de prestation) lorsque les membres du réseau effectuent un échange donc la masse monétaire évolue continuellement selon les besoins du réseau. Ainsi, de chaque transaction découle une inscription comptable en positif chez la personne ayant fourni le bien ou service et en négatif chez celle en ayant profité de sorte que le système dans son ensemble reste

perpétuellement à l'équilibre. Ce modèle s'inspire d'un idéal anarchiste d'auto-organisation monétaire exempté d'acteurs bancaires privés et considérant le crédit comme un "commun" (Greco, 2009). Comme la responsabilité du remboursement de la dette repose sur l'entièreté du réseau et non sur un acteur individuel tel que dans le système bancaire conventionnel, on parle de systèmes de crédit collectif dans lesquels des mécanismes sont mis en œuvre pour garantir tant la confiance que la sécurité de la communauté de paiement et ainsi éviter des défauts de paiement. Ces derniers peuvent prendre des formes diverses allant de la réglementation prudentielle limitant les autorisations de découvert des membres en fonction de diverses caractéristiques à l'organisation d'événements visant à renforcer les liens sociaux, voire à augmenter l'effet de réseau, au sein de la communauté. Notons également que ces systèmes mobilisent une variété d'unités de compte selon les objectifs qu'ils poursuivent, c'est-à-dire que la valeur des échanges peut être comptabilisée en temps de travail ou dans une autre unité monétaire équivalente ou non à la monnaie conventionnelle. Au niveau de leur utilité, ces systèmes de crédit-mutuel permettent d'offrir une capacité supplémentaire de financement du quotidien ou de l'investissement (selon les choix structurels et normatifs effectués) aux membres de leurs communautés.

Quant à elles, les monnaies convertibles sont émises en contrepartie de la monnaie centrale, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de création monétaire en soi vu que les individus échangent de la monnaie conventionnelle contre de la MC auprès d'un bureau de change. Dans la plupart des cas, la valeur de l'unité monétaire de la MC est similaire à celle de l'unité de la monnaie centrale du territoire dans laquelle elle circule (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018). Ce type de monnaie est associé à la notion de nantissement, car l'argent échangé contre la MC est placé sur un fond de garantie auprès d'une banque partenaire dont les investissements associés au fond sont fléchés dans des secteurs congruents avec la philosophie du projet monétaire. Cette sécurité obligatoire sert à assurer tant la conversion sortante de MC que le système dans son entier en cas de retrait de la MC lors de l'abandon du projet. Ce mécanisme monétaire peut également imputer des taxes lors de la conversion entrante et sortante de monnaie afin de gérer la masse monétaire : une bonification est possible lors de la conversion entrante afin d'inciter les individus à utiliser ce moyen d'échange alternatif ; à l'inverse un rédimage, soit une retenue sur le montant retourné, peut être appliqué lors de la conversion sortante, qui est généralement limitée aux membres professionnels du réseau, afin tant de dissuader la sortie d'unité de

MC que de fournir des ressources pour la gestion du système monétaire et pour le financement de la bonification (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018). De plus, ce type d'émission peut également comporter un principe de monnaie fondante, c'est-à-dire un mécanisme de perte automatique de valeur au cours du temps afin d'encourager la circulation plutôt que l'accumulation et ainsi de vivifier le tissu économique régional tel que nous le verrons par la suite.

2.3 Spécificités des monnaies citoyennes locales

Ayant traversé les principales distinctions qui structurent le champ des MC, nous allons maintenant observer plus spécifiquement les monnaies locales citoyennes (dorénavant simplifié par MLC) afin de mettre en évidence leur dynamique d'évolution, leurs mécanismes de fonctionnement ainsi que les principaux enjeux qu'elles rencontrent pour s'établir de manière pérenne. Cette section de la revue de littérature est la plus fournie, car elle établit les bases théoriques et contextuelles sur lesquelles s'appuiera l'analyse de notre cas d'étude, soit une enquête sur la MLC gérée par l'association Monnaie Léman en Suisse romande.

Apparues initialement à la fin des années 1970, les MLC ont connu un essor important à la fin des années 1990 aux États-Unis afin de consolider et de transformer les économies locales dans un contexte de récession économique (Blanc, 2018). Leur naissance est associée avec le développement tant du mouvement politique vert, qui priorise les thématiques écologiques, que du mouvement de transition, qui œuvre pour l'avènement d'une société plus soutenable, dans le cadre de leur quête de propositions concrètes à mettre en œuvre et à soutenir politiquement. Tous deux les perçoivent comme des outils capables de contribuer au réencastrement de la sphère économique dans la réalité sociale et l'environnement biophysique (Stamm, 2021). La dimension militante des porteuses de ces projets est mise en avant par Jérôme Blanc et Marie Fare (2013) comme se situant au croisement entre une logique contestataire et une logique palliative, soit une critique de la structure dominante jointe à la mise en activité de solutions alternatives plus adaptées. Les effets de la crise économique de 2008, et plus récemment ceux du Covid-19, leurs ont conféré un nouveau souffle construit autour de la volonté de se réapproprier citoyennement l'outil économique monétaire, car "les réformes du système monétaire et financier dominant sont hors de portée des personnes qui désirent réellement les mettre en branle." (Stamm, 2021, p.48). Sur cette base et au moyen de

chartes éthiques, les associations gestionnaires de MLC ont mis en circulation des monnaies qui visent à démocratiser l'économie tout en promouvant des activités économiques associées à une économie équitable de proximité et à faible impact écologique (Stamm, 2021, p.46). Selon les chiffres avancés dans la littérature, il y en aurait plus de 4000 en activité dans le monde, toutefois il n'existe pas d'organisme effectuant un recueil systématique permettant d'avoir une vision d'ensemble de ce domaine (Tichit et al., 2022). Le renforcement progressif des modèles de MLC a conduit à leur reconnaissance juridique en France en 2014 grâce à l'adoption d'une loi sur l'économie sociale et solidaire qui les définit comme des "titres de monnaies locales complémentaires" et les intègre au code monétaire et financier (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018, p.15). Ils ont également été reconnus dans d'autres pays comme au Brésil à la suite de l'expérience du Palmas sur laquelle on reviendra par la suite (Blanc, 2018, p.22). En parallèle à cette dimension politico-légale, on observe également l'institutionnalisation du partage de connaissances relatives au MLC : d'une part au travers de la littérature scientifique comme illustré par la création de la revue intitulée *International Journal of Community Currency Research* ou le manuel à l'usage des citoyens pour créer une MLC produit par Lietaer et al. (2017) ; d'autre part via la création d'associations faitières et internationales de MLC qui œuvrent, entre autres, au développement d'outils numériques en libre accès.

La notion de MLC rassemble une multitude d'expérimentations monétaires à travers le globe, toutefois l'ensemble de celles-ci partage un socle de caractéristiques communes comportant différentes dimensions que nous allons maintenant décrire. Marie Fare en propose la définition générale suivante : "[Une MLC est une] unité de compte spécifique, développée à l'initiative d'un groupe d'acteurs réunis au sein d'un réseau et sur un territoire délimité, permettant de comptabiliser et de régler des échanges de biens et services." (2016, p.9). Bâties sur une adhésion volontaire des membres, ces monnaies constituent des instruments pour la transformation des territoires afin d'atteindre divers objectifs de développement, c'est-à-dire pour faire évoluer "l'aménagement du devenir socio-économique de populations supposées être dans une situation insatisfaisante" (cours de PEI, 2021). Ces objectifs contiennent tant des dimensions liées à une réorientation des flux économiques vers le marché local et vers la circulation monétaire dans l'économie réelle plutôt que la thésaurisation financière, que d'autres associées à leur utilité sociale et à la réduction des conséquences néfastes de l'économie sur

l'environnement (Blanc, 2018). Nous allons maintenant les détailler successivement et examiner dans quelles mesures elles se rapportent à la notion de développement durable.

Au niveau économique, ces alternatives monétaires s'inscrivent dans une logique transformatrice avec comme objectifs centraux la territorialisation de l'économie et la dynamisation des échanges locaux. Marie Fare l'explique ainsi : "La territorialisation des activités doit mécaniquement conduire à une dynamisation des échanges au sein du dispositif de monnaie sociale, dans la mesure où, en restreignant l'usage de la monnaie interne au niveau local, les échanges internes devraient connaître une augmentation de leur volume et générer ainsi une augmentation de l'activité interne par effet multiplicateur." (2012, p.60). L'usage des MLC étant géographiquement limité, cela empêche les acteurs de réinvestir la richesse localement créée dans l'économie mondialisée, qui génère des inégalités sociales ainsi qu'un important impact environnemental négatif, et les oblige à s'orienter vers l'économie réelle du territoire (Calderon, 2015). Autrement dit et comme illustré par la figure 1, cet ancrage territorial monétaire permet d'éviter la fuite des richesses sur les marchés mondiaux tout en constituant un vecteur de dynamisation économique régionale au service de la promotion d'un régime de croissance partagé et soutenable (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018). Bien qu'il n'y ait pas de volonté autarcique vu qu'il s'agit de MC, ce processus de régionalisation économique doit tout de même s'orienter vers le remplacement d'une partie des flux existants avec des acteurs nationaux ou internationaux par de nouveaux échanges locaux afin de réduire les effets négatifs sur l'environnement découlant de secteurs productifs ayant été délocalisés, comme c'est le cas de l'agriculture (Stamm, 2021).

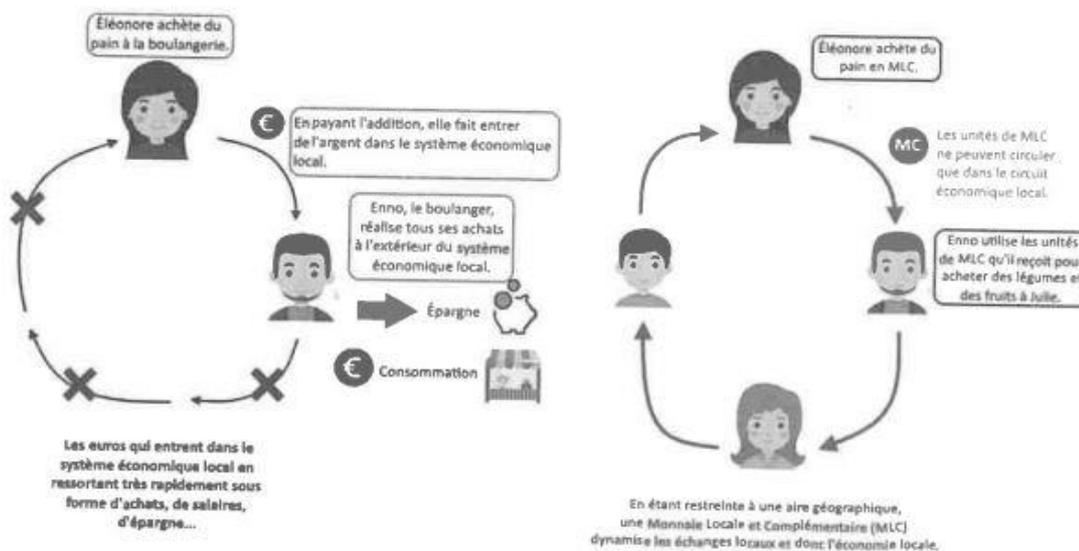


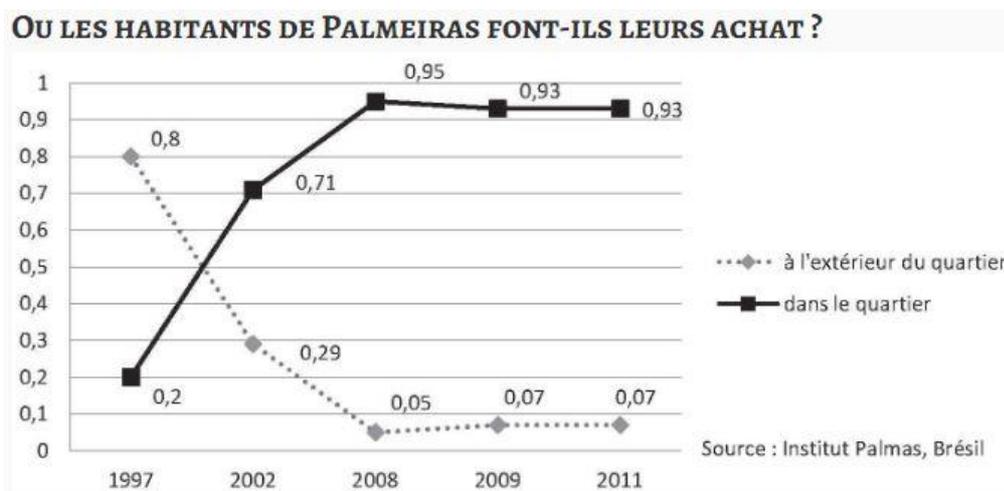
Figure 1 – Les monnaies locales et complémentaires : des outils au service du développement économique local.

(© Freepik, Gregor Cresnar, Madebyoliver, pour les pictogrammes).

Sur le plan humain, les MLC partagent l'ambition de procurer de l'utilité sociale, soit une "capacité de contribuer à la réduction des inégalités économiques et sociales, la solidarité et à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives de développement humain durable" (Gadrey, 2004 dans Lietaer et al., 2017, p.163). Pour ce faire, elles s'appuient sur la notion de confiance au sein de la communauté et sur l'adhésion à une charte de valeurs éthiques (pour la majorité des projets). Ainsi, "[elles] s'inscrivent pleinement dans les mouvements de l'économie sociale et solidaire et de certaines formes de l'économie collaborative [afin de favoriser la cohésion sociale et l'identification communautaire]" (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018, p.30). Dans cette approche contemporaine, l'individu n'est pas considéré comme un simple animal économique, mais comme un maillon de l'ensemble social constitué par le réseau d'échange local qui valorise les relations humaines plutôt que simplement transactionnelles (Boivin, 2021). L'échange humain étant placé au centre de ces projets, les membres sont encouragés à s'impliquer dans des processus décisionnels participatifs et citoyens afin de construire communément le devenir social de la communauté concernée (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018). Cette dynamique de construction collective vise notamment à développer l'entraide entre les partenaires en vue d'induire un effet de réseau, c'est-à-dire que le réseautage peut conduire à la naissance de solidarité et de coopération à même de renforcer les filières locales (Mouvement Sol, 2021). En somme, les MLC "contribuent à mettre en relation les acteurs du territoire et invitent à une

appropriation des enjeux économiques, sociaux, politiques et environnementaux.” (Fare, 2012, p.66). Marie Fare (2012) affirme que ces monnaies sont vectrices de transformations, car elles orientent les individus et entreprises vers des pratiques de consommation et de production plus soutenables et participent ainsi à la transformation des modes de vie. De plus, l’auteur souligne que “La mise en réseau des acteurs dans une logique *bottom-up* favorise l’émergence d’une communauté solidaire apte à générer un processus de développement local soutenable.” (p.56). Voyons à présent comment les instruments monétaires des MLC ont été construits afin de mettre en pratique ces objectifs théoriques et idéaux à travers divers exemples.

Pour une large majorité d’entre elles, les MLC disposent d’une monnaie convertible dont l’usage est d’une part géographiquement limité au territoire englobé par le projet, et restreint aux établissements et institutions ayant adhéré à la charte éthique d’autre part. Définie par Jérôme Blanc comme groupe 4 *monnaie locale convertible* (voir tableau 2), ces devises nanties souhaitent contribuer localement à une transition écologique et sociale de l’économie en impliquant les divers acteurs du territoire. Cette implication s’effectue par l’usage de la monnaie pour une consommation quotidienne engagée au sein du réseau tant par les individus que par les acteurs professionnels selon les objectifs spécifiques de chaque projet (Blanc, 2018). Nous allons maintenant observer deux exemples qui illustrent la diversité de ce type d’initiatives monétaires. Développée à partir de 1998 dans la banlieue défavorisée de Fortaleza au Brésil par Joaquim Melo en parallèle à la banque communautaire du même nom, la MLC Palmas est associée à un système de micro-crédit productif ou à la consommation afin de faire circuler l’argent au sein de la communauté et ainsi maintenir du travail et des revenus dans le quartier tout en encourageant une dynamique de production endogène (Robin, 2014). Les propos de son créateur dans le film de Marie-Monique Robin soulignent la nature sociale de cette frange des MLC qui peut être considérée comme une monnaie de nécessité : “La monnaie Palmas est une grande arme et un grand outil contre la pauvreté, parce qu’elle génère de la richesse à partir du local, du plus pauvre. C’est la monnaie de la vie. Il existe deux monnaies : celle de la mort, qui génère de la compétition, des conflits, de l’accumulation ; et celle de la vie, qui nous sert à acheter, à échanger, à se mettre en relation, à vivre mieux.” (2014, 78’’). Le graphique réalisé par l’institut Palmas à propos des effets de l’introduction de la MLC sur la dynamique de consommation illustre le potentiel de ces modèles monétaires pour relocaliser l’économie au sein du territoire (Melo, 2011).



Notre second exemple de MLC convertible, la Chiemgauer, a été initié en 2003 dans une partie de la Bavière en Allemagne afin de renforcer l'économie locale en fléchant la consommation tout en structurant la sphère productive autour de valeurs communes (Martin, 2018). Elle vise aussi à consolider la coopération entre les acteurs du territoire et le soutien au monde associatif (Blanc, 2018). Une monnaie numérique a été associée à la monnaie papier initiale ce qui a permis de perpétuer l'augmentation du volume monétaire et d'utilisateurs : en 2006, il y avait 1735 utilisateurs pour 120'000 unités en circulation contre 3766 pour 1'080'000 en 2022 (chiffres tirés du site officiel du projet). En rassemblant également plus de 500 partenaires durant quasi vingt ans d'existence, ce projet constitue un exemple d'instauration pérenne d'une MLC au niveau mondial tout en démontrant qu'elles favorisent une circulation monétaire plus élevée que les monnaies conventionnelles (Gelleri, 2009). Cette stabilité dans le temps d'un projet de MLC nécessite un important travail initial de conception ainsi que continu d'implication des actrices et de recherche de financement que nous allons maintenant détailler.

Pour s'établir sur le long terme, les MLC sont confrontées à de multiples enjeux dès leur mise en place, puis tout au long de leur existence. Le premier enjeu auquel elles sont confrontées est de nature géographico-économique : lors de la conception du modèle monétaire, les porteuses du projet doivent veiller à définir un territoire d'une taille pertinente pour que la monnaie puisse circuler de manière efficiente au sein d'un bassin de vie économique et ainsi atteindre ses objectifs. Jérôme Blanc nous informe que ces territoires sont des constructions empiriques visant à activer la capacité "d'assurer une proportion élevée de production de certains biens et services consommés, un faible

volume d'énergie nécessaire au transport des biens et des personnes et une forte capacité à engendrer ses propres revenus.” (2018, p.87). La notion d'activation est essentielle, car les territoires adéquats ne sont pas prédéfinis, mais doivent être construits collectivement selon les potentialités identifiées de combinaison d'une proximité géographique et d'une proximité organisée (mise en lien des actrices sur le territoire défini) à même de générer des circuits de transactions locaux articulant espaces de production et de consommation (Blanc, 2018). Autrement dit, une économie présentielle diversifiée et non orientée majoritairement vers l'extérieur est nécessaire pour qu'une MLC puisse s'intégrer de manière résiliente dans un projet de transition territoriale (Bristow, 2010). Dans la pratique, il en résulte une diversité des territoires couverts par les MLC allant du quartier (SOL) au territoire culturel et linguistique (Eusko) en passant par l'agglomération (La Gonet) - exemples entre parenthèses (Blanc, 2018).

De nature socio-économique, l'enjeu suivant se rapporte à la participation des actrices du territoire au sein du projet de MLC dans une dynamique de cocréation. Bernard Lietaer et al. affirme que “pour qu'une MLC fonctionne, elle doit impliquer les citoyens et les partenaires dès le début du projet tout en leur présentant la valeur ajoutée de leur participation.” (2017, p.44). En se structurant de cette manière, les MLC participent à la redéfinition de la gouvernance territoriale dans une optique de gestion de l'outil monétaire comme un commun (Mouvement SOL, 2021). De plus, cette dynamique participative, également associée à d'autres facteurs concourants comme des événements promotionnels ou des rencontres entre les partenaires, doit permettre de favoriser l'identification au projet au sein du territoire et ainsi en renforcer l'appropriation citoyenne nécessaire à leur développement ainsi qu'à leur stabilité (Lietaer et al., 2017). Les deux enjeux ci-présentés nécessitent l'utilisation de ressources propres à l'association émettrice ce qui constitue le troisième enjeu clé pour leur résilience.

Comme pour une très large majorité des projets associatifs, la dimension financière constitue un enjeu central pour assurer le bon fonctionnement d'une MLC. Les fonds à disposition d'un projet dépendent de sa nature, c'est-à-dire de ses moyens initiaux et de choix organisationnels afin de dégager des ressources propres ou externes. Bernard Lietaer et al. (2017) identifient trois modèles types associés à l'agencement des divers canaux de financement (voir tableau 4) qu'il faut judicieusement combiner pour s'assurer de la pérennité d'un projet de MLC : le premier est dominé par le bénévolat, mais il doit faire face à un risque d'essoufflement de l'engagement des membres ; structuré autour

des subventions et divers dons, le deuxième type dépend du renouvellement de ces entrées externes ; considéré comme un idéal de stabilisation et d'autonomie, le troisième modèle se nourrit de ses propres activités pouvant aller des frais d'adhésion des membres à divers revenus marchands. Les divers experts interrogés par Sanel Alberto Ramirez (2021) se rejoignent autour du constat qu'il est urgent de trouver de meilleurs équilibres entre les sources de financement internes et externes afin d'assurer le financement à long terme des coûts des MLC tout en mentionnant le rôle central que devraient prendre les autorités publiques comme acteur de soutien à ces démarches de transition. Ces derniers comportent les différents éléments suivants : frais de fonctionnement, création de la monnaie physique et numérique, gestion du dispositif technique, communication, loyers et salaires (Lietaer et al., 2017). Marion Cauvet et Baptiste Perrissin-Fabert prolongent ce constat de l'importance de stabiliser les ressources en affirmant que : "Le manque de ressources financières pérennes pour payer les frais de fonctionnement des plateformes est un frein central à leur développement, notamment pour se doter d'un support numérique traçable et sécurisé, afin de faciliter les échanges." (2018, p.58-59). Cette déclaration s'appuie sur une enquête empirique effectuée par l'Institut Veblen auprès de porteuses de projet de MLC et focalisée sur les freins à leur développement par rapport aux objectifs annoncés.

Tableau 4 - Les ressources possibles pour les dispositifs de MLC selon les acteurs et partenaires potentiels

| | | | | | |
|-------------------------|---|-------------------------------------|---|--|----------------|
| | Utilisateurs du dispositif | | Partenaires possibles dans le circuit monétaire | Organisations et personnes tierces | |
| | Les créateurs du dispositif peuvent se trouver parmi eux | | | | |
| | Adhérents (particuliers, prestataires, collectivités publiques, organisations diverses) | Collectivités publiques partenaires | Banques et entreprises partenaires | Soutiens privés divers (associations, fondations, fonds européens, etc.) | Clients divers |
| Ressources de la double | Frais d'adhésion | / | / | / | |

| | | | | | |
|--------------------------------------|--|--|--|---|---|
| qualité | | | | | |
| Ressources marchandes | Frais d'accès et d'utilisation de la monnaie (fonte, frais de conversion, seigneurage) | Marchés publics (commande publique) | Frais de publicité, seigneurage (placement du fond de réserve) | / | Prestations, formations... Ventes diverses (lots de coupons, tourist box, etc.) |
| Ressources redistributives | / | Subventions, prix... | Subventions, mécénat... | / | |
| | | Accès à des services, du matériel, des locaux, affectation de temps de travail, etc. | | | |
| Ressources du don | Bénévolat, dons monétaires et en nature | Dons monétaires et en nature | | | / |
| Tiré de Lietaer et al. (2017, p.172) | | | | | |

Diverses études réalisées sur des MLC existantes affirment que leur niveau de développement n'a pas atteint son maximum au regard du potentiel identifié ou supposé, car elles font circuler des volumes monétaires marginaux relativement à l'argent conventionnel en circulation sur les territoires en question et peinent à entraîner l'ensemble des acteurs du territoire dans le projet (Fare, 2016 ; Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018 ; Mouvement SOL, 2021). Les divers experts du champ des MC établissent un consensus sur le potentiel prometteur de ces outils pour mener les sociétés sur la voie du développement durable à travers leur contribution à la revitalisation de l'économie locale qui est particulièrement exacerbée en période de crise comme on l'a vu récemment avec le Covid-19 (Ramirez, 2021). Les résultats de l'étude du Mouvement Sol soulignent que les apports des MLC pourraient "connaître un saut d'échelle systémique considérable, à la condition d'une meilleure appréhension de leur rôle et de leur potentiel d'activation du changement, mais également par leur appropriation (ou saisissement) plus soutenue par la diversité des acteurs de nos territoires" (2021, p.46). Cet état de fait découle notamment de la réticence des pouvoirs publics à fournir des garanties financières plus consistantes que des subventions ponctuelles à des expérimentations de MLC tel qu'avancé par Marion Cauvet et Baptiste Perrissin-Fabert : "La montée en puissance des monnaies

locales se heurte à des blocages institutionnels et intellectuels qui pourraient être surmontés si un portage politique émergeait, libérant l'engagement des pouvoirs publics dans ce type d'innovations." (2018, p.107). Ce soutien permettrait aux associations gestionnaires de MLC de tendre vers le besoin de professionnalisation identifié par les experts (Ramirez, 2021) tout en s'inscrivant dans des projets plus vastes de développement territorial. Seyfang et Longhurst (2013) mentionnent leur capacité à devenir un outil à la disposition des décideuses pour atteindre divers objectifs de politiques publiques associés au développement soutenable, néanmoins des études complémentaires sont nécessaires pour en saisir les spécificités et les mobiliser de manière performante. Cette dimension du soutien politico-financier est intimement liée à l'enjeu de l'adaptation des MLC à l'ère numérique qui se présente comme une nécessité pour en prolonger le développement bien qu'elle induise des coûts importants.

Bien que les MLC se sont tout d'abord construites en mettant en circulation des monnaies papiers disposant d'une teneur symbolique dans le contexte de la volonté de marquer une rupture avec le modèle dominant de l'économie financière dématérialisée, une grande majorité dispose aujourd'hui d'une forme numérique qui circule de manière concomitante (Tichit, 2022). La numérisation des instruments monétaires déployés par les MLC s'inscrit dans la double volonté d'en faciliter les usages et d'en accroître les capacités de monitoring. L'utilisation d'une version numérique permet de se défaire de la nécessité de se rendre dans un bureau de change qui implique d'anticiper ses achats et peut constituer un frein à employer la monnaie locale (Martin, 2018). Outre cet élargissement potentiel du nombre d'utilisateurices, le numérique permet de faciliter l'usage de la MLC entre les entreprises (dynamique B2B) dont les transactions relèvent de montants plus importants (Martin, 2018). L'article d'Ariane Tichit et al. (2022) illustre ces éléments en mobilisant l'exemple de l'Eusko dont le passage au numérique s'est traduit par une augmentation de 40% de la masse monétaire en circulation ainsi que par une hausse des volumes de transactions réalisées avec la monnaie. Sur le plan technique, la monnaie numérique peut se réaliser selon deux modèles : soit via un système centralisé consistant en un logiciel de monétique développé par des acteurs tiers (Cyclos) ou en interne (Kohinos) et associé à des cartes et terminaux de paiement ; soit par un système décentralisé reposant sur une blockchain, qui est une technologie libre de droit concordante avec les valeurs de l'économie du partage véhiculé au sein des MLC, et résultant sur une application et des codes QR (Tichit, 2022). Le premier système ne

requiert pas de connaissances informatiques préalables pour sa mise en activité contrairement au second, toutefois il est plus coûteux et moins sécurisé vu qu'il repose sur un tiers plus sensible aux cyber-attaques étant donné l'existence d'un point unique de défaillance (Tichit, 2022). Peu importe le choix du modèle, cette numérisation du moyen de paiement des MLC permet d'en améliorer la traçabilité et de mesurer divers indicateurs comme la vitesse de circulation ou l'effet multiplicateur monétaire qui sont essentiels pour légitimer les démarches de monnaies locales auprès des autorités publiques dont elles nécessitent le soutien (Martin, 2018). Ces critères permettent d'apprécier l'impact effectif des dispositifs de MLC et d'en observer l'évolution à travers le temps.

2.4 Études d'impact des monnaies locales citoyennes

Après avoir observé les diverses spécificités associées aux MLC dans le champ plus vaste des MC, nous allons maintenant nous focaliser sur les auteurices qui ont suggéré des approches pour en évaluer les impacts, puis nous reviendrons sur les diverses études d'impact existantes afin de décrire la variabilité des méthodologies mobilisées et les suggestions en découlant. Tout d'abord, Jérôme Blanc (2018) affirme qu'il est nécessaire d'apprécier leurs effets, notamment économiques, au regard des projets que les MLC servent et des transformations des représentations engendrées. Cela implique qu'on ne peut se limiter à effectuer une analyse quantitative autour des critères principaux que sont la vitesse de circulation monétaire, l'effet multiplicateur territorial et la taille du réseau (nombre d'unités, d'usagers, de partenaires, de relations, etc.), car il faut y associer une dimension qualitative incluant l'évolution des opinions et pratiques des parties prenantes pour disposer d'une vision d'ensemble (Blanc, 2018). Pour illustrer cela, l'auteur mobilise l'exemple suivant qu'on ne percevrait pas en effectuant une analyse uniquement quantitative : "Le changement de fournisseurs pour pouvoir écouler la monnaie locale est un signe de transformation des réseaux de transactions des prestataires dans un sens plus soutenable." (Blanc, 2018, p.102). Cet exemple démontre que les effets ne se limitent pas à leur dimension quantifiée, car il traduit une volonté des partenaires d'aller dans la direction suggérée par les valeurs véhiculées par la MLC quand bien même les effets bénéfiques collectifs sont dissonants pour des acteurices soumis à des contraintes à court terme.

Cette approche est concordante avec la proposition de Bernard Lietaer et al. de ne pas se limiter à effectuer une analyse purement monétaire du modèle économique des

monnaies locales associatives (MLA), car il faut y associer l'étude "des coûts évités et de[s] réflexions sur les plus-values sociales, économiques, démocratiques et environnementales des MLA : amélioration du cadre de vie, maintien de commerces et de productions alimentaires de proximité, réduction des émissions de GES et polluants divers, cohésion sociale, etc." (2017, p.163). Dès lors, il favorise l'usage de la notion de "modèles socio-économiques" pour mettre en évidence "l'encastrement social et politique de l'activité des MLA" (Lietaer et al., 2017, p.164). Il précise également que "Ces modèles sont fondés sur trois axes : les "richesses humaines", conduisant à prendre en compte le bénévolat aux côtés du salariat et autres activités rémunérées ; les stratégies d'alliances des associations, conduisant à souligner l'ampleur et la diversité de ces connexions constituant autant de ressources ; les "leviers financiers" plus classiquement considérés." (Lietaer et al., 2017, p.164). Ces différentes composantes font écho aux divers types de ressources observables dans le tableau 4 tout en illustrant l'importance de mettre en place un modèle équilibré pour s'assurer de la stabilité du projet et favoriser l'atteinte de ses objectifs. Afin d'évaluer les résultats de manière optimale, l'auteur suggère aux porteuses de projets de définir et de mobiliser des "objectifs SMART" (spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et inscrits dans le temps) en collaboration avec les diverses parties prenantes afin que les critères soient partagés par l'ensemble du réseau (Lietaer et al., 2017, p.41). Pour mesurer l'accomplissement du potentiel associé au projet, une tâche ardue bien que nécessaire pour prolonger son développement, Lietaer et al. conseillent de coupler "des indicateurs de suivi de la monnaie (taux de conversion, volume de monnaie en circulation), des indicateurs de résultats et d'impacts (cartographie des échanges, qui suppose la traçabilité des transactions pour identifier les pôles de circulation et d'accumulation de la monnaie ; chiffres d'affaires réalisés en monnaie locale) mais également sur le processus (analyser la cohérence des intentions avec les outils mobilisés et les valeurs centrales et les choix organisationnels)." (2017, p.181). L'accumulation de ces différentes dimensions analytiques en fait une tâche complexe pour des associations disposant rarement des ressources suffisantes pour la réaliser et c'est en cela que la recherche scientifique peut constituer un soutien important.

En s'appuyant sur la littérature existante "(Place, 2018 ; Place et Bindewald, 2018 ; Michel et Hudon, 2015 ; Seyfang et Longhurst, 2013, Dittmer, 2013)", l'un des articles les plus récents dans le domaine de l'innovation monétaire affirme qu'il existe encore un déficit de recherche en terme d'évaluation de l'impact des MLC et des facteurs

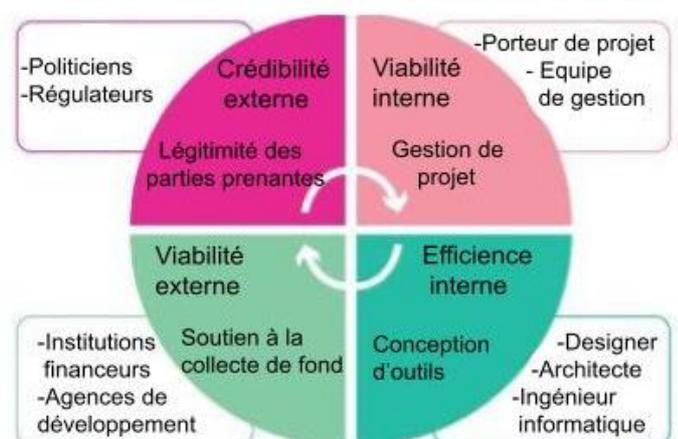
d'amélioration associés (Place et al., 2021, p.35). Ce constat est partagé par Michel et Hudon (2015) qui soulèvent la faible quantité de travaux s'étant focalisés sur la contribution des MLC aux trois piliers de la durabilité (économique, environnementale et sociale) lors de leur mise en activité alors que cela se présente comme une nécessité tant dans le cadre de leur quête de légitimité que de celle d'augmentation de la participation et des soutiens. À l'heure actuelle, la littérature scientifique (Matti et Zhou, 2022 ; Place et al., 2021 ; Tringale, 2021 ; Michel et Hudon, 2015 ; Seyfang et Longhurst, 2013) a démontré que les MC contribuent à la durabilité sociale, notamment via l'inclusion de groupes sociaux marginalisés et le renforcement de la cohésion sociale, mais, a contrario, les effets sont encore limités et peu significatifs pour ce qui se rapporte tant à la durabilité économique qu'environnementale. Michel et Hudon avancent l'explication suivante pour décrire cette situation : "the economic benefits are somewhat diminished by the small scale of these systems and the lack of awareness on their scope, making it difficult for them to have a significant impact on the local economy. [...]." (2015, p.168). Cela rejoint les propos de Dittmer (2013) qui mentionnait déjà que les MC ne réalisent que faiblement leur potentiel en tant qu'outils de décroissance volontaire. Au sein de la littérature existante, hormis le manque de données suffisantes pour témoigner de l'impact des MC, on peut identifier une forte variabilité des méthodes d'évaluation appliquées ainsi qu'une absence de recherches sur les types récents de MLC qui combinent différents instruments monétaires comme c'est le cas du projet étudié dans la seconde partie de ce mémoire.

Diverses propositions ont émergé au sein de la littérature pour outrepasser cette situation qui peut être considérée comme dommageable dans le cadre de la poursuite du développement des MLC qui nécessite des retours d'expérience documentés et mobilisables. Ces propositions peuvent être divisées en deux groupes se focalisant respectivement sur l'uniformisation des méthodes d'évaluation ainsi que sur l'utilisation d'une méthodologie capable d'englober les multiples dimensions de cette thématique caractérisée par une complexité notable. Michel et Hudon mettent en avant le besoin de standardisation des méthodes d'évaluation de l'impact des MC existantes et émergentes pour les études à venir tout en précisant les raisons : "we encourage the development of a standardized assessment tool that has to be "balanced, coherent and comparable across different currency models on one hand, and sufficiently flexible to mirror the specificities of the initiative on the other hand" (Place and Bindewald, 2015, p.7)" (2015, p.168). Ils suggèrent l'adoption du prototype de matrice d'évaluation d'impacts

développé par Place et Bindewald (2015) pour traiter des données sur l'efficacité et l'efficience des systèmes de MC. Structuré autour de cinq dimensions (culture, gouvernance, économique, sociale et environnementale) associées aux objectifs du projet, ce modèle intègre des procédures de suivi de l'évaluation tout en décomposant ces dimensions en indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs reproductibles afin de faciliter la comparabilité entre les études (Michel et Hudon, 2015). Outre l'intérêt évident pour le secteur spécifique de la recherche, cette suggestion doit permettre de renforcer le développement des projets de MLC à l'interne en améliorant la performance tout en constituant un outil pour augmenter les soutiens externes tel qu'illustré sur la figure 2 via une forme de contre-don qu'est la transmission d'informations précises et significatives sur les bienfaits du projet (Place et Bindewald, 2015).

Cette décomposition du phénomène monétaire en divers indicateurs s'observe également au sein de la deuxième frange des propositions qui défend l'application d'une méthode d'analyse intégrale mobilisant des méthodes mixtes avec l'intention de cerner pleinement l'objet étudié. Christophe Place et al. l'expliquent de la manière suivante : "Because Money is interdisciplinary by nature, the impact assessment and improvement of a currency needs to be holistic – meaning beyond macro/micro-economics – on the form and substance (method and theory) or on the style and content (format and findings). Therefore, using an integrative methodological framework – called Integral Methodological Pluralism – becomes a matter of course as the impact of a currency is plural; neither purely empirical, nor exclusively economical [...]." (2021, p.46). En somme, ils soutiennent l'application d'une approche pluri- et trans- disciplinaire tel que défendue par Christian Arnspenger : "The use of AQAL [All Quadrants All Levels] is our best chance to be able to use a whole spectrum of methodological tools that will gradually push our economies on an evolutionary-developmental path toward higher existential and critical performance." (2010, p.18). On comprend ainsi que la multiplication des lentilles

Figure 2 - Nécessité et finalité des cadres d'analyse et d'évaluation d'impact (Source, NEF, 2014)



Traduit à partir de Place et Bidenwald, 2015, p.160

méthodologiques doit permettre d'observer la globalité des impacts associés aux MLC, et plus largement à l'économie, et ainsi de s'extirper de la limitation induite par une analyse strictement positiviste qui néglige de nombreuses facettes de la réalité. À l'inverse de ce cheminement réflexif, Josh Matti et Yang Zhou (2022) ont mobilisé divers indicateurs socio-économiques via une méthode quantitative d'inférence causale pour étudier les liens entre l'introduction de la MLC BerkShares et le développement économique du territoire concerné. Il en découle la conclusion suivante : "Money is money" qui suggère que les MLC ne constituent pas un outil pertinent à intégrer dans le cadre des stratégies de développement économique territorial ce qui s'oppose au reste de la littérature présenté dans ce travail (Matti et Zhou, 2022, p.17). Limitée à une analyse sur des indicateurs quantitatifs, ce dernier exemple d'étude illustre profondément l'influence des choix méthodologiques sur la nature des résultats obtenus tel qu'avancé dans cette partie focalisée sur l'évaluation de l'impact des projets de MLC.

Conclusion de la revue de littérature

L'examen de l'état de la littérature scientifique dans le champ des MC, et plus spécifiquement des MLC, nous a permis de mettre en évidence l'historique de leur développement ainsi que les enjeux auxquels elles se trouvent confrontées pour prolonger leur développement. Notons par ailleurs que la dimension territoriale apparaît comme primordiale pour atteindre les objectifs de transition tel que mis en avant par le Mouvement Sol : "Il s'agit bien aujourd'hui de planifier des projets de territoire capables de répondre aux défis de nos sociétés modernes afin de faire émerger les transformations et mutations de notre société pour assurer la survie de(s) l'espèce(s)." (2021, p.48). Dans cette optique, qui fait écho à la suggestion initiale de David Boivin, Christophe Stamm affirme que "Les monnaies locales gagnent à être connues et développées, car elles peuvent servir de levier pour la transition socio-écologique. On peut les voir comme des utopies réelles dans le sens où les groupes qui les mettent en place, dans le monde d'aujourd'hui, créent des institutions sociales pour le monde de demain." (2021, p.45). En outrepassant le verrouillage induit par l'organisation monétaire conventionnelle via l'ouverture d'une pluralité monétaire, les MLC se révèlent être "un nouvel instrument-levier à haut potentiel de transformation" pour les collectivités locales qui peuvent en expérimenter diverses "combinaisons pour en faire de véritables catalyseursfare de l'animation et du développement territorial" (Fare, dans Mouvement Sol, 2021, p.49).

Ainsi les MLC présentent deux atouts majeurs : d'une part elles disposent d'un pouvoir social transformateur en contribuant à l'empuissancement populaire associé à leur nature "d'outils de réappropriation de la citoyenneté" (Cauvet et Perrissin-Fabert, 2018, p.25) ; d'autre part elles contribuent à la stabilisation d'une économie plus petite, modeste et écologiquement soutenable grâce au découplage vis-à-vis des grands flux de la finance et des ressources (Paech, dans Robin, 2014). En somme, bien qu'elles ne soient pas encore suffisamment établies pour être efficaces, les MLC se dévoilent être de nouvelles institutions porteuses d'espoir dans le cadre de l'indispensable transition que les sociétés doivent mettre en œuvre. La comparaison de Bernard Lietaer illustre très bien cela : "Je compare tout cela [développement effectif de MC malgré la réticence des banques similaire à celui des logiciels libres malgré l'emprise de la société de Bill Gates] avec l'aéronautique des frères Wright : on avait montré au début du XXe siècle que voler devenait possible. On sait désormais qu'il est possible d'avoir des monnaies complémentaires. Il faut maintenant les organiser correctement et à une échelle où elles peuvent faire une différence." (2009, p.10).

PARTIE 3 : ÉTUDE DE CAS DE L'ASSOCIATION MONNAIE LÉMAN

Introduction de l'étude de cas

Nous entrons à présent dans la partie empirique et analytique de ce travail de mémoire qui étudie les monnaies locales citoyennes à travers un prisme de durabilité territoriale et de solidarité communautaire. Construite autour du projet monétaire porté par l'association Monnaie Léman, cette section de la recherche aspire à faire le lien entre la réflexion théorique relative aux MLC et l'observation de leur réalité pratique en étudiant un cas spécifique sur le terrain. Le cas examiné s'inscrit dans la continuité du contexte de développement des monnaies alternatives et complémentaires présenté dans les parties précédentes, notamment parce qu'il est associé à des buts environnementaux, sociaux et économiques. Comme la majorité des expérimentations de MLC, son émergence résulte d'une vision critique sur le système monétaire conventionnel dominant : fonctionnement de la création non-démocratique et mode de circulation favorisant des pratiques orientées dans le sens d'une dynamique de croissance. En Suisse et grâce à l'impulsion de groupements citoyens, diverses MLC ont vu le jour suite à la crise économique et financière de 2008 afin de contribuer à l'avènement d'une économie plus résiliente de par sa nature locale et soutenable.

Comme elles poursuivent des buts spécifiques distincts de ceux associés à l'argent conventionnel, ces formes de monnaies modernes sont considérées comme des *grassroots social innovations* se déroulant dans un secteur d'activité de niche vu leur état de développement actuel sur le territoire helvétique, et plus largement au niveau mondial, relativement à celui des monnaies étatiques (Stamm, 2021). En Suisse, l'absence d'une structuration des MLC au niveau fédéral (via une association faîtière nationale par exemple) pour en défendre les intérêts auprès de la sphère politique ainsi que le faible soutien apporté par les différents niveaux de gouvernance (canton, commune, etc.) contribuent à maintenir cette situation de niche selon Christophe B. Stamm (2021). Couplée aux dynamiques historiques de diffusion des *grassroots innovations*, cette situation helvétique marquée par le retrait récent de diverses MLC (dont le Farinet) démontre qu'il est compliqué de pérenniser l'existence de ces initiatives monétaires alternatives (Stamm, 2021). Dès lors, le projet de l'association Monnaie Léman apparaît comme particulièrement intéressant au vu de sa longévité et de l'envergure de son

développement que l'on décrira par la suite. Son idée sous-jacente est la suivante : dynamiser l'économie locale autour du bassin de vie lémanique via la création d'une communauté de paiement réunie autour de valeurs partagées et associées à la transition. Ces différents éléments centraux se retrouvent dans ce bref texte figurant sur le site internet de l'association : "Régler ses transactions en lémans, c'est bien davantage qu'être membre d'une communauté de paiement... Payer en lémans, c'est brandir la carte d'identité de la transition ! Localement bien sûr, mais en restant ouvert sur le monde." (Site Monnaie Léman). Dans la suite de ce chapitre, nous verrons comment cette phrase se matérialise à travers les choix fonctionnels et organisationnels effectués au sein de l'association Monnaie Léman.

Cette partie empirique de la recherche est structurée de la manière suivante : nous commencerons par détailler la question de recherche ainsi que les hypothèses associées, puis nous décrirons les diverses facettes de la méthodologie employée pour y répondre ainsi que les limites associées. Ensuite nous décrirons plus précisément le modèle étudié en mobilisant les multiples concepts développés dans la revue de littérature afin de situer les spécificités de la monnaie Léman par rapport au champ des MLC. Finalement, nous analyserons les nombreux enjeux associés à ce projet à travers les prismes de la durabilité et de la résilience territoriale afin de valider ou invalider nos hypothèses ainsi que pour répondre de la manière la plus exhaustive possible à notre question de recherche.

3.1 Problématique et question de recherche

"L'un des concepts clés de la transition, c'est l'idée de la résilience communautaire comme moteur du développement. Que ce soit pour l'alimentation, l'énergie ou encore l'orientation de l'économie locale vers la résilience, cela représente des opportunités pour créer des entreprises et permet de développer la nouvelle économie qui progressivement remplacera l'ancienne." (Hopkins dans Robin, 2014)

Ces propos de Rob Hopkins, figure de proue internationale du mouvement de la transition, peuvent paraître anodins en 2023 alors que la notion de transition a fait son chemin tant au sein de la société que dans les diverses instances gouvernementales, pourtant elle soulève des points importants qui m'ont conduit à la réalisation du présent travail. Durant mon cursus de master, l'enseignement "durabilité et anthropologie économique" m'a permis de découvrir l'ampleur de l'emprise de la croissance sur nos modes de vie occidentaux qui nous conduisent incontestablement dans une situation

inquiétante où théories de l'effondrement et de la transition se confrontent sur les scènes politiques et académiques. Cette matière ainsi que d'autres comme "l'économie sociale et solidaire" m'ont également conduit à la découverte d'approches prônant des modes de vie alternatifs et réalisables pour adopter des pratiques quotidiennes plus résilientes, mais tout autant épanouissantes dans une optique de bien vivre. Dès lors, l'enjeu de nos capacités collectives d'expérimenter d'autres modes d'existence plus adaptés à la réalité socio-environnementale de notre cadre de vie m'est apparu comme particulièrement saillant au sein du vaste champ de la durabilité. Pour concrétiser cette nécessaire réorientation de l'activité humaine, nous avons besoin d'actions politiques institutionnelles et citoyennes orientées dans le sens d'une transition volontaire vers une durabilité globale qui reste respectueuse des libertés d'options individuelles.

Dans la réalité pratique qui m'entoure, j'ai pu observer une prédominance, associée à leur plus aisée réappropriation par les acteurs, des thématiques alimentaires et énergétiques vis-à-vis de celle de la structure de l'économie qu'il est plus difficile d'empoigner et d'influer malgré l'essor populaire de dynamiques comme le circuit court et la réduction des déchets. Couplé au renforcement de ma vision critique par l'enseignement "Monnaie, finance et transition" lors duquel l'enseignant (directeur de cette recherche) a mis en avant l'approche de la pluralité monétaire comme atout systémique pour se maintenir collectivement dans une fenêtre de viabilité, cet état de fait a suscité mon attrait pour cette thématique méconnue et à l'allure inaccessible qu'est la création monétaire. Précédemment piégé par le symbolisme majestueux des banques conventionnelles, j'ai réalisé, en conséquence des éléments présentés ci-dessus, qu'en tant qu'individu il est de notre responsabilité de se défaire des idées et modes d'agir préconçus pour se réapproprier notre être économique et l'orienter vers un être plus adapté. Nous devons œuvrer pour nous défaire de l'humain hors-humus et nous reconnecter à la terre via la permacircularité à travers des concepts tels que la rationalité bio-régionale et la modernité indigène (Arnsperger, 2023). Autrement dit, on doit transiter de l'homo-economicus assigné à l'homo-permacircularis choisi et les MLC constituent un levier semblant pouvoir nous y aider.

Mû par la volonté d'effectuer un travail de terrain dans le cadre de mon mémoire, je me suis intéressé aux initiatives de transition de nature économique existantes dans ma région et il en a résulté la découverte de l'association Monnaie Léman ainsi que des divers travaux à son sujet par le biais d'une recherche documentaire exploratoire. En

m'appuyant sur Christophe Stamm (2021), j'ai choisi d'opter pour une étude de cas qui est un outil particulièrement approprié pour analyser l'émergence et la dynamique de développement des MLC, car elle constitue une "enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain en profondeur et dans son contexte réel" (traduit à partir de Yin, 2009, p.18). Pour définir la question de recherche, je me suis plongé dans les nombreuses études réalisées sur la monnaie Léman afin d'identifier des lacunes subsistantes et il en a découlé la décision de poursuivre les réflexions du travail de mémoire d'AC (2015). Acteur central dans l'émergence de la monnaie Léman, ce dernier souhaitait anticiper le potentiel de mise en place d'une monnaie territoriale dans le bassin de vie genevois en évaluant le degré d'interdépendance au sein du réseau d'économie sociale et solidaire ainsi qu'en appréhendant le potentiel de la MLC, sous forme de crédit-mutuel, pour dynamiser les échanges. Son travail a ainsi servi d'étude préparatoire pour la mise en place de la monnaie dont le lancement a eu lieu la même année que la parution de son mémoire. La monnaie circulant toujours huit ans après, j'ai choisi d'observer si les effets attendus se sont concrétisés dans la pratique à travers la question de recherche suivante : *Dans quelle mesure l'introduction de la monnaie locale complémentaire le Léman, gérée par l'association Monnaie Léman, a-t-elle conduit à redynamiser l'économie locale au sein du territoire qu'elle englobe ?* Étant donné sa teneur généraliste, nous allons y répondre à travers l'examen de deux hypothèses de recherche plus spécifiques qui ont été construites en employant une démarche hypothético-déductive sur la base de la littérature existante.

La première hypothèse se rapporte au secteur de l'alimentation, soit un enjeu primordial dans le cadre de la quête d'augmentation de la résilience des territoires et des communautés. L'accroissement de l'autosuffisance alimentaire d'une région, comprise comme la capacité d'un territoire à produire l'ensemble de la nourriture consommée en son sein, permet d'en augmenter la résilience de la sécurité alimentaire, soit "la possibilité physique, sociale et économique [de toutes] de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active" (FAO, 2012). L'utilité de cette notion est mise en exergue durant les périodes de crise lors desquelles les chaînes d'approvisionnement internationales peuvent être fortement perturbées, celle du Covid19 survenue récemment l'a d'ailleurs rappelé à toutes au même titre que les perturbations induites par la guerre opposant l'Ukraine à la Russie. Outre l'enjeu sécuritaire, l'autosuffisance alimentaire

permet également d'orienter les pratiques agricoles afin qu'elles aient un impact positif sur le climat et la biodiversité via la réduction de l'empreinte écologique associée et l'encouragement d'une production locale biologique, diversifiée et saisonnière de denrées alimentaires. En 2020, la Suisse disposait d'une autosuffisance alimentaire de 50% environ alors que le secteur de l'alimentation représente 28% de la charge environnementale générée par la consommation des habitants selon le Rapport Agricole de la Confédération (2022). Ces chiffres démontrent qu'il existe une marge de manœuvre importante dans ce secteur afin de réduire l'impact de notre consommation sur la planète.

Il existe différentes pistes pour tendre vers une situation plus soutenable dont la réduction de la consommation de produits d'origine animale ou importés et non-adaptés au climat de la région (par exemple les bananes et le café) ainsi que le développement de mécanismes de circuit court de distribution alimentaire que l'on a progressivement vu reflourir sur le territoire durant les deux dernières décennies grâce à une volonté émanant tant de producteurs soucieux d'adopter des pratiques plus soutenables que des consommateurices ayant développés de nouvelles attentes liées à l'éthique de la durabilité. Portant sur ce dernier élément, notre première hypothèse est déclinée en deux variantes afin de cerner les différentes dimensions de l'impact de la MLC Léman sur le secteur du circuit court alimentaire autour du bassin lémanique lors de son examen. En voici la teneur :

1. *L'introduction de la monnaie locale complémentaire le Léman a renforcé la structure des mécanismes de circuit court de distribution alimentaire.*
2. *L'introduction de la monnaie locale complémentaire le Léman a renforcé l'usage des mécanismes de circuit court de distribution alimentaire.*

Cauvet et Perrissin-Fabert affirment que les monnaies locales hybrides comme le Léman (dont nous décrirons le modèle par la suite) disposent d'un pouvoir de transformation du territoire, notamment en ayant “[...] la possibilité de dynamiser les économies locales en stimulant la production et la consommation par l'intégration de l'ensemble des acteurs du territoire, producteurs et consommateurs.” (2018, p.65). Ainsi, la première déclinaison, qui appelle à une réponse construite autour d'une analyse qualitative, vise à vérifier si ce nouvel outil monétaire a conduit à modifier la structure des mécanismes de circuit court de distribution alimentaire au sein du territoire, c'est-à-dire que nous observerons s'il a induit une évolution de leur nombre, de leur taille et des

interactions entre les différents projets existants, voire l'émergence de nouveaux projets. Quant à elle, la seconde variante ambitionne de contrôler si la monnaie Léman a conduit à faire évoluer les pratiques de consommation des usagers en faveur des mécanismes de circuit court plutôt que vers la grande distribution qui domine le marché de l'alimentation. Elle invite à une réponse construite autour de données quantitatives émanant des partenaires ainsi que de l'association et dont la méthodologie sera présentée dans la section suivante de ce travail. Ces hypothèses s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la monnaie locale Léman qui place l'économie locale en premier lieu dans sa charte éthique à travers la phrase suivante : "Par mon adhésion à l'association Monnaie Léman et au réseau de la monnaie citoyenne transfrontalière du Léman, je m'engage pour la relocalisation de l'économie et les dynamiques locales, par une priorité donnée aux productions locales et aux commerces de proximité dans les quartiers et villages." (Site Monnaie Léman). Dès lors, il est pertinent d'étudier ces questions dans le secteur spécifique de l'alimentation afin d'observer si l'association s'approche ou pas des objectifs qu'elle s'est fixés.

La seconde hypothèse concerne également un enjeu central dans l'avènement d'une nouvelle économie plus soutenable et résiliente grâce à son orientation vers le local plutôt que vers les marchés internationaux, soit la question de la relocalisation d'activités productives variées au sein du bassin de vie économique englobé par la MLC Léman. L'existence de ce nouveau moyen d'échange porteur de valeurs affiliées à la transition socio-environnementale doit faciliter la relocalisation des échanges entre actrices économiques afin de participer à la création d'une biorégion diminuant l'impact écologique de l'économie tout en renforçant le tissu économique local (Cordeiro, 2016). Autrement dit, l'existence d'un moyen d'échange dont l'usage est restreint à un territoire spécifique doit agir comme un levier pour régionaliser l'économie en trouvant des solutions alternatives à la délocalisation d'une partie des activités induites par la dynamique de compétition et de spécialisation propre au modèle industriel capitaliste mondialisé dominant (Sallembien et al., 2016). Au vu de ces différents éléments, nous analyserons l'hypothèse suivante :

- 3. La mise en activité du système de crédit-mutuel Lemanex encourage la relocalisation d'activités productives dans le territoire qu'il englobe.*

Le système de crédit mutuel présente les caractéristiques pour jouer le rôle d'un catalyseur économique entre les membres de la communauté de paiement en stimulant le développement d'un réseau d'échange local qui s'inscrit à contre-courant de l'économie conventionnelle tout en favorisant l'émergence d'une économie plus solidaire et adaptée aux besoins locaux (Boivin, 2021). Ainsi, l'analyse de cette seconde hypothèse nous permettra d'observer si l'adjonction d'un système de crédit mutuel de nature B2B aux outils monétaires gérés par l'association Monnaie Léman a favorisé la territorialisation des activités économiques de différentes filières. Autrement dit, elle permettra d'analyser l'impact réel de la mise en œuvre de ce système de crédits mutualisés, garanti par la communauté, au regard des effets attendus que sont la dynamisation ainsi que la relocalisation des échanges tout comme la favorisation de l'innovation via un accès facilité au crédit. Il semble important de préciser que la notion de mise en activité du système de crédit mutuel se rapporte à son lancement officiel par l'association ainsi qu'à la promotion effectuée auprès des membres du réseau pour qu'ils se l'approprient et l'utilisent à la place de l'argent conventionnel. Dans le cadre de l'analyse de cette hypothèse, nous tenterons d'en mesurer les effets en les rapportant tant à l'état de mise en œuvre réalisé qu'à celui souhaité par rapport au réseau existant et de manière prospective sur le réseau envisagé à moyen terme.

Bien que fortement différenciées, notamment étant donné les outils monétaires distincts auxquels elles se rapportent, ces deux hypothèses font sens dans le cadre de cette recherche, car elles englobent l'ensemble des outils monétaires mobilisés par l'association Monnaie Léman pour atteindre ses objectifs de développement de l'économie locale. Elles se révèlent ainsi complémentaires, car la première se rattache plutôt à l'objectif de dynamisation/stimulation des échanges économiques au sein du territoire alors que la seconde fait écho à celui de relocalisation des activités économiques, notamment productives, sur le territoire. Cela s'inscrit dans la volonté de ce type d'initiatives de se réapproprier démocratiquement la création et la circulation monétaire afin d'éviter que la richesse ne s'échappe du territoire aux profits de l'économie mondialisée dont les effets néfastes ne sont plus à démontrer. En somme, ces deux hypothèses couvrent une portion importante des enjeux de durabilité associés aux projets de MLC tout en étudiant un secteur prioritaire dans la mise en place de la transition de manière plus approfondie.

Pour vérifier les hypothèses de recherche ci-présentées, nous avons besoin d'établir un design de recherche spécifique rattaché tant à la méthodologie mobilisée pour effectuer des études de cas qu'à celle adaptée aux études d'impact. Wojtek Kalinowski souligne la pluralité des dimensions à prendre en considération lors de l'étude de ce dernier point : "La question de l'impact croise ainsi les enjeux sociologiques (diffusion des valeurs comme vecteur de transformation sociale), économiques (viabilité et intégration du circuit monétaire parallèle dans les activités) et politiques (soutien des autorités et intégration de la pluralité monétaire parmi les outils de la politique publique) des projets de monnaies locales et complémentaires." (2014, p.4-5). La prochaine partie du travail s'attelle à présenter les choix méthodologiques effectués dans le cadre de cette recherche afin de corroborer ou non les hypothèses ainsi que pour répondre à la question de recherche.

3.2 Méthodologie

"On ne peut se passer d'une méthode pour se mettre en quête de la vérité des choses." (Descartes, 2002, p.88)

D'évidence simple, cette citation, tirée d'un ouvrage posthume de René Descartes, met en évidence une règle basique qui influence et structure la recherche scientifique depuis de très nombreuses années, y compris dans les sciences humaines pour lesquelles la quête d'objectivité est une tâche ardue. La présente recherche ne déroge pas à cette règle : en tentant d'observer et de décrire différentes dimensions de l'impact découlant du lancement de la monnaie Léman, nous nous inscrivons dans une quête d'une partie de la vérité relative aux effets de la mise en activité de ce nouvel outil monétaire territorial et cela requiert une méthode que nous allons maintenant exposer. Après avoir survolé le travail préparatoire effectué en amont de la partie empirique, nous décrirons la population cible de notre étude, les échantillons sélectionnés pour corroborer nos hypothèses ainsi que les divers outils méthodologiques employés pour collecter les données sur le terrain. Cette partie se clôturera par la présentation des instruments et techniques employées pour travailler et analyser les données tout en soulignant les limites identifiées dans les choix de méthode effectués durant la conception du présent travail.

Le travail préparatoire a été initié par la constitution d'un corpus littéraire autour de la monnaie, et plus spécifiquement des MLC dont fait partie le projet de l'association Monnaie Léman, afin de me familiariser avec cette thématique. Fort de l'envie de

travailler sur le projet précité qui a été explicitée dans le chapitre précédent, j'ai ensuite effectué une recherche des travaux académiques existants sur le sujet pour identifier les lacunes subsistantes afin d'orienter la problématique de ma recherche dans une direction pertinente et innovante. Cette recherche m'a permis de découvrir qu'il s'agit d'un objet d'étude déjà abondamment investigué via la mobilisation d'une pluralité de focales : analyse de la pertinence de la mise en place d'une monnaie territoriale dans le bassin genevois (Calderon, 2015), études des enjeux rencontrés dans le cadre de la prolongation du développement du projet (Cordeiro, 2016), analyse d'impact sur les utilisatrices de la monnaie Léman en lien avec le mouvement de la transition ou les pratiques environnementales (Epiney, 2017 ; Polikar, 2018), analyse discursive critique de la décision de non-adhésion au réseau par la Municipalité de Lausanne (Hischier, 2021), ou encore analyse de la place accordée à la dimension environnementale de la durabilité dans ce projet monétaire (Tringale, 2021). On remarque ainsi qu'aucune de ces études n'adopte une perspective économique pour étudier cette MLC. Ce choix a été explicité par Elise Epiney : "La capacité du réseau à redynamiser et relocaliser l'économie ne sera que brièvement évoquée ici. En effet, le réseau étant très jeune (il existe depuis une année seulement), le volume des échanges ne permet pas encore de savoir à quel point l'économie locale est touchée par l'initiative." (2017, p.34). Outre l'explicitation de son choix méthodologique, ces propos dévoilent une tendance à circonscrire l'analyse économique d'un tel projet à une dimension quantitative, pourtant les différents enjeux économiques associés ne s'y réduisent pas tel que nous tenterons de l'illustrer en empoignant cette approche délaissée jusqu'à présent avec des méthodes mixtes et à travers un prisme de durabilité économique.

Pour donner suite à ce constat, j'ai initié la première prise de contact avec mon terrain d'étude afin de m'assurer la possibilité d'y accéder. Ainsi, la première rencontre avec les actrices de l'association a eu lieu durant une observation participante effectuée anonymement lors de l'assemblée générale statutaire de 2022 qui a été suivie d'une "séance de travail collective sur l'offre de services et la tarification du Léman" (titre tiré de la convocation à l'AG) dans les locaux de l'association à Genève (quartier de la Jonction). Rendue possible grâce à mon activité professionnelle au sein d'un café-bar veveysan partenaire du réseau, la nature anonyme de ma position de chercheur lors de ce premier contact résulte de ma présence en tant que représentant des membres du réseau monétaire Léman situés sur la Riviera, dont j'ai rassemblé les positions en amont afin de

pouvoir participer activement lors de la séance. J'ai annoncé mon intention d'effectuer mon travail de recherche de master aux diverses personnes présentes, dont divers membres du comité associatif, lors de l'apéro qui a suivi la partie réflexive. Cette approche m'a permis de faciliter l'établissement d'une relation de confiance nécessaire pour récolter des données par la suite auprès de l'association. Dans cette situation spécifique, cette démarche constitue une astuce pour renforcer ma crédibilité en tant que chercheur impliqué étant donné l'importance que revêt le rapport entretenu avec le terrain tel qu'expliqué par Bakary Doucouré : "La crédibilité du chercheur s'entend doublement en tant que capacité de celui-ci à convaincre ses interlocuteurs du bien-fondé de sa démarche [...] et de l'éthique qui les sous-tend [...], et capacité à susciter l'adhésion et la confiance de ces mêmes interlocuteurs." (2021, p.49). Par la suite, l'instauration de ce rapport de confiance m'a permis de pouvoir mobiliser le comité de l'association comme une ressource afin d'affiner mon design de recherche tout en facilitant la prise de contact avec les partenaires.

Le projet monétaire étudié prend place sur un territoire relativement vaste que l'on décrira dans la partie suivante tout comme les critères d'adhésion de nature expansifs pour les partenaires qui conduisent à observer une forte diversité des secteurs professionnels inclus dans le réseau. Dès lors, vu l'importante population d'acteurs impliqués dans le projet qui ne peut être observée et analysée de manière exhaustive, il a été nécessaire de construire des échantillons de cette population afin d'étudier un panel cohérent avec l'ensemble du projet pour ensuite inférer les résultats obtenus. La qualité des données collectées va donc dépendre, entre autres, de la représentativité des échantillons établis de manière empirique avec des quotas et facilités par l'input du comité de l'association. La taille des échantillons a été influencée tant par les populations spécifiques requises par les hypothèses, qui sont décrites ci-dessous, que par des facteurs liés aux moyens à disposition de l'enquêteur sur lesquels on reviendra lors de la présentation des limites de cette méthodologie.

Pour la première hypothèse, il est tout d'abord nécessaire de préciser la définition retenue de la notion de circuit court de distribution alimentaire afin d'établir la population cible tout en intégrant les effets induits sur la méthode. On en retrouve une pluralité de définitions dans la littérature qui sont respectivement associées à une multitude de caractéristiques de nature variées (géographique, organisationnel, etc.), toutefois dans le cadre de cette étude nous en retenons une version simple structurée autour de la notion

de proximité. La notion de circuit court englobe ainsi des modalités de vente de productions agricoles couplant une proximité géographique et organisée au sein du territoire, c'est-à-dire que leur distribution s'effectue entre des actrices partageant des valeurs et objectifs communs dans un rayon limité de 20-30 kilomètres en mobilisant au plus un intermédiaire entre productrices et consommatrices (Maréchal, 2008). Il en découle la retenue des modalités suivantes : marchés forains, points de vente à la ferme, livraisons en direct aux particuliers et/ou professionnels par les productrices. Par conséquent et vu l'intention d'évaluer les dynamiques de circuit court, cette recherche ne porte pas sur l'entier du territoire couvert par le projet monnaie Léman, mais sur une zone géographique restreinte de 25 kilomètres autour du bassin urbain genevois qui constitue le centre névralgique du projet monétaire (voir carte 1). Outre cette dimension territoriale, les deux variantes de notre première hypothèse appellent à axer l'analyse sur les partenaires plutôt que sur les consommatrices afin de disposer d'une cartographie complète de la situation des circuits courts, c'est pourquoi la collecte de données a été effectuée avec un échantillon des partenaires. La constitution de ce dernier a été initiée par l'établissement d'une liste des acteurs liés à cette thématique sur la portion de territoire concernée via l'utilisation de la carte dynamique disponible sur le site de l'association. Pour les catégories d'actrices pertinentes dans le cadre de la thématique de circuit court, soit *agriculteurs et producteurs, alimentation et épicerie* ainsi que *bar et restauration*, on observe la présence de 83 éléments distribués équitablement entre les trois secteurs ce qui permet d'éviter de sur- ou sous- représenter l'un ou l'autre dans l'échantillon. Sur cette base et grâce aux informations obtenues via le comité sur les actrices considérés comme fer de lance au sein de la communauté de paiement, j'ai constitué une liste de quatre partenaires à cibler en priorité (dont deux suggérés par le comité) avec deux réserves pour chacun des secteurs tout en m'assurant que ces divers enquêtés englobent la diversité des secteurs professionnels inclus dans chacune des catégories. In fine, à la suite de différents refus et non-réponses prolongées, l'échantillon a été constitué de trois acteurs pour chacun des secteurs.

l'intention initiale d'effectuer des analyses quantitatives au profit d'une réorientation vers une méthodologie plus qualitative centrée sur la parole des acteurs afin de confirmer ou non mon hypothèse.

Ayant décrit les panels étudiés dans le cadre de cette recherche, nous allons maintenant revenir sur la technique de collecte de données mobilisée sur le terrain, soit l'entretien semi-directif. Cet outil de recueil de données constitue "Un mode d'entretien dans lequel le chercheur amène le répondant à communiquer des informations nombreuses, détaillées et de qualité sur les sujets liés à la recherche, en l'influençant très peu, et donc avec des garanties d'absence de biais (insinuation, directivité) qui vont dans le sens d'une bonne scientificité." (Azioun et Mehdi, 2018, p.32). De plus, Blanchet et Gotman (2010, p.76) affirment qu'il s'agit d'un mode d'enquête pertinent pour "analyser le sens que les individus donnent à leurs pratiques [...] [et pour] mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent." ce qui est primordial lors de l'étude des initiatives de transition. La conduite de ces entretiens s'appuie sur l'utilisation de grilles d'entretien (celles utilisées pour ce mémoire figurent dans les annexes en fin de document), soit des guides construits par l'enquêteur à partir d'éléments issus de l'enquête exploratoire et dont les questions, principalement ouvertes, sont structurées par thématiques tout en laissant une certaine liberté de déroulement au chercheur afin qu'il s'adapte à l'interaction spécifique. En bref, pour cette étude, les thématiques (contextualisation de l'interviewé et description de l'activité à laquelle il est relié, motivations pour l'adjonction au projet monnaie Léman et effets observés, notion de circuit court de distribution alimentaire, système de crédit mutuel et finalement rapports entretenus avec le réseau) ont été abordées avec les partenaires en allant du général au particulier et elles émanent des enjeux principaux mis en avant dans la section *problématique et question de recherche*. Les entretiens ont toujours été précédés par une brève présentation de la recherche afin de situer la démarche à laquelle ils font face et ainsi faciliter l'établissement d'une relation de confiance. La réalisation des entretiens semi-directifs permet au chercheur d'en adapter progressivement la structure et le déroulement afin d'améliorer la qualité des données recueillies qui dépend également de facteurs influant la nature du rapport social instauré lors de l'entretien.

Cet outil méthodologique a été mobilisé pour la première fois lors d'un entretien effectué avec AC dans une petite salle dédiée à ce type de rencontres au sein des bureaux

de l'association Monnaie Léman afin de disposer d'informations actuelles sur le projet étudié et d'obtenir divers documents en provenance du comité de l'association. Le contact, ainsi que l'obtention de données et rapports à la suite de l'entretien, ont été facilités par la connaissance préalable de l'enquête découlant de notre rencontre lors de l'assemblée générale 2022 et de divers échanges de messages entre deux. Les entretiens suivants ont été effectués avec l'échantillon de partenaires prédéfinis, mais qu'il convient de préciser : pour chacune des catégories, une attention particulière a permis de sélectionner des actrices qui englobent tant les différentes modalités retenues du circuit court que les différents degrés d'implication dans le soutien à l'économie locale. Ainsi pour les deux premières catégories (*agriculteurs-producteurs* et *alimentation-épicerie*), les partenaires retenus se rapportent à divers types de productions agricoles ou artisanales allant de la bière au maraîchage en passant par le fromage et qui sont distribuées via un point de vente sur le site, un stand sur les marchés genevois, des livraisons en direct tant chez les particuliers que les professionnels, ou encore par un intermédiaire unique (un des partenaires interviewé occupe ce rôle). Quant à la troisième catégorie *bar-restauration*, les trois établissements sélectionnés axent leur modèle d'affaires sur des concepts différents allant du bar associatif orienté principalement sur les produits locaux à la promotion d'une cuisine méditerranéenne intégrant quelques produits régionaux. Pour notre seconde hypothèse, seuls deux partenaires associatifs ayant employé le système de crédit mutuel sont venus compléter l'échantillon, mais il n'est pas possible de les décrire plus précisément sans rompre leur anonymat respectif.

Fruit d'une longue organisation et de nombreux ajustements organisationnels, l'exécution des entretiens s'est déroulée durant un peu plus d'une semaine lors de laquelle je me suis rendu sur le territoire concerné par l'étude. Cela s'inscrit dans la logique du constat de Bakary Doucouré : "[...] la linéarité du processus de la collecte en recherche qualitative, entendue dans le sens d'un respect strict du calendrier (préétabli) des rencontres avec les cibles (enquêteurs, informateurs, etc.), est souvent impossible à observer rigoureusement." (2021, p.56). Face à cette situation, le chercheur doit faire preuve d'une capacité d'adaptation pour accéder à son terrain tout en évitant de montrer de l'empressement, car cela peut induire un sentiment de méfiance ou de doute vis-à-vis de l'enquêteur chez les personnes interrogées (Azioun et Mehdi, 2018). Pour outrepasser l'émergence de ces potentiels ressentis auprès des actrices ciblées par l'étude, il faut, en plus d'adopter une approche transparente, réfléchir à mettre en place des conditions

propices à l'échange tel qu'avancé par Salah Azioun et Said Mehdi : "Le temps et le lieu de l'entretien doivent être établis de manière à mettre les interviewés dans les meilleures conditions possibles pour favoriser un échange fluide et fructueux." (2018, p.39). Dans notre cas, le choix de conduire les entretiens en face à face sur le site de l'activité des partenaires avec le responsable ou "délégué au Léman" a été motivé par la volonté d'aller à leur contact afin de découvrir leur réalité tout en favorisant l'obtention de données précises grâce à leur disponibilité directe sur place. Dans la pratique, sept des onze entretiens réalisés ont pu être conduits de la sorte alors que les quatre autres ont été effectués par téléphone pour des raisons diverses, dont des indisponibilités de dernière minute surpassées par ce passage à l'échange à distance.

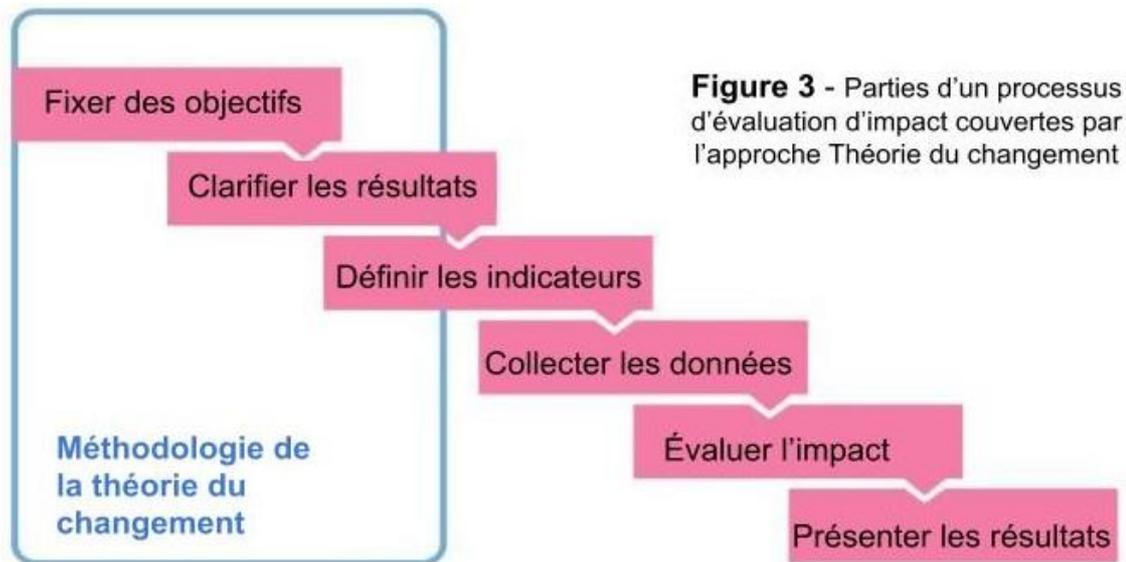
Une fois les données récoltées à travers les procédés décrits ci-dessus, une phase préparatoire de ces dernières a été effectuée en amont de leur analyse. Les entretiens semi-directifs ont été transcrits en version textes numériques à partir des enregistrements effectués lors de leur déroulement avec l'accord des parties prenantes et dont la durée moyenne est de trente minutes. En parallèle à cette tâche, les nombreux documents obtenus ont été organisés selon leur nature (documents comptables, rapports d'activités, procès-verbaux des assemblées générales, interactions avec la sphère politique, et autres types) afin de pouvoir en utiliser le contenu de manière efficiente lors de l'étape suivante.

Construite à partir des apprentissages découlant de la partie de la revue de littérature focalisée sur l'étude d'impact des MLC, la partie analytique de ce mémoire implique des choix épistémologiques et méthodologiques que nous allons maintenant détailler afin de fournir toutes les clés de compréhension aux lectorices. L'adoption d'une perspective interprétative pour confronter les questionnements centraux de ce travail permettra de mettre en évidence la définition des enjeux qui découle des actrices impliqués dans la réalité pratique du projet et ainsi d'en relever le sens dans son contexte de production. Couplée au courant constructiviste, qui considère la perception de la réalité sociale comme une construction de sens spécifique à son contexte et influé par des normes, cette approche doit permettre d'identifier les tensions auxquelles sont confrontés les actrices de ce projet de monnaie alternative qui tente de bousculer les constructions dominantes à travers l'établissement de nouvelles plus adaptées aux contraintes contemporaines. La description du projet et son analyse aborderont la monnaie Léman en tant que modèle socio-économique afin d'observer la diversité des impacts associés à travers l'utilisation d'une pluralité d'indicateurs construits à partir de méthodes mixtes.

En mobilisant de l'analyse de discours, la partie qualitative s'ancre dans une logique compréhensive (qui privilégie la description des processus à l'identification de causes) afin de chercher à comprendre les interprétations des actrices et ainsi cerner la subjectivité dont découle leurs pratiques. Pour des raisons exposées dans les limites du travail, la partie quantitative ne mobilise pas d'analyses complexes à même d'établir des corrélations entre différents facteurs, mais elle doit tout de même permettre d'objectiver la situation du projet étudié par la mise en avant de l'évolution de données chiffrées et la création d'illustrations permettant de les représenter graphiquement pour faciliter leur interprétation. Cette méthodologie plurielle vise à dépeindre une vision globale des impacts associés à la MLC Léman tel que suggéré dans la littérature présentée dans le premier chapitre.

Ayant explicité les choix méthodologiques, nous pouvons maintenant décrire les techniques d'analyses mobilisées pour répondre aux interrogations de cette recherche. Les indicateurs sélectionnés à cette fin proviennent du prototype de matrice d'évaluation d'impact (*Impact Assessment Matrix*) développé par Christophe Place et Leander Bindewald (2015) dans un article soutenant l'uniformisation des cadres d'évaluation d'impact comme outil pour valider et renforcer l'usage des systèmes de monnaies complémentaires. Afin de sélectionner les indicateurs pertinents à mobiliser pour notre étude de cas selon les éléments présentés dans la partie problématique, l'emploi de la méthodologie de la théorie du changement, dont l'utilisation pour les MLC est illustré dans l'article de Christophe Place et Leander Bindewald (2015), a permis d'établir un diagramme illustrant l'état de développement du projet au moment T relativement aux objectifs fixés pour le court- moyen- et long-terme ainsi que les résultats déjà obtenus et observables. Les résultats objectivés pour le projet Monnaie Léman aux différentes temporalités ont été définis à partir tant des informations obtenues sur les divers documents produits par l'association, dont la charte et l'appel aux décideuses politiques suite à la crise du Covid19, qu'en mobilisant les réponses fournies par AC lors de l'entretien. Notons que cette approche correspond à la suggestion de Jérôme Blanc (2018) qui soutient qu'une analyse pertinente des projets de MLC doit être effectuée au regard des projets qu'elles servent et des transformations qu'elles engendrent, c'est-à-dire à partir du terrain et non de manière top-down. Les composantes ainsi identifiées ont ensuite été structurées dans un diagramme (Figure 4) et rapportées individuellement à des indicateurs spécifiques, de natures qualitatifs ou quantitatifs, figurant dans la matrice

d'évaluation d'impact (voir Tableau 4). Ensuite, tel que suggéré par la démarche illustrée sur la figure 3, l'état des indicateurs au moment de l'étude ainsi que leur évolution rétrospective ont été observés à partir de méthodes mixtes, soit de l'analyse de discours à partir des retranscriptions des entretiens et de l'analyse documentaire.



(Figure traduite à partir de Place et Bindewald, 2015, p.160)

Avant d'entrer dans la première partie formellement analytique qu'est la description du modèle du cas d'étude, il nous reste à présenter une réflexion critique à propos des limites identifiées dans la méthodologie que nous venons de détailler. Les premiers points de tension constatés sont propres aux choix effectués pour mettre en œuvre la présente recherche ainsi qu'à des enjeux d'organisation de celle-ci. Le biais le plus important découle de l'inversion des phases de la recherche par rapport à la démarche conseillée dans la figure 3 : la phase de terrain, soit la construction des outils permettant de réaliser la collecte de données ainsi que la réalisation de cette tâche, a été effectuée en amont du développement méthodologique tel que présenté in fine dans cette section ; l'inversion de ces phases, ou une prolongation du travail de terrain suite à la validation de la méthodologie finale, aurait permis d'identifier et d'employer d'autres indicateurs que ceux utilisés pour l'analyse et ainsi d'augmenter la significativité des résultats. Secondement, la taille des échantillons employés pour établir l'état de certains des indicateurs a été influencée par des facteurs extra-statistiques liés aux moyens détenus en tant que chercheur-mémorant, soit principalement des contraintes de temps à disposition pour conduire la recherche (trois semestres au maximum) et d'obligation d'exercer une activité professionnelle en parallèle afin de subvenir à mes besoins primaires (logement,

alimentation, etc.) tout en m'acquittant des taxes dues à l'institution dont émane la nécessité de la réalisation du présent travail ; en conséquence, la couverture du réseau découlant des échantillons retenus est assez faible par rapport à l'ampleur de ce dernier ce qui limite la possibilité de développer des résultats significatifs et profitables pour les membres de l'association, voir les partenaires. Finalement, l'ultime limite identifiée à propos de la méthodologie se rapporte aux outils de monitoring développés par l'association : l'absence d'instruments rassemblant des données relatives au système de crédit-mutuel Lemanex n'a pas permis d'aller au bout de l'intention analytique provenant de l'hypothèse associée ce qui a conduit à réviser la nature de l'analyse au profit d'une approche plus qualitative centrée sur la parole des actrices concernées. Nous verrons par la suite comment ces limites se matérialisent dans l'analyse de l'évaluation de l'impact de la MLC Monnaie Léman ainsi que dans la présentation des résultats de la recherche, soit les deux dernières phases observables sur la figure 3.

3.3 Description analytique du modèle du cas d'étude

“En gros : on a des limites planétaires connues et une fenêtre d'opportunités entre le fait de choisir une transition (réduction de notre consommation, etc.) ou le moment où de fait, si on ne bouge pas, par manque de ressources en priorité et par dérèglement climatique à terme on va se prendre le mur. On a une fenêtre de 15 et 20 ans entre le moment où dans l'idéal actuel (2030 moins 50% d'émission et 2050 neutralité carbone) et celui où on va être obligé de bouger parce qu'il n'y aura plus d'énergie, ni de ressources. On a donc pas une grande fenêtre. Tout l'enjeu pour moi c'est comment on arrive à bouger collectivement, un peu partout dans le monde et de manière coordonnée, mais décentralisée ou territorialisée, on arrive à changer tous les modes de production, transformation et consommation ; et comment on passe d'une économie mondialisée linéaire à une économie territorialisée régionale et circulaire.” (Entretien, 7 décembre 2022)

Ces propos d'AC permettent de faire le lien entre les grands enjeux contemporains, présentés dans la partie introductive et théorique de ce travail de mémoire, et le rôle que pourraient jouer les MLC pour développer une économie plus adaptée à la conjoncture socio-économico-environnementale actuelle. Dans cette section qui ouvre la portion empirique et analytique de la réflexion conduite via cette recherche, nous observerons les différentes dimensions du projet porté par l'association Monnaie Léman

à travers les éléments développés dans la revue de littérature tout en intégrant les propos recueillis auprès du co-président de l'association ainsi que les informations provenant des diverses archives de ce projet de monnaie locale. Pour ce faire, nous commencerons par retracer chronologiquement le développement de cette MLC, puis nous présenterons les outils monétaires déployés par l'association en nous focalisant sur leurs raisons d'être. La dernière section sera consacrée à la description des ressources et soutiens à disposition de l'association pour piloter ses activités.

Section 1 : Genèse du projet et historique de son évolution

Dans cette première sous-partie de la description analytique du projet Monnaie Léman, nous observerons successivement les différentes phases de développement de la MLC, soit la genèse de cette initiative citoyenne, la naissance de l'association et le lancement de la monnaie, les évolutions saillantes, la crise du Covid19 et les effets associés ainsi que les enjeux prépondérants au moment de l'étude en lien avec les évolutions à venir.

Les premières réflexions relatives à l'établissement d'une monnaie complémentaire locale dans le bassin lémanique ont été initiées dès 2010 via l'activité d'un groupe de travail dont a découlé la création de deux associations (l'une en Suisse et l'autre en France voisine) intitulées SASFERA et soutenues par les personnalités bien connues dans le milieu que sont Tim Anderson et Frédéric Bosqué. Agrégés, ces deux éléments étaient constitués d'une cinquantaine de membres aux caractéristiques socio-démographiques et professionnelles variées, toutefois des divergences de point de vue autour de la priorisation de l'établissement d'une monnaie nantie ou mutuelle ont induit une réduction du nombre de personnes investies. Selon Philippe Derudder (2014), cette phase de pré-lancement, soit les années de réflexion en amont du lancement de la monnaie, est cruciale puisqu'elle conditionne l'éthique particulière qui sera promue par le projet monétaire. Les propos d'AC au sujet de son implication personnelle dans le projet nous renseignent sur la nature des motivations qui ont conduit à l'émergence de ce groupe citoyen : "Quand j'ai étudié l'économie, j'ai réalisé que tous les enjeux de création monétaire et de circulation monétaire [...] sont hyper-clés dans comment ça façonne l'économie. [...] En travaillant là-dessus, on travaille tout le reste aussi, enfin beaucoup du reste en tout cas. [...] C'est tout ça qui m'a fait réaliser mon travail de mémoire sur la monnaie mutuelle et de fil en aiguille m'a conduit à mon poste actuel [co-président de

l'association].” (Entretien, 7 décembre 2022). De plus, il ajoute que “De manière plus générale, c’est aussi un outil pour impliquer les citoyen.ne.s à contribuer à la transition écologique et sociale.” (Entretien, 7 décembre 2022). On remarque ainsi que la naissance de ce projet provient de questionnements critiques envers le fonctionnement du système économique conventionnel et d’une volonté d’expérimenter des voies alternatives à travers un projet citoyen orienté dans le sens de la transition.

Cinq ans plus tard, le mois de juillet 2015 voit naître l’association Monnaie Léman (une en Suisse et une en France avec un comité conjoint), soit un organe gestionnaire de la MLC qui prévoit de se répandre sur un territoire transfrontalier (cantons de Genève et Vaud, région de Haute-Savoie et de l’Ain). Ce choix est justifié de la manière suivante par AC : “L’idée est de ne pas choisir un territoire trop petit pour qu’il puisse y avoir pour l’ensemble des activités des circuits courts possibles. Typiquement niveau alimentation, on sait que le canton de Genève a une capacité de 7% d’auto-suffisance alimentaire et un potentiel de 14%, voire 20% si on change les modèles de production, donc y a plein de nourriture qui vient [et viendra toujours] du canton de Vaud et de la France voisine. Il faut plutôt penser le lieu, le territoire comme un bassin de vie économique plutôt que comme une unité administrative.” (Entretien, 7 décembre 2022). Cette vision fait écho à l’idée de régionalisation, ou reterritorialisation, de l’économie développée dans la littérature, pourtant la réalité pratique expérimentée via l’activité associative n’est pas si simple comme nous le renseigne AC : “On pense toujours que le territoire est adapté, mais on a cruellement manqué de ressources et on a donc fait des déçus à la suite de notre lancement intuitif du projet. On a travaillé avec des groupes locaux qui devaient faire un boulot énorme d’analyse de réseau, mais qui n’avaient pas forcément les compétences techniques et le temps nécessaire pour le réaliser. [...] Maintenant on est dans une logique de changement d’échelle ce qui veut dire qu’on ne veut pas retourner sur le terrain plus large que l’agglomération genevoise avant d’avoir réussi à consolider notre projet avec des salariés.” (Entretien, 7 décembre 2022).

La monnaie Léman sous forme papier a été lancée la première fois à Genève le 18 septembre 2015 lors du festival Alternatiba, puis lors du festival de la Terre à Lausanne en juin 2016. Le choix de ces événements ne résulte pas du hasard, mais, comme pour le projet étudié, du fort lien entretenu avec le mouvement de la transition illustré par le slogan du premier événement : “Changeons le système, pas le climat”. Cette approche transitoire se matérialise en octobre 2016 lorsqu’une charte éthique (voir annexes)

comportant une version synthétique des buts principaux de l'association est ajoutée aux conditions permettant de devenir membre du réseau. Outre les dimensions sociales et environnementales qui y occupent une place prépondérante, la perspective d'une évolution économique se traduit par l'intention d'aller dans le sens d'une relocalisation de l'économie définie de la manière suivante par AC : "Relocaliser les chaînes de valeur, c'est-à-dire que l'ensemble des chaînons de production/distribution de biens et services soient le plus court possible en conservant les intermédiaires qui font du sens pour la logistique, etc. Le but est d'avoir le moins de transport et le plus de contacts humains au sein des chaînes de valeur avec comme objectif d'avoir le moins d'impact négatif sur l'environnement tout en proposant une offre de biens et services dans les quartiers pour les habitants." (Entretien, 7 décembre 2022). On remarque ainsi que les différents enjeux interagissent à travers des rapports d'interdépendance orientés dans la direction du réencastrement de l'activité humaine au sein des contraintes auxquelles elle fait face à notre période. Notons également que la charte revêt une dimension inclusive visant à impliquer un maximum d'acteurs dans une dynamique de transition bien que certaines grandes sociétés soient pour l'instant exclues, mais cela est voué à évoluer comme nous l'explique AC : "Il y a un comité d'éthique qui existe et qui peut être réuni si nécessaire. C'est une question un peu complexe : pour l'ESS il y a des critères très clairs (lucrativité limitée, transparence, intérêt collectif, etc.), mais pour le Léman c'est l'idée de dire que si tu es une entreprise locale et que tu commences à travailler en Léman tu fais bien et on t'embarque dans une dynamique. [...]. A mon avis, c'est un point qui va évoluer dans le futur, mais il faut de grandes discussions plutôt qu'une décision du comité, car c'est un choix assez fort." (Entretien, 7 décembre 2022). Cette implication des grands groupes, notamment reliés à la distribution alimentaire ou à la construction, pourrait constituer un facteur à même de faciliter le changement d'échelle souhaité par le comité de l'association.

En octobre 2017, l'association a lancé la version électronique de la monnaie intitulée E-Léman qui est accessible sur les supports numériques via l'application Billetujo, soit une forme de portefeuille électronique. Cette évolution a été rendue possible grâce à l'obtention du premier prix de la bourse cantonale genevoise du développement durable. À cette époque, et jusqu'en 2022, la monnaie est indexée sur le franc suisse et calculée en équivalent euro dans le contexte de la réduction de l'écart de valeur entre ces deux devises ce qui peut inciter à effectuer du tourisme d'achat (gain

estimé de 15 à 20%) ; ensuite elle a été séparée en deux versions respectivement adossée à chacune des devises afin de réduire les risques de spéculation. En 2018, un système de crédit mutuel dénommé Lemanex est mis en service pour les partenaires du réseau afin de les inciter à travailler entre elleux. Une année plus tard, en avril 2019, l'association est reconnue d'utilité publique par le canton de Genève.

La fin d'année 2019 a été marquée par la cocréation, avec les monnaies locales *La Pive* et *La Roue* (puis rejoint par une vingtaine d'autres), de l'association LokaValuto visant à développer communément des outils numériques destinés aux MLC. Elle rassemble une équipe de développeurs travaillant sur des outils de gestion interne aux MLC, des outils de paiement (dont Billetujo qui va devenir Monujo prochainement) et la mise en service d'une place de marché numérique, notamment dédiée aux systèmes de crédit mutuel en tant qu'outil clé en main pour que les partenaires puissent faire de l'auto-facilitation en réorientant leurs flux vers des membres du réseau. Ces différents éléments sont développés en open source à l'échelle européenne avec une contribution de chaque MLC à hauteur de ses moyens, c'est-à-dire qu'ils peuvent être déployés localement par les diverses formes de réseaux intéressés sans avoir à payer de licence. Cette implication dans ce projet collectif est expliquée de la manière suivante par AC : "On passe du temps sur notre monnaie locale, mais on s'inspire d'autres projets et on espère que notre travail pourra profiter à d'autres. [...]. Par effet boule de neige ou étoile, ça peut contribuer à développer plein d'économies locales dans le monde via une approche de translocalisme. Ces dynamiques [...] permettent de se connecter et de s'inspirer un peu partout dans le monde et peuvent faire changer les comportements de manière volontaire pour prendre le virage en 2030 plutôt que d'attendre de se prendre le mur en 2050." (Entretien, 7 décembre 2022). Cette mutualisation de l'activité des MLC au niveau européen, au même titre que l'activité de l'Institut Palmas au Brésil, s'insère également dans une logique de soutien aux pays en développement et aux populations défavorisées qui ne disposent pas des ressources pour mettre en place ces solutions par elles-mêmes.

Survenue durant le printemps 2020, la crise du Covid19 place le soutien à l'économie locale sur le devant de la scène politico-médiatique ce qui constitue une opportunité de développement pour les MLC dont cet enjeu constitue l'un des objectifs principaux. Durant cette période (novembre-décembre 2020 à février-mars 2021) apparaît la première collaboration d'envergure des collectivités publiques via les bons de soutien pour la relance de l'économie versés partiellement en Lémans par la ville de Genève

(réduction de 20% pour les consommatrices et 33% chez les partenaires du Léman). Cela a permis en quelques mois de passer de 160'000 lémans à 900'000, mais ce chiffre a été réduit à 450'000, car divers commerces ne savaient pas où les dépenser et les ont donc convertis en retour. L'association a tenté d'aider les commerces à les écouler, toutefois elle manquait de ressources pour avoir un impact plus important, notamment parce qu'elle a investi son énergie dans d'autres tâches comme nous l'explique AC : "[...] ça ne fait que 2-3 mois qu'on a vraiment relancé la facilitation économique. On a vécu un peu l'hiver du Léman dans le sens où on n'a pas été beaucoup sur le terrain parce qu'on a changé nos outils de travail interne et notre modèle de gouvernance tout en cherchant des fonds." (Entretien, 7 décembre 2022). De plus, le comité a profité de cette période pour automatiser le fonctionnement de différentes tâches comme l'envoi des cotisations annuelles bien qu'il ait dû faire face à l'aléa de l'incendie des données sur le serveur OVH qui ont quand même pu être récupérées.

Suite à la sortie de crise en 2022, l'association a engagé ses trois premiers salariés fixes qui s'occupent du service clientèle, de l'administration, de la recherche de fonds ainsi que de l'élément considéré comme le plus important, soit la facilitation économique auprès des partenaires. Cette évolution permet de soulager la dépendance au bénévolat dont on parlera dans la dernière sous-partie de cette section. AC m'a fait part des besoins actuels de l'association pour continuer à aller de l'avant : "En gros actuellement on a besoin d'avoir une grosse équipe de facilitation, de développer un outil de paiement plus pertinent et d'embarquer les collectivités publiques. Au niveau de l'outil de paiement, on a un peu loupé le train de cette évolution survenue auprès des acteurs bancaires conventionnels qui ont grandement facilité les mécanismes, on a malheureusement 2-3 ans de retard." (Entretien, 7 décembre 2022). Pour outrepasser ce retard, le travail de LokaValuto doit permettre de faciliter l'utilisation de la MLC tant pour les partenaires que ses utilisateurs tout en maintenant l'usage de la technologie de blockchain, toutefois elle nécessite des soutiens pour ne pas s'épuiser comme l'explique AC : "Malgré notre précarité, on est ancré, solide et résilient. Maintenant ce qu'il manque c'est un gros pilote, un gros financement pour rendre possible le changement d'échelle et éviter que le projet s'épuise, car sans ça c'est ce qui risque d'arriver." (Entretien, 7 décembre 2022). Ce soutien externe par les autorités politiques doit permettre de soulager l'association et d'exploiter son potentiel en impulsant une dynamique de circulation au sein du réseau,

car cela représente une charge de travail énorme que d'aller au contact des actrices pour les assister dans l'évolution de leurs pratiques.

Section 2 : Description des outils monétaires et objectifs associés

Ayant retracé les grandes étapes de l'évolution du projet de la MLC Léman, nous allons maintenant décrire les différentes formes monétaires gérées par cette dernière. Les trois monnaies, soit les deux versions nanties et celle de crédit mutuel, n'ont pas cours légal sur le territoire où elles circulent, c'est-à-dire que leur valeur n'est pas conférée par l'État via l'acceptation pour payer les taxes, mais par leur reconnaissance en tant que moyen d'échange au sein de la communauté de paiement réunie dans le cadre de ce projet. Dès lors, la monnaie Léman s'inscrit dans la catégorie des monnaies complémentaires tel que définie par Louis Larue (2020) et qui sont organisées autour de mécanismes participatifs tout en étant bornées à un territoire spécifique considéré comme un bassin de vie économique à même d'observer une stimulation de l'économie locale en réorientant le marché de l'offre et de la demande au sein du territoire. Cette nature de monnaie locale focalisée sur le contrôle politique de la structure de l'économie, parmi d'autres objectifs, rejoint également le classement relatif à la typologie de Jérôme Blanc (2018), soit un projet monétaire de nature territorial au sein d'un espace géopolitique favorable au renforcement de l'économie en son sein. Nous allons maintenant observer comment chacune des formes monétaires contribue à accomplir cet objectif en abordant successivement la monnaie convertible, puis celle de crédit mutuel et en terminant par mettre en évidence les particularités associées à ce modèle hybride.

Les Lémans et E-Lémans sont des monnaies convertibles émises grâce à un mécanisme de nantissement, c'est-à-dire qu'elles sont créées/émises par la volonté des utilisateurs qui échangent de la monnaie conventionnelle (francs suisses ou euros) à parité pour obtenir des unités de MLC utilisables au sein du réseau par la suite. La conversion inverse n'est possible que pour les entreprises partenaires du réseau moyennant une taxe de 3% au profit de l'association et non pour les particuliers qui utilisent la MLC. L'argent conventionnel ainsi échangé est placé dans un fond de réserve à la Banque Alternative Suisse et/ou à la Nef en France où il sera ensuite utilisé par l'agent bancaire pour financer des projets associés aux secteurs d'activité suivants : l'économie sociale et solidaire (ESS), l'agriculture écologique et les énergies renouvelables. Pour optimiser l'impact de l'argent ainsi placé dans le fonds de garantie, soit environ 500'000CHF à l'heure actuelle,

le comité du projet “aimerait bien pouvoir augmenter et flécher directement dans le réseau plutôt que simplement selon les critères cofixés avec cette institution comme pour tout autre client.” (Entretien, 7 décembre 2022). Ces deux formes monétaires correspondent au groupe 4 (Monnaie locale convertible) de la typologie de J. Blanc (2018) visant à la “promotion d’une économie populaire de proximité inclusive et réorientation des pratiques de production, de commerce et de consommation” (voir figure 2). Le réseau a fait le choix de ne pas y associer de mécanisme de fonte “pour ne pas cumuler les complexités et ne pas décourager les acteurs. [...] Si tu leur dis : vous allez recevoir une monnaie que vous devez gérer en plus et qu’il faut chercher où les dépenser bien que ça leur apporte du business, de la visibilité et de l’argent pour travailler mais qu’il faut utiliser rapidement sinon vous allez perdre de l’argent, bah je suis à peu près sûr qu’une bonne partie des acteurs serait partis.” (Entretien, 7 décembre 2022). Après avoir observé le fonctionnement général de ces deux formes monétaires, observons maintenant leurs spécificités respectives.

Forme originelle de la Monnaie Léman, les Lémans sous forme physique sont à acquérir auprès des bureaux de change certifiés par l’association et répartis sur le territoire englobé par le réseau. Ils se présentent sous la forme de coupures de 1 (divisible en deux fois 0.5), pi, 5, 10 et 20 unités. Ils sont considérés par le comité comme une “carte d’identité du mouvement de transition du bassin de vie transfrontalier” (AC, cité dans Epiney, 2017, p.44). Cette situation illustre les réflexions d’Ariane Tichit et al. : “Si au départ les monnaies locales ont choisi la forme matérialisée, c’est parce qu’elles avaient besoin d’affirmer symboliquement la rupture avec les monnaies standards qui circulent désormais massivement sous forme numérique. [...] Pour faciliter leur adoption, il fallait d’abord passer par le papier et les images symboliques véhiculées par les billets, avant de pouvoir envisager le déploiement d’une version dématérialisée.” (2022, p.7). Arrivés par la suite, les E-Lémans de nature numérique s’acquièrent via le créditement de la somme désirée sur le compte de l’association Monnaie Léman par le biais de l’application Billetujo qui est associée à un système dit de BlockChain, soit la Com’Chain. Cette dernière constitue une copie de la technologie peu gourmande en énergie Ethereum et présente ainsi l’avantage de pouvoir suivre les améliorations développées sur le modèle de base (Tichit, 2022). Ce passage à une forme numérique permet de faciliter les échanges entre commerçants en outrepassant le fardeau des transactions en papier monnaie, c’est-à-dire que cette forme constitue un levier pour intensifier les échanges entre les

partenaires (b2b) et ainsi augmenter les volumes de transactions relativement aux dépenses de consommations des particuliers (b2c) (Tichit, 2022).

L'usage d'une technologie Blockchain par Monnaie Léman constitue une spécificité unique dans le monde des MLC : la valeur de l'ensemble des Lémans et E-Lémans est enregistrée sur ce système via l'ajout d'un code QR sur chaque billet physique de 2e génération déployé à partir de 2018. Cela doit permettre d'améliorer la traçabilité et le suivi de différents indicateurs (vitesse de circulation, volumes de transactions, types de transactions, etc.) pour observer les spécificités de la circulation de cette MLC (Tichit, 2022). L'association ne l'a toutefois que peu utilisé pour l'instant comme l'explique AC : "Vu nos ressources limitées, on préfère travailler à la mise en place des conditions pour que la monnaie circule plutôt que de se décourager, même si on est conscient que ce serait important de le faire pour améliorer notre monitoring, dont le suivi de l'évolution par rapport à nos actions." (Entretien, 7 décembre 2022). L'autre avantage associé à cette spécificité se rapporte à la sécurité comme le déclarent Ariane Tichit et al. : "D'autre part, tout ce que fait techniquement le Léman avec la Com'Chain pourrait être effectué de manière centralisée. Mais l'usage d'une blockchain confère plus de sécurité, de transparence [liée à l'amélioration de la confiance], de décentralisation des validations de transaction et donc plus d'indépendance." (2022, p.20). La confiance est ainsi placée dans le code plutôt que dans le tiers exécutant la gestion centralisée. Notons tout de même que l'association maintient une certaine centralisation pour la possibilité de participation au réseau via la validation des partenaires par le comité selon les critères établis dans la charte.

Le Lemanex constitue l'unité de mesure de l'échange employée dans le système de crédit mutualisé réservé aux partenaires du réseau. En permanence à l'équilibre tel qu'expliqué dans la revue de littérature, la dette totale du système est portée par l'ensemble du réseau ce qui permet de se détacher de l'existence d'intérêt composé lorsque le solde d'un compte est négatif tel que cela se passe lors de l'acquisition d'un crédit auprès d'une banque conventionnelle. Cette forme monétaire correspond ainsi au groupe 6 (crédit mutuel interentreprises) de la typologie de J. Blanc (2018) visant à la "promotion d'une économie de PME faisant communauté" (voir figure 2). AC nous renseigne sur la particularité et l'intérêt de ce système disruptif : "L'idée fondamentale est de pouvoir se réapproprier la création monétaire dans le sens d'une mesure de l'échange par le travail. [...]. C'est parce qu'il y a de l'échange qu'il y a une mesure de

l'échange et donc une création monétaire et pas l'inverse. C'est beaucoup plus équilibré et ça permet d'éviter une concentration par intérêt des pouvoirs monétaires et économiques." (Entretien, 7 décembre 2022). Il précise d'ailleurs qu'il existe une zone grise légale au sujet de la considération de cette unité monétaire comme argent devant encore être élucidé par la FINMA. Précisons maintenant les différentes plus-values de ce système pour le réseau ainsi que plus largement pour la collectivité.

Ce mécanisme de création monétaire peut être utilisé par les partenaires lorsqu'ils ne disposent plus de liquidités en Léman et/ou E-Léman pour effectuer leurs transactions, c'est-à-dire qu'ils peuvent ouvrir une ligne de crédit en Lemanex et ainsi perpétuer leurs échanges économiques. Trois conditions ont été mises en place pour s'assurer que le système soit économiquement soutenable et qu'il fonctionne correctement en évitant les abus : une limitation des lignes de crédits concédées aux entreprises selon leur taille (allant de 1000 à 20000 unités) ; une obligation d'accepter les paiements en Lemanex lorsque le solde du compte est négatif ; et une impossibilité de thésauriser via l'existence d'un plafond d'un montant triple à la limitation de la ligne de crédit. Ainsi, ce système complètement détaché des monnaies conventionnelles est prôné comme levier pour favoriser la réciprocité et la coopération plutôt que la concurrence entre les acteurs économiques tel que nous l'explique AC : "Au lieu de se dire que ça nous coûte plus cher au temps T que de travailler avec les Gafa (les grands groupes) et bah non : on se donne un outil pour s'encourager, une forme de contrat tacite, à bosser ensemble. Cette circulation permet d'avoir plus d'activités locales et de renforcer tous ces acteurs qui finalement se partagent un peu les miettes à travers l'apport d'un outil qui facilite le travail ensemble." (Entretien, 7 décembre 2022). De plus, bien qu'elles n'en aient pas encore profité au moment de l'étude, cette monnaie mutuelle présente des avantages pour les collectivités publiques selon AC : "elle a le potentiel de permettre aux collectivités publiques de mettre en place des revenus de transition ou de base dans cette unité. On créerait un/des fond.s de transition qui descendraient à 1 million puis tout le monde reçoit 100 lémans sur son compte." (Entretien, 7 décembre 2022). La création de ces fonds devrait permettre de faire évoluer les habitudes de consommation, par exemple via la valorisation de certains comportements considérés comme bénéfiques, ou alors d'investir dans de nouvelles filières bien que le réseau ne soit pas prêt pour cela selon AC : " par exemple s'il manque un moulin, on peut payer le salaire du meunier pendant un an et financer le travail de création du moulin. Pour l'instant le réseau n'est pas assez dense

pour accueillir ce type de mécanisme parce que si tu payes 40% du salaire du meunier en monnaie mutuelle, il faut qu'il puisse les utiliser pour vivre car si on se limite à un coiffeur et une épicerie ce n'est pas suffisant. [...]. On vise une couverture de 5% des entreprises comme base solide à même d'accueillir des investissements." (Entretien, 7 décembre 2022).

Initialement présenté comme limité aux partenaires, ce système s'ouvre tout de même aux particuliers sous conditions, car l'ouverture d'un compte en E-Léman implique d'office celle d'un autre compte associé au système de crédit mutuel. C'est de cette particularité qu'émerge la considération du modèle de l'association Monnaie Léman comme un modèle hybride caractérisé par l'imbrication des formes monétaires et visant le développement d'un système territorial qui rassemblerait l'ensemble des actrices présents sur le territoire autour de l'utilisation d'un même moyen d'échange et des objectifs associés. Le renforcement du maillage du territoire induit par l'implication d'actrices non-investis à l'heure actuelle (notamment pour des questions techniques de comptabilité), dont les diverses institutions publiques ou parapubliques importantes (Collectivités publiques, SIG, TPG, HUG, etc.), devrait permettre d'augmenter l'activité économique locale et ainsi de se rapprocher des objectifs tel que suggéré par AC : "Il manque encore les grandes institutions qui sont clés [...] pour ensuite embarquer les plus petits dans l'aventure. Sinon, c'est assez compliqué d'avancer dans des secteurs [...] constitués de gros acteurs qui n'ont pas forcément l'intérêt ou l'envie de se bouger dans ce sens-là [...]." (Entretien, 7 décembre 2022). Au niveau technique, cette imbrication procède de la manière suivante : "Sur l'application, l'algorithme articule automatiquement ces deux monnaies afin de d'abord ramener la ligne de crédit mutuel en positif. Il s'agit d'une particularité de notre modèle qui permet d'articuler ces deux manières de faire afin d'avoir une monnaie qui s'adresse à tous les acteurs économiques autant les individus (qui peuvent soit recevoir un bout de leur salaire en monnaie mutuelle, soit changer leurs francs suisses en Léman) que les entreprises et les collectivités publiques (qui peuvent changer leurs francs suisses en Léman et donc flécher leurs investissements, mais elles peuvent aussi développer des fonds de soutien à l'économie locale en Léman [...]) et c'est pour ça qu'on parle d'un système territorial." (Entretien, 7 décembre 2022).

En somme, cette initiative citoyenne fait le choix de multiplier les formes monétaires pour rendre possible le changement d'échelle nécessaire à l'atteinte de ces objectifs profitables pour la population établie sur le territoire englobé, mais elle doit être

accaparée par les collectivités publiques pour dévoiler son potentiel comme nous l'explique AC : "Il s'agit donc d'un outil au service des collectivités locales pour relocaliser l'économie et encourager les dynamiques locales. On n'a pas encore réussi à le faire, mais on a différents rendez-vous de prévus pour cela avec les acteurs publiques dont le canton de Genève afin qu'ils se lancent avec cet outil très intéressant." (Entretien, 7 décembre 2022).

Section 3 : Force motrices, financement et soutiens

Dans cette ultime section de la description analytique du projet de la MLC Léman, nous allons détailler les diverses ressources dont dispose l'association pour piloter ses activités en mobilisant l'approche de Bernard Lietaer (2017) développée dans la revue de littérature. Ce dernier suggère de considérer les projets de MLC comme des modèles socio-économiques afin de ne pas se limiter à leur dimension financière, mais d'intégrer la multiplicité des capitaux dont ils disposent pour mener à bien leurs tâches et qui résultent de choix organisationnels et structurels. Nous détaillerons l'agencement des types de ressources (marchandes, redistributives, du don, etc.) en vigueur dans ce projet particulier tout en soulignant les enjeux fondamentaux du moment pour en assurer la pérennité (voir tableau 4). Ainsi, nous commencerons par décrire les forces motrices humaines et matérielles de l'association, puis nous inspecterons les soutiens obtenus ou souhaités par le comité afin de perpétuer le développement de cette démarche citoyenne.

Comme pour une imposante majorité des projets associatifs, le capital humain, qui se décompose en différentes troupes, représente une force motrice primordiale au sein du projet Monnaie Léman. Il est structuré dans un modèle holacratique de gouvernance caractérisé par une répartition en cercles des groupes de travail qui sont associés à des rôles spécifiques (comité, développement commercial, administration et finances, etc.) (rapport d'activité, 2021). La première troupe, également la plus fondamentale malgré son nombre d'individus variable à travers le temps, agit bénévolement de différentes manières -- allant d'un rôle au sein du comité à la simple tenue d'un stand lors d'un événement en passant par la gestion d'un bureau de change -- pour permettre le bon déroulement des activités de l'association. L'association est fortement dépendante du bénévolat comme l'illustre la situation de son co-président qui a choisi d'adapter ses activités professionnelles afin de pouvoir investir plus de temps et d'énergie dans le projet : "Le Léman est donc ton activité principale en ce moment ? Non du tout, on manque de

ressources au Léman en ce moment. Moi je suis à peut-être, je ne sais pas, je fais un 20-30% pour le Léman de manière bénévole. J'ai un contrat à 70% à APRES-GE et puis j'ai lâché le conseil d'administration du Nid il y a 6 mois, notamment pour avoir plus de temps pour le changement d'échelle du Léman." (Entretien, 7 décembre 2022). Cette énergie à notamment été investie dans la recherche de fonds à même de créer la seconde troupe à partir de fin 2021 et qui est composée de membres salariés effectuant tant des tâches à l'interne de l'association que d'autres à destination du réseau et/ou d'autres actrices du territoire. Actuellement l'association dispose de trois salarié.e.s dont l'impact est déjà ressenti par AC : "[...] on voit la différence par rapport à avant quand on en avait zéro. On est déjà beaucoup plus au taquet." (Entretien, 7 décembre 2022). Ils sont dénommé.e.s "conseill.ers/ères aux achats locaux et durables" et effectuent de la facilitation économique auprès des partenaires, soit une mission qui "consiste à analyser les dépenses de l'entreprise, lui proposer des fournisseurs alternatifs acceptant la monnaie locale, et démarcher les entreprises pertinentes qui ne font pas encore partie de la communauté de paiement." (Rapport d'activité, 2022). Bien que cette avancée produise déjà des résultats encourageants associés aux objectifs de l'association, la force d'action n'est pas suffisante comme l'explique AC : "[...] on manque de ressources pour leur en parler, quand tu vas en voir 1 tu dois aller en voir 5, pis chaque 5 faut encore en voir 5 donc t'arrive vite à 25, puis des centaines qui heureusement se recoupent, mais pour faire ce travail il faut une puissance de frappe avec beaucoup de salariés afin de le réaliser de manière structurée et efficace." (Entretien, 7 décembre 2022). Pour augmenter cette puissance de frappe, l'association est dépendante du capital financier dépeint dans le paragraphe suivant.

Les ressources financières à disposition de l'association se divisent également en deux catégories de nature différente : d'une part les moyens auto-générés qui sont fonction de la taille du réseau, de la circulation monétaire et des prestations proposées ; les contributions externes qui dépendent de la légitimité du projet auprès des donatrices d'autre part. Les ressources propres comportent différents éléments : les cotisations annuelles de 50 CHF pour les adhérent.e.s individuel.le.s et de 60 à 800 CHF pour les partenaires selon leur nombre d'employé.e.s ; les ventes de produits et recettes d'événements ; ainsi que les frais de service sur les transactions (1% à charge du vendeur pour le commerce de détail ; 0.5% chacune pour des échanges inter-entreprises ; 0% B2C ou C2C) et sur la conversion sortante (3% par transaction) (Procès-verbal AG, 2019).

Observons les éléments saillants qui découlent de l'analyse des bilans des différents exercices : les montants touchés via les cotisations sont passés de 10558 CHF l'année du lancement à 18454 CHF en 2021 avec un pic à 24804 CHF en 2017, ce chiffre illustre l'évolution du nombre de partenaires, toutefois le montant est plus faible en 2021, car les cotisations ont été abaissées en 2019 ; la vente de produits a rapporté plusieurs milliers de francs lors des premières années, puis il s'est stabilisé en dessous de 1000 CHF, car la promotion du projet a été réduite ; les frais de service représentent des montants négligeables selon les tableaux de compte dans lesquels ils sont difficilement identifiables, hormis la conversion sortante d'un montant de 15242 CHF durant l'année 2021 suite au retour des Lémans émis massivement via les bons solidaires. Outre les canaux présentés, l'association se nourrit également de mandats externes pour une moyenne d'environ 50'000 CHF par année, notamment auprès des communes afin d'effectuer de l'analyse des flux financiers ou encore des projets spécifiques comme le module "1% en Lémans" proposé à Bernex. Cela vise à dynamiser l'usage du Léman en impliquant les institutions publiques comme l'explique AC : "On est plutôt dans une logique de travailler avec les collectivités publiques comme poumon [...]. [Les] embarquer via des mandats d'étude leur ont montré qu'elles ont aussi un rôle à jouer pour encourager les commerces et entreprises locales. [...]" (Entretien, 7 décembre 2022).

Les collectivités publiques occupent également une position centrale dans l'approvisionnement en ressources externes via le versement de subventions diverses (dont la bourse obtenue) bien que la situation ne soit pas idéale pour le moment comme le décrit AC : "En ce moment, on regarde avec la ville de Genève et le Canton si on ne pourrait pas avoir une subvention pour l'année 2023, soit via une ligne au budget ou alors par le compte dédié aux soutiens ponctuels. C'est bien d'être payé comme un bureau d'études pour des mandats, mais à un moment donné ce serait bien qu'on ait aussi des lignes de subventions fixes." (Entretien, 7 décembre 2022). Outre les subventions, l'association reçoit également des dons dont la provenance est anonymisée et qui restent marginaux vu que les montants agrégés annuels n'ont jamais dépasser un millier de francs (tirés des bilans des exercices comptables). Actuellement, pour procéder au changement d'échelle souhaité, l'association recherche activement des fonds importants, mais il s'agit d'une démarche compliquée comme le révèle AC : "A côté de ça, on est aussi à la recherche de 5 millions, soit 1 million par année sur 5 ans ce que je ne trouve pas très cher pour un plan B monétaire particulièrement lorsqu'on sait qu'il y a des milliards qui

circulent dans l'économie genevoise chaque année. C'est une goutte d'eau même si ce n'est pas si facile à trouver non plus. Pour nous l'enjeu c'est de trouver quelques mécènes, fondations, etc. On est un peu tous azimuts depuis une année et on a posé pas mal de dossiers dont on a reçu certains retours positifs, mais pas mal de refus aussi. C'est compliqué parce que c'est un truc qui n'est pas hyper facile à comprendre, c'est un peu disruptif en termes de système monétaire donc ce n'est pas facile de trouver des gens prêts à mettre des thunes pour ça. “ (Entretien, 7 décembre 2022). En somme, le projet Monnaie Léman se situe actuellement dans un modèle dominé par le bénévolat tout en cherchant à tendre vers celui dominé par les apports externes afin de disposer des ressources pour s'autonomiser sur le long terme et ainsi assurer sa pérennité en atteignant un nombre critique d'adhérent.e.s qui permettrait de couvrir les charges fixes de la structure tout en rendant possible une circulation continue de la monnaie (Hischier, 2021). Malgré cette bonne volonté et comme les autres projets associatifs permanents, il n'échappe pas aux pressions du dogme dominant marqué par l'influence de l'idéologie néolibérale de l'autonomie financière qui a été mis en avant par Bernard Lietaer et al. : “Ces dispositifs, qui sont généralement à base associative militante et contestataire, sont alors rattrapés par le langage et les techniques de la rationalisation économique et sont potentiellement soumis à l'idéologie néolibérale de l'autonomie financière à base de ressources marchandes. Par ailleurs, l'arrivée de financeurs externes conduit aussi à transformer le “modèle économique” en soumettant les dispositifs à une contrainte de professionnalisation, qui engendre à son tour une exigence de ressources.” (2017, p.163). Ces contraintes se matérialisent lors de la quête de soutien par des acteurs externes tel que nous l'illustrerons ci-dessous.

Dans ces derniers paragraphes, nous aborderons les soutiens obtenus tant auprès des représentants de la sphère politique que directement auprès des collectivités publiques tout en intégrant les souhaits de l'association pour rendre possible le changement d'échelle nécessaire à la continuité du développement du projet. La vidéo et le texte *Ne recommençons pas comme avant !* produit en collaboration avec le dessinateur Zep au moment de la sortie de la crise du Covid19, soit une conjoncture favorable au soutien de l'économie locale, a permis d'obtenir la valorisation du projet Monnaie Léman par une large frange de la sphère politique tel qu'indiqué par AC : “[Nous avons] obtenu le soutien de tous les partis via des membres individuels. [...] On observe un changement sur les années, parce que la frange droite de l'hémicycle politique a aussi capté petit à petit

l'intérêt apartisan des monnaies locales en tant qu'outil au service de l'économie et de la société. Ce texte a été un vrai levier pour pouvoir parler de politique économique à tous ces acteurs et monter en crédibilité." (Entretien, 7 décembre 2022). Il en a résulté différents rendez-vous avec des conseillers d'Etat genevois et des membres de l'exécutif communal du même nom afin de discuter de la plus-value de ce projet monétaire alternatif orienté vers la durabilité, malheureusement les résultats de ces discussions ne sont pas pris en considération dans ce travail pour des raisons d'échéancier trop serré. "Au niveau national, on n'a rien pour l'instant, mais on a pas eu les ressources non plus pour le faire." nous renseigne AC, ce qui correspond aux limites dues à l'absence de fédération de MLC en Suisse mis en avant dans la revue de littérature et corrélé par AC à propos des lacunes législatives existantes qui induisent la nécessité d'obtenir un agrément bancaire ou une nouvelle loi spécifique, tel que survenu en France en 2014, à moyen terme. Dans la pratique, seule une faible portion des collectivités publiques situées sur le territoire sont membres et acceptent/utilisent la monnaie, soit Plan-les-Ouates, Carouge, Puplinge et Grand-Saconnex, et les flux sont encore très limités comme présenté par un représentant de la ville de Carouge lors d'une audition au Conseil Municipal de Genève en 2021 (environ 2% des encaissements au guichet). La commission des finances de la ville de Genève a également adopté la motion (M-1358) intitulée "Favoriser l'utilisation de la monnaie Léman dans la ville de Genève" suite à diverses auditions (économiste neutre spécialisé dans les questions monétaires, comité de l'association et commune de Carouge), mais le texte, qui fait débat vu la rédaction d'un rapport de minorité par un membre du PLR, n'a pas encore été traité par le Conseil Municipal. Inversement, une motion similaire a été rejetée à égalité de voix par la commission des finances, de l'économie et de l'administration à Vernier, mais acceptée par le Conseil Municipal, décision dont a découlé une renonciation de l'adhésion au projet par le Conseil Administratif à cause d'efforts jugés disproportionnés pour la mise en place, malgré une volonté de promouvoir le projet auprès des entreprises du territoire (documents trouvés sur le site du Conseil municipal de Genève). Les conseils communaux de Lausanne et Vevey ont également refusé des propositions similaires à cause du faible développement sur le territoire vaudois, tout en mentionnant l'intérêt de participer au projet le moment venu (rapports des commissions obtenus sur les sites respectifs des communes).

Pour réaliser le changement d'échelle nécessaire à l'atteinte des objectifs du projet, le comité souhaite développer une équipe conséquente afin de professionnaliser

leur proposition de services et particulièrement la facilitation économique comme l'explique AC : "Si on veut vraiment avoir un impact économique pour que les gens l'utilisent plus et pas seulement au niveau sensibilisation, informatique et des outils, on doit avoir 10-15 personnes sur le terrain qui vont voir chaque entreprise et les mettent en contact. On n'a pas réussi à faire ça correctement pour l'instant." (Entretien, 7 décembre 2022). Pour ce faire, ils souhaitent obtenir une participation majeure des collectivités publiques à même de faire évoluer le projet et d'observer l'impact des progressions effectuées comme raconte AC : "On espère un projet pilote de recherche action avec le canton en 2023 qui permettrait de s'en donner les moyens avec une importante équipe et là ça ferait sens d'analyser l'impact de quelque chose qui bouge." (Entretien, 7 décembre 2022).

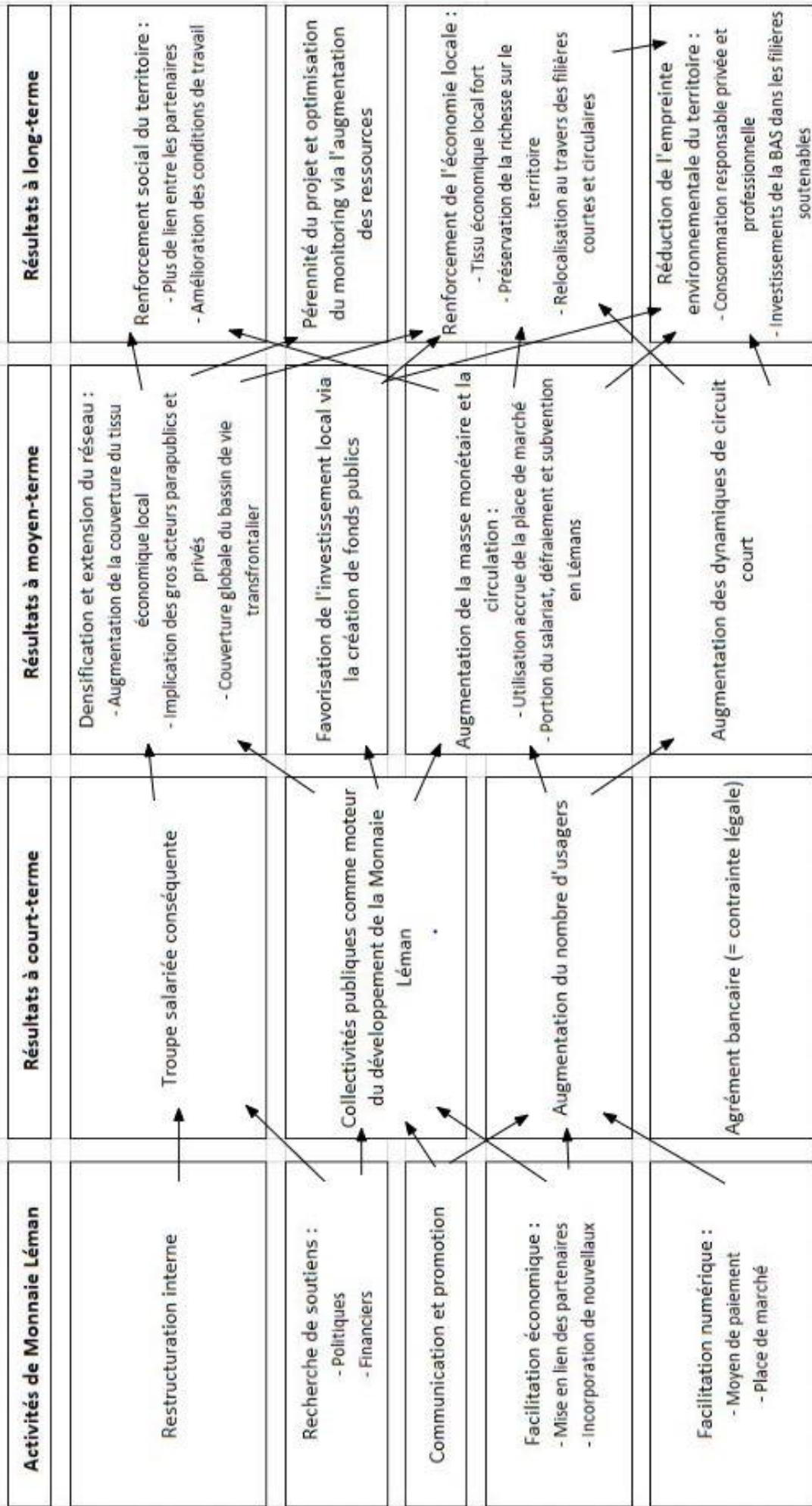
En conclusion de cette première partie analytique, il paraît important de soulever la situation compliquée qu'expérimente l'association au niveau des ressources dont elle dispose : sa pérennité n'est pas garantie à l'heure actuelle, ce qui rejoint le constat des experts interrogés par Sanel Alberto Ramirez (2021). Ces derniers soulignent que ces projets de MLC porteurs d'espoir nécessitent plus de soutien et d'appropriation par les instances publiques principalement, ainsi que par la diversité des actrices du territoire, car cela constitue un facteur clé de l'établissement sur le long terme de ces projets tel qu'illustré par d'autres monnaies locales établies qui sont prises comme exemple (dont l'Eusko et le Chiemgauer). AC nous en fait part de la manière suivante : "C'est un peu notre déception pour le moment parce qu'on n'a pas réussi à faire face à ses 3 freins là [technique, manque de facilitation et communication] par manque de ressources, d'outils et de temps. [...] Personnellement, je reste confiant que les deux années à venir vont nous permettre de réaliser le changement d'échelle souhaité pour atteindre nos objectifs de développement de l'économie locale." (Entretien, 7 décembre 2022). De plus, nous avons pu saisir que cette initiative citoyenne s'inscrit pleinement dans le mouvement de la transition, car elle constitue une proposition concrète dans un secteur mal aimé ou difficile d'accès de cette mouvance. Comme bien d'autres démarches de transition, elle souhaite une plus forte appropriation par les acteurs politiques afin de déployer son potentiel particulièrement audible dans la conjoncture de crise actuelle marquée par les grands événements suivants qui se sont déroulés de manière successive : crise économique de 2008, pandémie du Covid19, retour de la guerre en Europe à cause du conflit en Ukraine et inflation associée, dernier rapport alarmiste du GIEC, etc.

3.4 Analyse du cas d'étude

Section 1 : Présentation du diagramme de la Théorie du changement

Dans cette seconde partie analytique, nous entamons l'analyse d'impact du projet monétaire porté par l'association Monnaie Léman en mobilisant les outils présentés dans la partie méthodologique afin de pouvoir répondre à nos questionnements de recherche. Le diagramme généré via l'utilisation de la méthodologie de la théorie du changement constitue un outil applicable à tout moment dans le cadre du développement ou de l'analyse d'un projet, car il permet de contribuer à la "gestion des attentes" qui constitue un élément clé pour s'assurer de la pérennité des technologies de niche comme les MLC (Seyfang et al., 2012 cité dans Place et Bindewald, 2015, p.160). Ce dispositif peut être utilisé tant de manière prospective afin de planifier les interventions à conduire que de manière rétrospective pour observer les effets des actions effectuées jusqu'alors. Dans notre cas (Figure 4), il s'agit de faire un arrêt sur image de la situation du projet au moment de l'étude afin d'analyser l'impact de tout ce qui a été entrepris jusqu'à ce jour à travers les indicateurs définis plus en avant dans cette partie. Cette approche correspond à la suggestion de Christophe Place et Leander Bindewald (2015) qui proposent d'utiliser ce cadre d'analyse comme première étape de l'évaluation d'impact des MLC afin de renforcer sa légitimité en tant qu'outil au service du développement durable.

Figure 4 : Diagramme de la Théorie du Changement pour le projet Monnaie Léman en avril 2023



L'ensemble des éléments figurant dans les différentes cases de la figure 4 ont déjà été abordés et détaillés lors de la description analytique du cas d'étude d'où ils ont été tirés pour réaliser le diagramme. Dès lors, nous ne précisons ici que les composantes nécessitant des explications complémentaires pour saisir leur signification respective. Dans la première colonne relative aux activités de l'association, la notion de communication et de promotion se rapporte tant à des actions à l'intention de la population à travers les réseaux sociaux et événements qu'à d'autres envers les partenaires via la newsletter et les apéros du réseau. Les éléments détaillés en dessous de la facilitation numérique, soit l'amélioration de l'utilisabilité du moyen de paiement et la mise en activité de la place de marché numérique, n'ont pas encore été mis en œuvre, mais cela est prévu pour l'année en cours, c'est pourquoi ils sont considérés comme des activités de l'association plutôt que des résultats attendus à court-terme. Pour la seconde colonne, l'augmentation du nombre d'utilisateur.s signifie tant celle des utilisatrices privées et professionnels de la monnaie nantie que les partenaires employant le système de crédit mutuel. De plus, l'agrément bancaire, ou l'adoption d'une loi similaire, constitue une précondition inévitable pour le changement d'échelle de la monnaie (qui se retrouve dans la case supérieure des résultats à moyen terme) et il est dépendant du niveau de sécurité des différentes formes existantes au sein du système monétaire. Dans la troisième colonne, la case augmentation des dynamiques de circuit-court ne se limite pas au secteur de l'alimentation dans ce cas-ci, mais englobe l'ensemble des secteurs d'activités faisant partie du réseau.

La dernière colonne nécessite plus d'attention, car elle comporte les éléments qui résulteraient d'une atteinte totale des objectifs de la MLC. Le renforcement social du territoire se rapporte à une plus forte interdépendance entre les acteurs du territoire via la réorientation interne de leurs flux marchands ce qui induirait inévitablement un renforcement des relations humaines entre les individus travaillant au sein des partenaires. On peut imaginer qu'il en résulterait plus de confiance due à la réduction à maxima des intermédiaires en opposition au marché conventionnel déterritorialisé et donc plus de solidarité entre les actrices. De plus, comme les entreprises membres du réseau adhèrent à la charte du Léman qui comporte des principes associés à l'ESS, dont "l'inscription de l'activité commerciale [...] dans un processus d'amélioration continu vers des pratiques durables et solidaires", on peut s'attendre à ce que les conditions de travail soient globalement améliorées au même titre que la qualité de vie et

l'épanouissement individuel associé. La relocalisation de l'économie dans son potentiel maximum se caractériserait par un détachement vis-à-vis de l'économie mondiale linéaire au profit d'une structure permacirculaire de notre économie telle que développée dans l'ouvrage de Bourg et Arnsperger (2017). Notons également que la réduction de l'empreinte environnementale ne figure pas spécifiquement dans les objectifs du projet toutefois elle constitue une conséquence associée à l'évolution découlant des autres facteurs : le renforcement de l'usage des outils monétaires implique une plus grande activité locale au détriment de celle internationale et il en découle inévitablement une réduction de l'impact sur l'environnement ; l'augmentation du volume de monnaie nantie implique une hausse similaire des montants placés à la BAS et donc investis dans des projets soutenables au sein du territoire.

Les flèches matérialisent les interactions entre les différentes composantes du diagramme de manière temporelle, c'est-à-dire qu'elles "décrivent les changements antérieurs comme les conditions préalables aux résultats/changements ultérieurs et éventuellement de plus grande envergure." (Traduit à partir de Place et Bindewald, 2015, p.160). La convergence des différentes composantes de l'ultime colonne doit conduire à une augmentation de la résilience territoriale de la zone géographique englobée par ce projet monétaire alternatif. Cette situation constitue les bases pour permettre à la société de tendre vers la contreculture moderne du convivialisme développée par Ivan Illich et caractérisée par une substitution de la norme de productivité par une éthique de l'autonomisation et de la convivialité à travers la démocratie d'expérimentation de modes de vie alternatifs (Illich, 1973).

Section 2 : Sélection et évaluation des indicateurs pour notre étude

Outre l'établissement d'une image figée de l'état de développement du projet, la figure 4 revêt également une utilité afin de définir les indicateurs qui vont nous permettre d'évaluer les impacts du lancement de cette monnaie alternative. Cela est expliqué de la manière suivante par Christophe Place et Leander Bindewald : "Each outcome, on the short-, mid- and long-term, depicted in one of the building blocks of the graphic ToCs, can then be targeted in the search for appropriate indicators, which could show that this one outcome has been achieved or not. [...]. Through breaking up outcomes into very concrete and manageable components, it becomes easier to find qualitative and quantitative indicators for individual outcomes that are the basis for data collection and finally evaluation." (2015, p.160). La multitude d'indicateurs ainsi sélectionnés figure dans le tableau 5 ci-dessous qui consiste en une simplification de la matrice d'évaluation d'impact proposée dans l'article précité.

Sur le tableau 5, on observe la rétention de 31 indicateurs de mesure du progrès (colonne 9) pour l'analyse de l'état de développement de notre étude de cas. Ils sont associés aux différentes dimensions de l'analyse d'impact (colonne 2) et se rapportent tant aux multiples objectifs émanant des projets de monnaies locales qu'aux différents niveaux d'analyse (colonnes 4 et 3). On peut également voir les types de projets monétaires (colonne 7 : B pour bilateral barter, M pour multilateral barter, I pour systèmes hybrides, C pour monnaie nantie, U pour crédit mutuel et A pour tous types) auxquels ils se rapportent ainsi que la méthode suggérée pour récolter les données et les évaluer (colonne 10), le coût en termes de travail nécessaire pour le chercheur (colonne 11) et la fréquence de récolte de données adéquate (colonne 12). Notons que tous ces éléments n'ont pas été strictement respectés pour l'ensemble des indicateurs à cause des limites mises en avant dans la section méthodologique, malgré une volonté de faire au mieux. Observons maintenant l'état et l'évolution des indicateurs retenus pour le projet Monnaie Léman au moment de la recherche :

Tableau 5 - Liste des indicateurs retenus pour l'analyse d'impact de la monnaie Léman

| Numéro | Dimension | Level | Vision Goal | Guideline Principle | Mission Objective | Typology Category | Logic Model | Progress Measurement Indicators | Monitoring & Evaluation Methodology Data Collection & | Cost | Frequency |
|--------|------------|-------|------------------------------------|---------------------|--|-------------------|-------------|-----------------------------------|---|------|-----------|
| 1 | Culture | Meta | Societal Acceptance | Societal | Recognition Credibility Legitimacy from (Inter-) Governmental Institution | A | Outcome | N° institutional support | Management database | 3 | M |
| 2 | Culture | Micro | Innovation Confidence/Humility | Innovation | Open Questioning Capacity Collaborative Election Decision Process: Consent | A | Outcome | N° yearly improvement | Management database | 2 | Y |
| 3 | Governance | Meta | Participatory Democracy | Democracy | Sociocracy Holacracy Collaborative Election Decision Process: Consent | A | Output | N° stakeholder involved | Interview | 2 | Y |
| 4 | Governance | Meta | Participatory Democracy | Democracy | Sociocracy Holacracy Effective Stakeholder Involvement Stimulation | A | Activity | N° administrative person | Management database | 1 | Y |
| 5 | Governance | Macro | Citizenship Engagement/Recognition | Democracy | National Legislation | A | Output | % participation among users | Management database | 1 | Y |
| 6 | Governance | Micro | Monetary Creation as a Common Good | Legal | Taxation | A | Output | N° legal text | System database | 2 | W |
| 7 | Governance | Micro | Monetary Creation as a Common Good | Transparency | Open source system | A | Outcome | % rate (fixed & variable) | External auditing | 1 | W |
| 8 | Governance | Micro | Monetary Creation as a Common Good | Transparency | Free Code and Legality | A | Outcome | Certification | External auditing | 1 | M |
| 9 | Governance | Micro | Monetary Creation as a Common Good | Transparency | Market diversity | A | Outcome | % free code | External auditing | 3 | W |
| 10 | Economic | Meta | Crisis Resiliency | Resilience | Market diversity | A | Outcome | N° goods & services category | Classification standards | 3 | M |
| 11 | Economic | Meta | Crisis Resiliency | Resilience | Market diversity | A | Output | N° & % users & producers | System database | 3 | D |
| 12 | Economic | Macro | Make Exchange Possible | Resilience | Market diversity | U C I | Outcome | N° users & N° business | Minimum Best practices: 500 & 100 2 | 3 | Y |
| 13 | Economic | Macro | Make Exchange Possible | Resilience | Training | A | Output | % trained | Interview | 3 | M |
| 14 | Economic | Meso | Inclusive Community-Building | Viability | Participation | A | Outcome | N° active members per year | Management database | 1 | Y |
| 15 | Economic | Meso | Inclusive Community-Building | Viability | Team Capacity | A | Activity | N° management team | Management database | 3 | Y |
| 16 | Economic | Meso | Inclusive Community-Building | Risk | Disaster mitigation | U C I | Output | Backup system Frequency | System database | 1 | Y |
| 17 | Economic | Micro | Financial Autonomy/Development | Risk | Transaction and Data Safety | A | Activity | N° failure accident | System database | 2 | W |
| 18 | Economic | Micro | Financial Autonomy/Development | Finance | Investment standards | U C I | Output | Certification | External auditing | 2 | D |
| 19 | Economic | Micro | Financial Autonomy/Development | Management | Monitoring and Evaluation | A | Output | N° standards & tools used | Best practice | 3 | M |
| 20 | Economic | Micro | Financial Autonomy/Development | Exchange | Discount rate | A | Output | % discount | Best practice | 2 | W |
| 21 | Social | Meta | Link Share Reciprocity/Solidarity | Cooperation | Co-creation | A | Output | N° involved in design | Management database | 3 | M |
| 22 | Social | Macro | Equity and Justice | Engagement | Cohesion | B M I | Outcome | N° new relationship | Interview | 2 | D |
| 23 | Social | Micro | Cohesion Cooperation/Sharing | Vector Mission | Ethic Charter | A | Activity | Yes / No | Best practice | 1 | D |
| 24 | Social | Micro | Cohesion Cooperation/Sharing | Vector Mission | Conducts Code | A | Activity | Yes / No | Best practice | 2 | W |
| 25 | Social | Micro | Cohesion Cooperation/Sharing | Vector Poverty | Income increase | B M I | Outcome | % income increase | Interview | 2 | W |
| 26 | Environmen | Meta | Transition and Autonomy | Relocation | Local growth | U C I | Outcome | N° profitable enterprises/support | Interview | 1 | Y |
| 27 | Environmen | Meta | Transition and Autonomy | Relocation | Local growth | U C I | Outcome | N° new profit & wage generated | Interview | 2 | Y |
| 28 | Environmen | Macro | Eco-Localization/Relocation | Relocation | Local consumption | U C I | Outcome | % products locally produced | System database | 2 | M |
| 29 | Environmen | Macro | Eco-Localization/Relocation | Relocation | Currency exchange | A | Output | % salary exchanged in CCS | Interview | 1 | M |
| 30 | Environmen | Macro | Eco-Localization/Relocation | Relocation | Currency exchange | A | Output | N° of CCS spent & earned | System database | 2 | Y |
| 31 | Environmen | Meso | Ecological Footprint/Reduction | Eco-Friendly | Behaviour change | C I | Outcome | % agree & strongly agree | Interview | 3 | W |

1. *N° de soutiens institutionnels* : travail permanent de l'association comme mis en avant dans la section précédente, mais pour l'heure reconnaissance d'utilité publique et intégration du réseau par un nombre très limité de communes (4) par rapport à la quantité présente sur le territoire.
2. *N° d'améliorations annuelles* : Difficile de chiffrer spécifiquement pour chaque année d'activité de l'association, mais on observe une tendance générale d'adaptation constante aux besoins du moment et aux enjeux contextuels afin de tendre vers l'atteinte des objectifs figurant sur la figure 4. En voici quelques composantes majeures : le développement de la monnaie numérique, la réduction de la visée territoriale à court terme pour établir un noyau fonctionnel, la mise en service du système de crédit mutuel, la conception d'une place de marché numérique ou encore la facilitation des moyens de paiement.
3. *N° de parties prenantes impliquées* : mesuré à travers la participation aux AG et divers autres événements internes au réseau. De manière directe, elle reste faible comme en témoigne la présence limitée des membres du réseau lors des AG où hormis les membres du comité, on observe un maximum d'une dizaine de partenaires présents. Notons toutefois que les données ne sont pas accessibles pour les dernières années et la question n'a pas été intégrée dans les entretiens en raison de l'inversion des étapes de la recherche. De manière indirecte, le renouvellement des cotisations implique une acceptation des évolutions du projet.
4. *N° d'employé.e.s administratif/ve.s* : comité conjoint Suisse-France constitué de 10 à 25 membres bénévoles selon les années. Engagement de 3 personnes salariées en interne courant 2022. Une importante troupe de bénévoles (une centaine) pour les événements et démarchage.
5. *% de participation parmi les usagers* : données chiffrées non disponibles, mais volonté d'enrôler plus de personnes et d'augmenter l'usage de la monnaie afin d'activer sa circulation suite au coup de mou survenu à partir de 2018.
6. *N° de textes légaux* : joue dans le bac à sable pour l'instant par rapport aux lois en vigueur (assimilé à un moyen de paiement et non à une monnaie), soit l'existence d'un plafond d'un million d'unités dont le dépassement nécessite un agrément bancaire avec la FINMA. Il existe un vide juridique pour la mesure de l'échange par le crédit mutuel qui n'est pas réglementé en Suisse.
7. *% taux de taxe (fixe et variable)* : taxe de 1% à la réception de la transaction chez les professionnels (moins que les frais pour associés aux paiements par carte bancaire), 0.5% chacun pour les échanges inter-entreprises et 3% pris aux professionnels lors de la conversion sortante.
8. *Certification de marque blanche (open source)* : monnaie numérique construite sur une blockchain intitulée Com'Chain peu gourmande en énergie et ne rémunérant pas le minage, soit une décentralisation de la gestion de l'outil monétaire. Développement mutualisé à l'initiative du projet étudié de la

plateforme Billetujo et de la SmarketPlace avec d'autres monnaies locales au sein de LokaValuto.

9. *% de code libre* : la Com'Chain constitue une copie du système Ethereum dont le code est 100% libre.
10. *N° de catégories de services et de biens* : 21 catégories selon la liste la plus récente (activité citoyenne, administratif et audit, agriculture et production alimentaire, magasin d'alimentation et épicerie, bar, musique, commerce de détail, artisanat, habillement, culture, librairie, bibliothèque d'objets, informatique, mobilité et transports, mobilité douce, restauration, santé-médecine-opticien-ORL, associations, habitation, collectivités publiques, logistique). Le domaine de la construction constitue le principal chaînon manquant pour une couverture globale des secteurs professionnels.
11. *N° et % d'utilisatrices et productrices* : évolution de 27 partenaires lors du lancement à environ 550 au plus fort et redescendu à 450 environ selon le site internet, mais la réalité au début 2023 doit être plus basse. Les utilisatrices sont passé.e.s de quelques milliers lors de l'événement *Alternatiba* à 10000 actuellement selon le site internet, mais dans la pratique réelle ils doivent être bien moindre. Vu la variation potentielle entre les données disponibles et la réalité pratique observée, il ne fait pas sens de calculer des pourcentages.
12. *N° utilisatrices et N° de partenaires (au mieux 5/1)* : actuellement selon les données sur le site 10000 utilisatrices pour 450 partenaires représentant un rapport d'environ 20/1, mais les données n'ont pas été actualisées et les chiffres réels semblent être inférieurs. Les documents permettent d'identifier une évolution sous forme de vague : forte croissance durant les premières années, puis un essoufflement à partir de 2018 suivi d'une relance après le Covid19 et d'un nouvel essoufflement qui se prolonge.
13. *% de partenaires entraînés/formés* : pas de données chiffrées disponibles, mais pourcentage très faible vu l'absence de facilitation économique avant l'année 2022. Les partenaires interrogés relèvent toutes une absence de suivi, de soutien et de communication de la part de l'association pour réorienter les flux et ainsi encourager la circulation monétaire.
14. *N° de membres actifs annuels* : données non disponibles, car pas possible d'accéder à l'outil de monitoring de l'association qui permettrait d'avoir un chiffre précis. Les partenaires disent qu'il n'y a que très peu de clients qui utilisent le léman, donc on peut imaginer que seulement quelques pourcents des 10000 utilisatrices annoncés par l'association l'utilisent réellement pour les achats quotidiens et/ou spécifiques.
15. *N° d'équipes de gestion* : on identifie 5 types d'équipes impliquées dans la gestion du projet, soit le comité, le bureau du comité, les groupes de travail (au nombre de 6), l'Assemblée Générale et l'équipe mutualisée au sein de l'association LokaValuto.

16. *Fréquence du système de sauvegarde* : permanence de l'enregistrement en direct sur la blockchain qui s'actualise à chaque transaction. Les billets papiers sont enregistrés sur la blockchain lors de leur émission via le QR code.
17. *N° d'accidents de panne* : deux incidents notables, soit l'incendie des serveurs stockant les données et le vol d'environ 20000 Léman dans les locaux de l'association.
18. *Certification des investissements* : fléchage des investissements découlant des fonds de garantie placés à la BAS et à La Nef dans des secteurs économiques soutenables et innovants. Volonté de flécher ces investissements directement dans le réseau Monnaie Léman, mais pas encore mise en œuvre.
19. *N° d'outils et de standards utilisés* : outils de suivi de la circulation monétaire mis en activité via les QR code sur la monnaie physique qui permet d'avoir une représentation sur la blockchain. Pas utilisés pour l'instant, car l'association a choisi d'axer sa force de travail sur la mise en place des conditions favorables à la circulation monétaire plutôt que d'activer et/ou de perfectionner la gestion du monitoring.
20. *% de rabais sur les échanges* : aucun rabais accordé par l'usage de la monnaie Léman lors des achats par les individus et entreprises (hormis durant l'opération bons solidaires de la ville de Genève avec une réduction de 33% pour les acheteuses payée par la collectivité publique), ni lors de transactions inter-entreprises via le crédit mutuel.
21. *N° de personnes impliquées dans le design* : 5 groupes de travail initiaux pour réfléchir aux différents enjeux (charte, diffusion de la monnaie, recherche et développement du réseau, financement et gouvernance) et concevoir des lignes directrices devant guider l'action de l'association. Depuis la restructuration interne survenue durant la crise du Covid19, 7 groupes de travail ont été formés : comité, développement commercial, administration et finances, développement technologique, communication et marketing, système de contrôle interne, recherche-formation et réseau international. Notons encore l'existence de l'AG pour valider les évolutions prises, notamment via les modifications de statuts.
22. *N° de nouvelles relations commerciales* : impact très modéré (entre 0 et 3 nouvelles relations commerciales) pour les différents partenaires interrogés, par contre observation d'une tendance générale au renforcement des partenariats existants avec des acteurs du territoire membre de la communauté de paiement bien que la monnaie ne soit pas forcément le facteur clé de cette évolution selon les concerné.e.s. Iels ont également rapporté avoir eu des discussions avec leurs partenaires autour des problématiques rencontrées qui freinent l'utilisation de ce moyen de paiement alternatif (bout de chaîne, comptabilité, énergie-temps nécessaire, etc.). Certains affirment même que c'est plutôt l'évolution inverse qui est à l'œuvre à cause du manque de dynamisme associé à cette monnaie et à la sortie du réseau par de nombreux partenaires.

23. *Existence d'une charte éthique* : oui (voir annexes)
24. *Existence d'un code de conduite* : non
25. *% d'augmentation de revenus* : indicateur non pertinent pour le projet étudié (voir indicateur 27).
26. *N° de soutien à des entreprises rentables* : 0% en Lemanex à l'heure actuelle vu l'absence de fonds d'investissement mis en place par les collectivités publiques. Selon les comptes de 2021, 374'421 CHF se trouvent dans le fond de réserve à la BAS dont 90% peuvent être investis dans les secteurs soutenable choisis par l'association.
27. *N° de nouveaux profits et salaires générés* : convergence des positions des partenaires interrogés qui affirment que l'augmentation du chiffre d'affaires est minime, voire inexistante, depuis l'entrée dans le réseau, hormis pour ceux présents depuis le début qui attestent d'une hausse due à l'engouement initial suscité auprès d'une frange de la population sensible aux enjeux de transition. Le moyen de paiement Léman représente au plus 1% du chiffre d'affaires annuel et ne permet donc pas de couvrir des salaires supplémentaires.
28. *% de produits venant de productions locales* : cet indicateur a été évalué via les entretiens effectués avec les partenaires plutôt que la base de données de l'association afin d'avoir une idée précise pour chacun des partenaires qui composent notre échantillon. On observe qu'entre 40% et 100% des produits proviennent du circuit court pour les partenaires interviewés dans le secteur de l'alimentation, mais quasi toutes affirment que le Léman n'y est pas pour grand-chose, car c'est une pratique qui découle de leurs valeurs personnelles et de leur business model. Un partenaire affirme que le Léman constitue un avantage pour réorienter certains flux vers des partenaires membres du réseau. L'ensemble des producteurices interviewé.e.s écoulent 100% de leur marchandise sur le marché local.
29. *% salaires versés en MLC* : 0% chez les différents partenaires interviewés qui mentionnent notamment des enjeux de comptabilité, par contre utilisation du Léman pour les bonus de fin d'année chez certains et pour diverses dépenses associées à l'entreprise (souper/apéro de boîte, cadeaux au personnel), voir pour des dépenses personnelles (frais d'opticien, réparation de vélos, librairie, nourriture au marché ou en épicerie, etc.) par les responsables d'entreprises qui rachètent les lémans à leur société.
30. *N° MLC dépensés et engrangés* : cet indicateur a été évalué via les entretiens effectués avec les partenaires plutôt que la base de données de l'association afin d'avoir une idée précise pour chacun des partenaires qui composent notre échantillon. Tous les partenaires interrogés acceptent les lémans papier, mais moins de la moitié prennent les E-Léman (une majorité n'a pas créé de compte sur l'application). Les montants détenus en léman vont de 0 à 7200 avec une moyenne à 300 unités, mais toutes affirment qu'ils n'évoluent plus par manque

de circulation, hormis pour un restaurant qui fait également bureau de change. Le partenaire en ayant le plus souhaite les convertir en retour, car il ne dispose pas de canaux pour les écouler hormis ses dépenses personnelles.

31. *% d'acteurs ayant fait évoluer leurs pratiques* : 1 partenaire l'affirme parmi les 9 interviewés (11%), les autres soulignent l'absence de soutien de la part de l'association pour faire évoluer leurs pratiques, car il s'agit d'une démarche demandant des ressources importantes pas disponibles au sein des entreprises malgré une volonté d'aller dans ce sens.

Section 3 : analyse du lien entre le diagramme et les indicateurs

Cette dernière partie de l'analyse fait le lien entre les indicateurs présentés ci-dessus et le diagramme de la théorie du changement selon les catégories thématiques auxquelles ils se rapportent. Pour ce faire, j'ai choisi de regrouper les indicateurs en quatre grandes catégories respectivement associées aux différentes dimensions de l'impact des projets de MLC, soit la dimension culturelle/sociétale (qui intègre les enjeux de gouvernance interne), sociale, économique ainsi qu'environnementale. Les numéros des indicateurs concernés par les différents éléments sont spécifiés entre parenthèses tout comme les secteurs d'activité des partenaires dont émanent les multiples citations mobilisées pour illustrer le développement analytique tout en maintenant leur anonymat respectif.

La thématique culturelle/sociétale inclut tant les enjeux associés à la structure interne de l'association que ceux liés aux rapports entretenus avec les actrices externes, soit principalement la sphère politique. Malgré des ressources limitées l'association fait preuve d'une volonté proactive afin de développer les conditions permettant le changement d'échelle nécessaire à l'évolution et à la stabilisation du projet (2-3-4-15), notamment la mutualisation de certaines tâches (effectuées en open source) particulièrement coûteuses (8-9-16-17) et l'intégration d'experts externes pour aller au contact des actrices comme l'énonce AC : "L'idée d'un fond d'investissement ou de dynamisation de l'économie locale est hyper intéressant, c'est pourquoi on va en parler vendredi avec le canton et Christian Arnsperger que j'ai convié comme expert externe." (Entretien, 7 décembre 2022). Les partenaires ont également conscience de cette situation : "Je crois qu'il y a une montagne de travail à faire derrière, mais qu'ils ne sont pas assez et n'ont pas les ressources pour que ça se développe malgré leur belle motivation."

(restauration). En conséquence de ces ressources limitées, le monitoring de la circulation de la monnaie (19) est faible ce qui peut constituer un frein pour communiquer sur le projet et enrôler de nouveaux partenaires. AC l'explique de la manière suivante : "En termes de recherche c'est un peu dommage, mais ça facilite aussi le discours pour nous que de ne pas devoir justifier notre démarche malgré des chiffres encore distants de l'objectif annoncé. [...] On pense que ce n'est pas le moment de le calculer [l'effet multiplicateur], car on a pas réussi à mettre les conditions qui permettent de le faire circuler contrairement à d'autres monnaies comme l'Eusko ou le Chiemgauer qui ont reçu plus de soutien de la part des pouvoirs publics." (Entretien, 7 décembre 2022). Cette faible intégration des collectivités publiques au réseau pour l'instant (1) constitue un frein pour le changement d'échelle de la monnaie, y compris en tant que soutien pour solutionner les enjeux légaux à venir (6). Les propos de divers partenaires illustrent ce constat : "Pour nous ça aurait pu être une solution de payer les taxes d'inscription pour le marché en Léman, mais malheureusement ça n'a jamais été le cas." (commerce) ; "Ils ne voulaient pas rentrer dans le réseau pour la simple et bonne raison qu'ils ne pouvaient pas payer leurs impôts en Léman. Le frein principal c'est vraiment l'absence de débouchés." (commerce).

Au niveau de l'impact social, les partenaires intéressés et les études préexistantes mentionnent l'existence d'un sentiment d'appartenance à une communauté réunie autour du soutien éthique à un projet local perçu comme un plus pour le mouvement de transition (3-21-22). Cela se retrouve au sein des personnes impliquées dans l'association : "Les militant.e.s de l'association s'accordent pour souligner l'importance sociale d'une telle monnaie, toutes ont l'impression de vivre une expérience sociale forte, d'appartenir à une communauté qui partage les mêmes valeurs de solidarité et d'éthique." (Epiney, 2017, p.52) ; ainsi que chez les partenaires : "[...] ça faisait complètement sens pour moi d'intégrer cette monnaie avec l'éthique qu'on avait de consommation locale." (restauration), "C'est plutôt une adhésion, un soutien philosophique qu'un projet de développement pour notre société, il n'y avait pas de stratégie derrière. [...] Je pense que ça fait un réseau de plus, mais on est déjà en contact autrement avec ces acteurs. On partage les mêmes approches alors on se retrouve tous dans les mêmes trucs." (production). L'existence d'une charte éthique (23-24) joue également un rôle dans ce rassemblement de la communauté autour d'un projet comme l'explique ce partenaire impliqué depuis le premier jour : "Ce qui était hyper agréable lorsque ça marchait, c'est

qu'en payant en Léman le client ne rétribuait pas uniquement pour la prestation ou le bien fourni, mais faisait passer le message du fait de tenir à ses valeurs. [...] on se disait : "ah bah voilà, on n'est pas tout seul à croire qu'on peut changer le monde". (intermédiaire). En opposition à cela, d'autres partenaires ont rejoint le réseau via une vision commerciale intéressée comme illustré par ces propos : "Le projet Monnaie Léman m'a paru une opportunité de faire partie d'un nouveau réseau, mais aussi d'accéder à des potentiels clients et de proposer mes produits à d'autres entités. [...] Nous avons intégré le réseau de l'association lors de la sortie des bons solidaires par la commune de Genève. [...] Durant la période du Covid on ne travaillait pas trop donc je me suis dit ça fait toujours de la pub et ça fait venir des clients." (restauration). Dans une optique de translocalisme, l'ultime élément social se rapporte à l'existence d'une coopération internationale (8-9-21) visant à développer des outils utilisables par différents projets similaires à travers le monde ce qui constitue un soutien de la part de franges de la population mondiale disposant d'une situation qui leur permet d'œuvrer dans ce sens tout en faisant profiter d'autres qui ne peuvent pas faire de même.

Sur le plan économique, on observe un nombre de partenaires et d'usager.e.s encore faible par rapport au potentiel du territoire malgré une bonne couverture des différents secteurs d'activité professionnelle (10), c'est pour cela que l'association parle de changement d'échelle (27-29-30) pour perpétuer l'évolution du projet. Cela se remarque chez les partenaires qui ont de la peine à écouler leurs lémans : "Professionnellement, en tant qu'entreprise, on a trouvé aucun moyen de les écouler du coup on les achetait personnellement à notre entreprise afin de les dépenser dans les commerces partenaires, mais c'était anecdotique." (production). De plus, l'engouement ressenti au début du projet semble s'être réduit comme signifié par un partenaire : "J'ai l'impression qu'il y a eu tout un élan qui s'est tassé par après et qu'il faudrait donner un coup de pouce pour relancer." (production). Cette situation semble être due à un manque d'accompagnement et de suivi de la part de l'association (13-22) pour mettre en lien les partenaires et ajourner l'état du réseau comme illustré par les propos suivants : "A l'époque, l'association vous a-t-elle accompagné pour développer des partenariats locaux ? Non, pas du tout. On a intégré le Léman pis c'est tout.. ils ne nous ont jamais approchés, ni rien." (commerce) ; "Ils nous ont relancé plusieurs fois pour la cotisation en nous sollicitant pour une rencontre. Je leur ai dit : oui volontiers, ce serait bien qu'on fasse le point. Malheureusement je n'ai jamais eu de réponse." (restauration) ; "Il y avait de la

confusion, car ils annonçaient beaucoup de partenaires alors qu'en réalité les $\frac{3}{4}$ étaient déjà plus dans le truc ce qui démontre un manque de suivi." (production) ; "Il y a aussi du laisser-aller au niveau de la mise à jour des partenaires, car on s'est fait avoir plusieurs fois en essayant d'aller dans des endroits spécifiques pour utiliser nos lémans." (production) ; "Moi je suis toujours motivé, mais il faut qu'on nous présente les possibilités de les utiliser et qu'on les facilite." (restauration). Cet état de fait est également reconnu par AC : "Ce qui manque pour le changement d'échelle c'est la facilitation économique, car honnêtement le Léman circule peu bien que plein d'entreprises aient des lignes de dépense qu'elles pourraient utiliser, mais ne sont pas trop encouragées et ne savent pas où le dépenser." (Entretien, 7 décembre 2022).

Cette situation a eu comme effet de conduire à un essoufflement des parties prenantes tant pour les utilisateurices que pour les partenaires (5-11-12-27). Cela s'observe dans les paroles suivantes : "J'ai l'impression que la tendance a été plutôt à la redescente qu'à l'atteinte de l'objectif escompté." (production) ; "Au début ça marchait assez bien, puis petit à petit ça s'est dégradé. [...] Sincèrement, je ne me suis jamais désinscrit, mais j'ai arrêté de payer les cotisations. D'ailleurs, je n'ai plus de Léman." (commerce) ; "Les acceptez-vous encore sur les marchés ? A l'heure actuelle la question ne se pose même pas, car ça fait longtemps que plus personne ne nous demande si on prend toujours les lémans." (commerce). Pour aller à l'encontre de cet essoufflement, il paraît nécessaire de renforcer le réseau de partenaires et de développer des incitatifs pour impliquer une plus large frange de la population à utiliser ce moyen d'échange alternatif (20-27) comme souligné par divers partenaires : "La situation actuelle n'est pas la faute de la structure, mais de tout le monde qui doit jouer le jeu et s'investir, la population locale, les commerçants, etc. pour que ça fonctionne. [...] Il faut que cette monnaie circule pour créer de la valeur, sinon c'est de l'argent qui dort dans les poches et ne crée pas de valeur." (restauration) ; "Comme je l'ai dit avant, les gens qui utilisent cette monnaie sont déjà très impliqués dans la consommation locale. Il faudrait vraiment pouvoir toucher des gens qui ne le sont pas, peut-être en leur donnant un avantage à payer en Léman, une incitation." (commerce) ; "Je dirai que ça circule beaucoup à l'interne du microcosme, mais ça peine à élargir." (production).

La thématique environnementale ne figure pas dans les objectifs principaux de l'association, toutefois elle est intrinsèquement liée aux autres enjeux, c'est-à-dire que l'évolution de ces derniers impacte directement l'empreinte environnementale de

l'économie située sur le territoire donc il fait sens de traiter ce point dans cette partie. On observe une bonne intégration des différents secteurs d'activité qui devrait permettre de développer des boucles d'économie circulaire (10), mais cela est freiné par l'absence des grands acteurs économiques et des institutions publiques et parapubliques. Cela est mis en avant par différents partenaires : "Si on arrive à avoir des gros acteurs comme l'administration, les impôts, les SIG ça permettra à un peu tout le monde de trouver un moyen de les faire circuler." (production) ; "Par exemple, on est à la GIM (gérance immobilière municipale) clairement ça ferait sens qu'ils prennent une partie des loyers en lémans et ça c'est clairement une des luttes que doit mener l'association. Ce serait très bien que les autorités publiques acceptent et valorisent cette monnaie, ça aiderait aussi beaucoup à la promouvoir auprès du grand public." (restauration). De plus, on identifie le besoin de rassembler une plus large portion de la population pour que la monnaie ait un impact sur les habitudes de consommation et permette de réduire l'empreinte environnementale du territoire (11-12), car les utilisatrices et partenaires impliqués à l'heure actuelle ont déjà la fibre du local inscrit dans leur approche commerciale (28-31). Une multitude de partenaires met en avant l'importance de la communication pour cela : "Ils devraient aussi augmenter la communication à destination de la population. Peut-être que je ne suis pas bien informé, mais je pense que c'est le cas de beaucoup de gens. Peut-être qu'ils devraient faire une offre promotionnelle au niveau de l'État comme une subvention pour réduire le prix d'achat des lémans pour les utilisateurs, par exemple avec 10-20%. Ça pourrait être une incitation pour que les particuliers jouent le jeu et que les commerçants les prennent plus, mais il faudrait faire un gros coup de pub pour ça." (restauration) ; "Il y a peut-être un truc à faire au niveau de la communication aussi pour toucher plus de gens et d'entreprises, mais il faut en parler pour pouvoir sortir de l'entre-soi." (production). L'enjeu de l'investissement durable constitue l'ultime élément associé à la thématique environnementale : on observe un fléchage des investissements dans des secteurs soutenables via la ainsi que l'absence de mécanisme de soutien à l'investissement dans le réseau à l'heure actuelle (18-26) alors que cela permettrait de combler les trous existants au sein des boucles économiques et ainsi de renforcer la circularité.

En somme, cette seconde partie analytique a permis de révéler la nature et l'ampleur des impacts des outils monétaires pilotés par l'association Monnaie Léman en collaboration avec les parties prenantes. Pour l'heure, la démarche initiée en 2015 a

produit des impacts relativement faibles par rapport au potentiel identifié via la revue de littérature et corrélé par les propos des partenaires. La citation suivante résume bien la situation : “Personnellement je suis toujours convaincu de l’utilité théorique de ces monnaies là, mais c’est la réalisation qui est compliquée. Avec la situation, maintenant on est un peu découragé comme il n’y a jamais rien eu.” (production). Un partenaire met en avant les évolutions nécessaires pour que l’association s’approche de ses objectifs : “J’ai l’impression que tout doit s’emboîter en même temps, sinon le projet ne marchera jamais. Ensuite on pourra dire que c’est vertueux, c’est local et c’est de l’argent qui reste dans notre économie.” (restauration). Les partenaires ont tous affirmé être convaincus par l’intention du projet, mais ils ne disposent pas des ressources (temps, personnel, outils de mise en lien, etc.) pour s’approprier pleinement les mécanismes monétaires développés par l’association. Ces propos d’un producteur illustrent bien la situation que traverse l’association en cette période qui apparaît comme charnière pour la poursuite du développement du projet et l’augmentation des impacts associés : “Après c’est comme pour les bières : nous on aime beaucoup les acidulées qui ne sont pas très populaires, mais on les fait quand même par passion et parce que sinon les gens ne les découvriront jamais. C’est un peu la même chose pour l’équipe du Léman.” (production). Ce parallèle découle du fait que l’association œuvre seule et avec des moyens limités pour convaincre la diversité des actrices du territoire de rejoindre le réseau en s’appropriant la monnaie et doit trouver les bons arguments face à la très forte variété de perceptions et d’aprioris conduisant à s’opposer au projet ou freinant la volonté de s’y associer.

3.5 Discussion des résultats de l’analyse

Dans cette ultime partie précédant la conclusion de ce long travail, nous tenterons de répondre aux questionnements de la recherche qui ont été développés dans la problématique tout en proposant diverses recommandations aux porteuses du projet afin qu’elles puissent poursuivre l’évolution du projet en menant au succès le changement d’échelle souhaité et nécessaire à la stabilisation de cette initiative citoyenne emplie d’espoir pour bâtir la société soutenable de demain.

La première hypothèse est la suivante : *L’introduction de la monnaie locale complémentaire le Léman a renforcé la structure des mécanismes de circuit court de distribution alimentaire.* Tant les entretiens réalisés avec les diverses parties prenantes que l’analyse documentaire effectuée nous permettent d’affirmer que l’introduction de la

monnaie n'a pas eu d'impact significatif sur la structure des mécanismes de circuit court de distribution alimentaire pour le moment. L'absence d'outils soutenant l'investissement n'a pas permis l'émergence de nouvelles structures, ni l'agrandissement ou le développement de celles existantes. A contrario, on a pu observer une mise en lien de certains partenaires réunis autour des valeurs de l'association sans pouvoir affirmer qu'elle résulte directement de l'activité de cette dernière. Cette hypothèse correspond à l'intention de l'association, mais les effets réels restent limités comme démontré dans la partie analytique notamment à cause du manque de ressources à disposition de l'association pour effectuer de la facilitation économique. L'engagement des premières personnes salariées durant l'année 2022 pour effectuer cette mission pourrait toutefois porter ses fruits dans les années à venir afin de mettre en lien les différents partenaires du réseau associés à la thématique alimentaire qui constitue le secteur d'activité le plus représenté en son sein.

Remémorons-nous la deuxième hypothèse : L'introduction *de la monnaie locale complémentaire le Léman a renforcé l'usage des mécanismes de circuit court de distribution alimentaire*. Selon les partenaires interrogés, l'arrivée du nouveau moyen de paiement que constitue la monnaie Léman a suscité un engouement auprès d'une frange de la population déjà sensibilisée ainsi qu'auprès des curieux lors de son lancement, mais cette dynamique ne s'est pas prolongée et semble avoir laissé la place à un essoufflement généralisé hormis auprès des convaincus et de l'association. Cela s'observe tant au niveau du nombre d'utilisatrices annoncés par l'association et qui semble en baisse dans la pratique que dans l'impact sur les chiffres d'affaires des partenaires ainsi que dans leur réalité pratique expérimentée sur le terrain où plus grand monde ne s'intéresse à la démarche. Afin de disposer de résultats plus conséquents, il aurait été intéressant d'interroger des utilisatrices de la monnaie en plus de partenaires pour disposer de leur perception de la monnaie et de pouvoir décrire l'évolution de leurs pratiques sur la base de ces données. Au niveau prospectif, l'arrivée prochaine d'une nouvelle version de l'outil de paiement numérique à travers la mise à jour de la plateforme Billetujo devrait faciliter l'appropriation de la monnaie par les actrices déjà impliqués tout en ouvrant les possibilités d'usage à une plus large portion de la population pas forcément sensible aux enjeux de transition. La plateforme SmarketPlace pourrait avoir le même effet auprès des partenaires actuels et futurs.

La troisième hypothèse se rapporte au système de crédit mutuel : *La mise en activité du système de crédit-mutuel Lemanex encourage la relocalisation d'activités productives dans le territoire qu'il englobe.* On a pu constater que le rôle d'outil constituant un levier pour régionaliser l'économie ne s'est pas encore réalisé pour l'instant à cause de la très faible appropriation de cet outil par les partenaires impliqués dans le réseau, notamment parce que l'association n'a pas pu aller au contact de ces derniers pour les inciter à utiliser ce moyen d'échange, ni les soutenir et les orienter dans l'utilisation alors que l'intention était présente d'en faire usage. Autrement dit, cette forme monétaire disruptive par nature n'a pas encore été déployée dans les conditions qui lui permettront de devenir un catalyseur économique entre les membres de la communauté d'échanges réunis au sein du territoire tel qu'annoncé par AC (2015). L'absence d'utilisation d'outils de monitoring pour ce moyen d'évaluation des échanges limite également la possibilité de pouvoir fournir des résultats significatifs à travers cette recherche à cause de l'impossibilité d'asseoir les réflexions analytiques sur des données concrètes. L'arrivée de nouveaux outils comme la SmarketPlace devrait faciliter la mise en lien des actrices de manière autonome et ainsi réduire le travail nécessaire à l'association pour activer le réseau qu'elle a constitué.

Revenons à notre question de recherche : *dans quelle mesure l'introduction de la monnaie locale complémentaire le Léman, gérée par l'association Monnaie Léman, a-t-elle conduit à redynamiser l'économie locale au sein du territoire qu'elle englobe ?* L'analyse a démontré que la monnaie Léman n'a pas généré d'impact important pour les différentes dimensions évaluées, hormis pour les dimensions sociétales et sociales. Bien que de manière limitée et corrélée à d'autres facteurs conjoncturels, la monnaie Léman a conduit à éveiller la sphère politique sur les enjeux de renforcement de l'économie locale pour contrer les risques induits par le fonctionnement et la structure de l'économie conventionnelle dominante, notamment en cas de survenance de périodes de crises. Au niveau social, la monnaie a également créé et renforcé la communauté d'actrices œuvrant dans le sens de l'inévitable transition socio-écologique pour mener l'humanité sur la voie d'une résilience accrue à même de garantir des conditions de vie décentes aux générations futures bien que ça reste marginal relativement au potentiel du territoire concerné par le projet. La mutualisation du développement des outils numériques constitue la plus grande plus-value du projet au moment de la recherche bien que les résultats n'aient pas encore été déployés dans le projet étudié. Au niveau économique, les

entretiens effectués ont permis de prendre conscience que la monnaie n'a eu que peu d'impact sur les pratiques des partenaires pour le moment ce qui implique qu'il n'y a pas non plus d'impact notable au niveau environnemental. En somme, malgré toute la bonne volonté des porteuses du projet et des personnes les soutenant, on constate que la notion de résilience communautaire ou territoriale comme moteur du développement énoncé par Rob Hopkins n'est pas encore suffisamment ancrée dans la société, notamment dans la sphère politique qui se montre frileuse dans ces soutiens à ce projet de MLC qui se déploie sur le territoire, pour favoriser une dynamique collective d'appropriation de cet outil de transition innovant.

Afin de ne pas rester sur ces notes qui peuvent être considérées comme négatives par les personnes souhaitant voir cette initiative citoyenne réaliser son changement d'échelle et s'établir de manière pérenne, voici diverses recommandations construites tant sur la base des constats émanant de l'analyse que sur les éléments soulignés dans la littérature, qui doivent permettre à l'association d'assurer la continuité du projet :

1. Garder la motivation de faire avancer le projet malgré toutes les difficultés rencontrées, dont les situations de blocage auprès des institutions publiques, car les valeurs portées par le projet sont fortement ancrées dans l'impératif de transition tout en étant partagées par de très nombreux acteurs du territoire conscient de cette obligation.
2. Continuer à rechercher le soutien des collectivités publiques ou d'autres institutions à même de fournir des ressources financières permettant de redoubler d'efforts dans le cadre de la facilitation économique qui constitue l'élément clé de l'activation de la circulation monétaire au sein du réseau.
3. Perpétuer le perfectionnement des outils de paiement et le développement de la place de marché numérique afin de faciliter l'appropriation des différentes formes monétaires par la diversité des acteurs impliqués dans ce projet porteur d'espoir tout en élargissant la portion de la population impliquée dans ce dernier.
4. Augmenter la communication avec les partenaires du réseau sur la situation de l'association afin d'éviter les coûts de rattrapage important découlant de l'essoufflement observé à travers cette étude et qui implique un travail immense pour remotiver des parties prenantes déçues par l'évolution du projet pour lequel elles étaient initialement emballées.
5. Renforcer le réseau en termes de couverture des acteurs du territoire sur la région genevoise avant de prolonger l'expansion territoriale pour disposer d'une base communautaire solide favorisant l'adjonction d'autres acteurs par la suite. Cela rejoint la suggestion de Jérôme Blanc (2018) qui prône l'engendrement d'un

écosystème en réseau limité plutôt qu'une poursuite à tout prix de l'extension territoriale.

6. Augmenter le monitoring de la circulation monétaire même si les données ne sont pas très encourageantes afin de pouvoir les utiliser en tant qu'illustrations du besoin de soutien auprès des collectivités publiques et des autres grands acteurs nécessaires au changement d'échelle du projet et à sa pérennisation.
7. Réfléchir à la possibilité de fournir des avantages en cas d'utilisation de la monnaie Léman plutôt que l'argent conventionnel afin d'embrigader une plus large frange de la population dans l'usage de cette monnaie complémentaire.

Se rapportant aux différentes facettes de l'activité de l'association Monnaie Léman (recherche de soutiens, amélioration des outils internes et à destination des utilisatrices, perpétuer le développement du réseau, etc.), les recommandations ci-dessus découlent de la méthodologie plurielle employée pour l'analyse qui a permis de cerner les multiples enjeux auxquels le projet est confronté actuellement. Incluant un regard rétrospectif, l'évaluation de la situation arrêtée du projet et de ses impacts a permis d'observer l'interdépendance des différents enjeux de lutte dans sa réalité pratique. Ces derniers se rapportent aux cadrans de la figure 2, soit la crédibilité et la viabilité externe ainsi que l'efficacité et la viabilité interne, qui s'influencent mutuellement de manière synergique. La poursuite des réflexions critiques quant aux enjeux/activités devant être prioritaires à court- et moyen-terme doit être conduite à l'interne de l'association selon les besoins prépondérants du moment où la réflexion a lieu afin d'optimiser l'investissement des ressources et forces de travail et ainsi maximiser les chances d'atteindre les objectifs fixés.

PARTIE 4 : CONCLUSIONS GÉNÉRALES

4.1 Conclusion de l'étude de cas

Après avoir présenté les principaux enjeux auxquels sont confrontées les monnaies complémentaires de nos jours, nous avons analysé en détail l'état de développement du projet monétaire porté par l'association Monnaie Léman dans le bassin de vie lémanique. Une première partie analytico-descriptive est revenue sur la genèse de ce projet de transition citoyen ainsi que sur les différentes formes monétaires qui en sont nées tout en soulignant les soutiens et forces motrices qui lui permettent d'exister et de se développer. Strictement analytique, la seconde partie a permis d'une part d'exposer l'état actuel du projet relativement aux objectifs qui lui sont associés, et d'observer l'état de différents indicateurs d'évaluation d'impact proposés au sein de ce champ de recherche spécifique d'autre part avec l'intention de répondre aux questionnements qui constituent le fil rouge de cette recherche ainsi que pour fournir des recommandations au comité associatif qui pilote le projet.

Nous avons ainsi pu observer que la monnaie Léman s'inscrit parfaitement dans le courant des monnaies complémentaires et qu'elle est confrontée aux mêmes enjeux que bon nombre de projets similaires, dont celui primordial des ressources. L'association est née grâce à des individus las de subir les effets délétères du développement sociétal contemporain présenté dans l'introduction et motivé à se réappropriier citoyennement la création monétaire à travers la mise en activité d'une monnaie alternative porteuse de valeurs associées à l'économie sociale et solidaire ainsi qu'à la transition écologique. La monnaie Léman se construit ainsi en réaction à la tendance économique générale de monopolisation et d'agrégation des institutions afin d'esquisser l'économie et la société soutenable de demain comme illustré par ce slogan qui fait écho à une notion associée au système dominant de manière ironique : "La monnaie Léman, un projet too sweet to fail" (Rapport d'activité, 2020). Les résultats finaux de cette étude pour les questionnements économiques qui y sont développés confirment les conclusions des études existantes qui déclarent que le projet étudié n'a eu que peu d'impact pour l'instant sur le territoire dans lequel il se déploie. Les résultats sont sans équivoque pour la vérification des hypothèses de recherche, en revanche ils sont plus nuancés pour la question de recherche principale grâce à l'utilisation d'une approche méthodologique intégrale visant à inclure l'ensemble

des dimensions associées à l'impact des MLC. Notons d'ailleurs que les résultats sont relativement similaires aux conclusions de Matti et Zhou (2022) à propos de la monnaie BerkShare, toutefois ils ne découlent pas de la même méthodologie et ont permis de mettre en évidence des éléments d'impact et de réflexion qui ne sont pas du tout présents dans leur analyse strictement quantitative. Cela illustre l'importance d'adopter une approche méthodologique intégrale pour cerner la complexité qui caractérise les projets de MLC et ainsi que pour rendre compte des impacts en s'approchant au plus près de la vérité poursuivie par la recherche académique.

S'il ne fallait retenir qu'un seul élément de cette recherche, il faudrait souligner que le projet se trouve dans un moment crucial pour poursuivre son développement. Les porteuses du projet doivent faire face à l'essoufflement des partenaires et insuffler un nouvel élan en augmentant le nombre de consommatrices ainsi que de partenaires pour réduire les freins à l'usage qui en limitent l'appropriation par les actrices du territoire à l'heure actuelle. Il s'agit d'un moment crucial, car le comité espère obtenir des soutiens importants, notamment à travers un projet pilote financé par le canton, durant l'année en cours afin de conduire le changement d'échelle, mais aussi car le lancement de divers éléments numériques devant faciliter l'utilisation de la monnaie est attendu pour la même période et doivent eux-aussi créer les conditions pour le déroulement du changement d'échelle.

Nous ne reviendrons pas sur les limites développées dans la partie méthodologique, mais profitons de cette conclusion pour en mettre d'autres en avant tout en mentionnant des pistes de prolongation de la présente étude afin de perpétuer l'analyse de ce projet de MLC orienté vers le déploiement de la société de demain. La principale limite non mentionnée découle du choix méthodologique initial de ne pas impliquer des utilisatrices individuelles de la monnaie Léman dans la recherche, c'est-à-dire qu'aucun entretien ou questionnaire avec celles-ci n'ont été effectués afin de récolter des données sur ces actrices qui sont essentiels à la circulation de cette monnaie et donc à l'atteinte des objectifs reliés. Il serait pertinent de prolonger cette recherche en incluant les utilisatrices afin d'observer les changements de pratiques induits par l'existence d'une MLC au sein du territoire où ils vivent, car cela constitue une dimension d'impact non négligeable bien qu'elle ait été laissée pour compte dans la présente recherche. Cela permettrait d'augmenter le nombre d'indicateurs retenus pour l'étude et d'améliorer l'évaluation de certains et ainsi de fortifier la significativité des résultats, toutefois cette

démarche implique des moyens/ressources importantes à disposition du chercheuse ce qui n'était pas le cas dans le cadre de la réalisation de cette étude. De plus, il pourrait être intéressant d'intégrer les réflexions innovantes de Marion Cauvet et Baptiste Perrissin-Fabert (2018) à propos de l'hybridation des modèles monétaires et de leur mode de gouvernance afin de rendre compte de la perpétuelle évolution et adaptation qui se réalise dans la construction des projets de MLC.

4.2 Conclusion de la recherche

“L'argent n'est ni bon ni mauvais, c'est ce qu'on en fait qui le détermine.” (Nicolas Robert, citations.ouest-france.fr, consulté le 10.02.2023).

Suite au développement effréné des civilisations modernes observable à partir de la révolution industrielle, l'Humanité dans son ensemble, et la planète qui rend son existence possible, se trouve dans un moment de bascule pour savoir si elle parviendra à mener collectivement la transition nécessaire à sa résilience ou alors si elle sombrera dans un effondrement sociétal digne des plus grands films de science-fiction à la teneur apocalyptique. Cette situation périlleuse et les défis qui lui sont liés sont parfaitement résumés par Guillaume Vuilleme : “A l'heure où les déséquilibres écologiques et sociaux atteignent une ampleur gravissime, [...] il est donc urgent, pour aborder la réalité économique sur des bases plus saines et relever les défis majeurs qui nous attendent, de repenser en profondeur les rapports qui unissent l'individu et la collectivité.” (2022, p.100). Dans l'introduction, nous avons montré le rôle qu'occupe l'argent conventionnel émis par les États dans la genèse de cette situation : bien loin d'être un simple facilitateur d'échange, la monnaie est un élément impactant fondamentalement les dynamiques dominantes contemporaines et les alternatives émergentes. Devenue inévitable pour mesurer l'échange et organiser la vie collective à travers une approche redistributive, la monnaie est perçue et expérimentée comme un facteur de distanciation sociale et d'individualisation alors qu'elle pourrait être un levier pour connecter les actrices entre elles et former des communautés autonomes et résilientes autour desquelles sera construite la société soutenable du futur.

Dans ce contexte général, nous avons montré à travers la revue de littérature qu'il existe déjà d'autres formes monétaires associées à des objectifs multiples de nature économique, sociale et/ou environnementale qui n'appellent qu'à être reproduite en

s'adaptant aux contextes et besoins des territoires. Toute une frange de ces monnaies alternatives se focalise sur la redynamisation des économies locales afin de contrecarrer les effets néfastes de l'économie mondialisée via la revivification des circuit-courts locaux et le renforcement des liens entre les actrices du territoire incluant les consommatrices. Le projet de l'association Monnaie Léman s'inscrit dans le besoin d'actions politiques institutionnelles et citoyennes orientées dans le sens d'une transition volontaire vers une durabilité globale qui reste respectueuse des libertés d'options individuelles. Bien que notre analyse d'impact ait démontré que le projet n'a eu que peu d'impact jusqu'à présent, la recherche a tout de même démontré qu'il s'agit d'une initiative nécessaire dans une thématique souvent laissée de côté malgré son importance structurante. Porteuse d'espoir, cette initiative nécessite une augmentation des soutiens pour procéder au changement d'échelle qui lui permettra d'atteindre ses objectifs.

Pour finir, il me paraît nécessaire de présenter une petite réflexion personnelle à propos de la démarche de recherche académique dont émane ce travail. Le choix de cette thématique ayant été effectué à la hâte à cause des conditions imposées par la faculté, la conception et la réalisation de ce travail de mémoire ont constitué des tâches ardues pour l'étudiant non averti par rapport aux thématiques économiques et monétaires que je suis tant au niveau réflexif qu'organisationnel. Toutefois, ce fut un plaisir de conduire cette réflexion et de sortir de ma zone de confort en employant une méthodologie complexe visant à cerner la multi-dimensionnalité des impacts associés aux projets de MLC à travers l'évaluation empirique d'un cas spécifique, soit le projet Monnaie Léman. J'espère que les recommandations fournies en fin de travail seront utiles et motivantes pour l'équipe dévouée qui œuvre au développement de cette initiative citoyenne innovante malgré les complications et péripéties rencontrées sur le chemin.

Références bibliographiques

- Alt, J.D. (2020). *Paying Ourselves to Save the Planet. A Layman's Explanation of Modern Money Theory*. Independent publication.
- Amato, M. (2015) « Le développement des systèmes de compensation pour dynamiser l'économie sur des territoires limités », In : Viveret, P. et al., Rapport de la mission « Monnaies Locales Complémentaires » (Rapport ministériel), pp. 51-56.
- Arnsperger, C. (2023). *L'Existence écologique. Critique existentielle de la croissance et anthropologie de l'après-croissance*. Paris : Seuil, coll. "Anthropocène".
- Arnsperger, C. et Bourg, D. (2017). *Écologie intégrale. Pour une société permacirculaire*. Paris : Presses Universitaires de France, p.196.
- Arnsperger, C. (2010). *Full-Spectrum Economics. Toward an inclusive and emancipatory social science*. Routledge.
- Association Monnaie Léman. (2023, 2 janvier). *Le Léman : votre monnaie* [page d'accueil]. <https://monnaie-leman.org/>
- Auty, R. (2007). Natural resources, capital accumulation and the resource curse, *Ecological Economics*, 61, 627-634.
- Azioun, S. et Derguin, S.M. (2018). L'entretien de recherche dit "semi-directif" dans les domaines des sciences humaines et sociales. *Dspace UMBM*.
- Blanc, J. (2018). *Les monnaies alternatives*. Paris : La Découverte.
- Blanc, J. and Fare M. (2013). Understanding the role of governments and administrations in the implementation of community and complementary currencies. *Annals of Public Cooperative Economics*, Volume 84: 63-81.
- Blanc, J. (2011). Classifying 'CCs': Community, Complementary and Local Currencies. *International Journal of Community Currency Research*, Volume 15: 4-10.
- Boivin, David (2021). *Un cadre d'analyse inspiré de l'évolutionnisme moral pour répondre à de nouveaux enjeux universels*. Thèse. Gatineau, Université du Québec en Outaouais, Département des sciences sociales, 413 p.
- Bourg, D. & Whiteside, K. (2010). *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*. Paris : Seuil, coll. "La République des idées".
- Bristow, G. (2010). Resilient regions: re-'place'ing regional competitiveness. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, Volume 3 (1): 153-167.
- Brooks, S. (2015). How Green is Our Money? Mapping the Relationship between Monetary Systems and the Environment. *International Journal of Community Currency Research*, Volume 19: 12-18.
- Brundtland, G. H. (1987). *Our Common Future* [Rapport]. Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies.
- Calderon, Antonin. (2015). *Vers une réappropriation citoyenne de l'économie ? Des enjeux de la mise en place d'une monnaie complémentaire sous la forme d'un crédit mutuel [Towards a citizen reappropriation of the economy? Stakes of the complementary currency implementation under a mutual credit system]*. Master of Science dissertation

in socio-economy. Geneva: University of Geneva, September 2015. Available from <http://monnaielemman.org/references/#Ref>. Accessed: 24th of August 2018.

Cauvet, M. et Perrissin Fabert, B. (2018). *Les monnaies locales : vers un développement responsable. La transition écologique et solidaire des territoires*. Paris : Rue d'Ulm, coll. « Sciences durables ».

Conseil Municipal de Genève. (2023, 14 février). <https://conseil-municipal.geneve.ch/conseil-municipal/>

Cordeiro, Fabien. (2016). *Comment répondre aux enjeux liés au développement de la monnaie complémentaire le Léman ? [How to answer to the stakes linked with the Léman complementary currency development?]*. Bachelor of Science essay in business administration. Geneva: Geneva Business School of Administration, September 2016.

Derudder, P. (2014). *Les monnaies locales complémentaires pourquoi, comment ?*. Gap : Y. Michel.

Descartes, R. (2002). *Règles pour la direction de l'esprit*. Librairie générale française.

Dion, C. and Laurent, M. (2015). *Demain*. Mars Films (France).

Dittmer, K. (2013). Local currencies for purposive degrowth? A quality check of some proposals for changing money-as-usual. *Journal of Cleaner Production*, Volume 54: 3-13.

Doucouré, B. (2021). *Crédibilité du chercheur, relation de confiance et éthique en recherche qualitative : l'implexité à la croisée des chemins*. *Recherches qualitatives*, 40(1), 46–60.

Epiney, Elise. (2017). *Les monnaies complémentaires comme outils de transition. Analyse de l'association Monnaie Léman et de son réseau d'échange*. Sous la direction du Prof. Christian Arsnperger. Mémoire de Master en durabilité, UNIL

Fare M. (2016). *Repenser la monnaie : transformer les territoires, faire société*. Paris: ECLM.

Fare, M. (2012) *Monnaies sociales comme outil de développement soutenable*. *Institut Veblen pour les réformes économiques*.

Fothergill, A. et Scholey, K. (2009). *Our Planet*. Netflix.

Gelleri, C. (2009). Chiemgauer Regiomoney : Theory and practice of a local currency. *International Journal of Community Currency Research*, Volume 13 : 61-75.

Georgescu-Roegen, Nicholas. (2020). *La Décroissance – Entropie – Ecologie – Economie*. Sang de la Terre.

Goldstein, J. (2022). *La véritable histoire de la monnaie. De l'âge de Bronze à l'ère numérique*. Malakoff : Dunod.

Greco, T. H. (2009). *The end of Money and the Futur of Civilization*, White River Junction (Vermont) : Chelsea Green Publishing, 280 p.

Greco, T. H. (2001). *Money : understanding and creating alternatives to legal tender*. White River Junction, Vt : Chelsea Green Pub.

- Hischier, J. (2021). *La municipalité de Lausanne et le “soutien à l’économie locale”*. Analyse discursive et documentaire d’un rapport-préavis de la municipalité de Lausanne sur le soutien à l’économie locale et période de crise COVID-19 [Rapport de stage auprès de l’association Monnaie Léman].
- Hopkins, R. (2009). *Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Montréal : Écosociété.
- Illich, I. (1973). *Tools for Conviviality*. Harper and Row. 110p.
- Jackson, T. (2009). *Prosperity without growth ? The transition to a sustainable economy*. United Kingdom : Routledge.
- Kalinowski, W. (2014). L’impact socio-économique des monnaies locales et complémentaires. Notes de l’Institut Veblen, novembre 2014.
- Klein, N. (2019). *Plan B pour la planète : le New Deal vert*. Arles : Actes Sud.
- Kwame, Nkrumah. (1973). *Le néo-colonialisme : dernier stade de l’impérialisme*. Présence africaine.
- Larue, L. (2020). A conceptual framework for classifying currencies. *International Journal of Community Currency Research*, Volume 24 (Winter 2020): 45-60.
- Les Vert.e.s. (2020, 15 août). *Résolution : Le Green National Deal comme issue à la crise*.
- Lietaer, B. et al. (2017). *Créer une monnaie complémentaire : manuel à l’usage des citoyen-ne-s*. Lormont : Le bord de l’eau, p.201.
- Lietaer, B., Arnsperger, C., Goerner, S. et Brunnhuber, S. (2012). *Halte à la toute-puissance des banques ! Pour un système monétaire durable*. Paris : Odile Jacob.
- Lietaer, B. (2009). Créer des monnaies régionales pour traiter la crise globale. *Le journal de l’école de Paris du management*, Volume 80: 8-15.
- Mahrane, Y. et al. (2012)., De la nature à la biosphère. L’invention politique de l’environnement global, 1945-1972. *In Vingtième siècle. Revue d’histoire*.
- Maréchal, G. (dir.). (2008). *Les circuits courts alimentaires : bien manger dans les territoires*. Dijon : Educagri.
- Martin, B. (2018). Le numérique au secours des monnaies locales et complémentaires. *Netcom*, 32 (Issue 1): 163-182.
- Matti J. et Zhou Y. (2022). Money is money : the economic impact of Berkshares. *Ecological Economics*, Volume 192, 107255.
- Melo, N. S. et al. (2011). Banco Palmas ou les richesses d'une favela. *Revue Projet*, 324-325, 114-117.
- Mouvement Sol. (2021). Monnaies locales : Monnaies d’intérêt général. *Transformation*.
- Michel, A. et Hudon, M. (2015). Community currencies and sustainable development: A systematic review. *Ecological Economics*, Volume 116: 160-171.
- Mitchell, T. (2011). *Carbon Democracy : Political Power in the Age of Oil*. Verso Books.

- Office fédéral de l'agriculture (OFAG). (2022). *Rapport agricole*. Confédération Suisse.
- Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación (FAO). (2012). *Panorama de la Seguridad Alimentaria y Nutricional en América Latina y el Caribe*. Resumen Ejecutivo.
- Orlowski, J. et Rhodes, L. (2017). Chasing Coral. Exposure Labs.
- Ouest France. (2023, 21 mars). *Citation du jour*. <https://citations.ouest-france.fr/citations-nicolas-robert-17485.html>
- Perez-Milano, M.-R. (2021, 24 mars). M 050 20.11 *Favoriser la monnaie léman pour soutenir et dynamiser l'économie locale* [Rapport]. Commission des finances, de l'économie et de l'administration de la commune de Vernier.
- Place, C., Bendell, J., Chapman, I., McPhie, J. and Murphy, D. F. (2021). Integral research on the Lake District Pound: six mixed methods for assessing the impact of a currency. *International Journal of Community Currency Research*, Volume 25 (Issue 1): 34-51.
- Place, C., Calderon, A., Stodder, J. and Wallimann, I. (2018). Swiss currency systems: atlas, compendium and chronicle of legal aspects. *International Journal of Community Currency Research*, Volume 22: 85-104.
- Place, C. and Bindewald, L. (2015). Validating and improving the Impact of Complementary Currency Systems through impact assessment frameworks. *International Journal of Community Currency Research*, Volume 19: 152–164.
- Polikar, Thomas. (2018). *Le potentiel d'amélioration des pratiques environnementales au sein des dispositifs de monnaies complémentaires : étude de cas de la monnaie Léman*. Sous la direction du Dr. Sophie Swaton. Mémoire de Master en durabilité, UNIL.
- Primavera, H. (2012, 21 novembre). Les monnaies sociales servent-elles au développement durable ? Dans L'Encyclopédie du développement durable. Repéré à <http://encyclopediedd.org/encyclopedie/economie/les-monnaies-sociales-servent.html>
- Ramirez Contreras, S. A. (2021). Degrees of consensus and experts' views on community and complementary currencies. *IJCCR*, Vol.25, issue 2, p.28-41
- Robin, M.-M. (2014). *Sacré croissance !*. ARTE France et M2R Films avec le soutien de CCFD-Terre solidaire
- Rockström, J. et al. (2009). Planetary Boundaries : Exploring the safe operating space for humanity. *Ecology and Society*, Volume 14 (Issue 2): 1-33.
- Sallembien, F., Paris, M. et Kireche, D. (2016). *La définition du développement local dans les projets de monnaies complémentaires : Etudes de cas comparés de l'Eusko et du Chiemgauer*. Travail de recherche de Master, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Institut d'études du développement économique et social.
- Seyfang, G. and Longhurst, N. (2013a). Desperately seeking niches: Grassroots innovations and niche development in the community currency field. *Global environmental change*, Volume 23: 881-891.
- Seyfang, G. and Longhurst, N. (2013b). Growing green money? Mapping community currencies for sustainable development. *Ecological Economics*, volume 86: 65-77.

Seyfang, G. and N. Longhurst. (2012). 'Grassroots innovation for sustainability: a niche analysis of community currencies'. Science, Society and Sustainability Research Group, Norwich.

Stamm, C. B. (2021). Understanding the recent dynamics of local currency initiatives in Switzerland. *International Journal of Community Currency Research*, Volume 25 (Issue 2): 63-76.

Stamm, C. B. (2021). Les monnaies locales pour une société de Post-croissance. *Relations*, (815), 45–48.

Steffen, W. et al. (2015). Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. *Science*, 347(6223).

Talandier, M. (2008). Richesse et développement des territoires. *Pour*, Volume 199, 53-59.

Thucydide. (fin Ve siècle avant J.-C.). *La Guerre du Péloponnèse* [Livre V].

Tichit, A. et al. (2022). La Blockchain, avenir des monnaies locales ?. Cerdi Working Papers. N°4.

Tringale, Sergio. (2021). *Lien entre l'émission de la monnaie et la durabilité*. Sous la direction du Dr. Christian Arnsperger, Master en fondements et pratiques de la durabilité, UNIL.

Vuillemeys, G. (2022). *Le temps de la démondialisation. Protéger les biens communs contre le libre-échange*. Paris : Seuil, coll. "La République des idées".

Yin R. (2009). *Case study research: Design and methods*, Thousand Oaks: Sage Publications, Inc.

Documents de l'association utilisés :

Rapports d'activités des années 2016 à 2021

Procès-Verbaux des Assemblées Générales des années 2015 à 2021

Comptes d'exercices pour les années d'activités 2015-2021

Annexes

1. Grilles d'entretien pour le travail de terrain

A. Avec le co-président de l'association

Introduction : Cet entretien est conduit dans le cadre de mon travail de mémoire que j'effectue pour terminer mon cursus de master (intitulé fondements et pratique de la durabilité) à la faculté des géosciences de l'université de Lausanne. Fort intéressé et surpris par un enseignement sur la création monétaire conventionnelle, j'ai ainsi choisi d'étudier l'association Monnaie Léman qui défend une autre approche de la création monétaire à même d'éviter les écueils de l'économie mondialisée et spéculative. Dès lors, ma recherche vise à observer et mesurer l'impact du lancement des différents outils monétaires que coordonne l'association sur l'économie locale au sein du territoire concerné. Je m'intéresserai tout particulièrement au secteur du circuit-court de distribution alimentaire ainsi qu'au système de crédit-mutuel Lemanex afin d'observer s'il induit une relocalisation de l'économie tel que présagé dans la littérature associée.

Les données utilisées pour cette étude seront anonymisées, c'est-à-dire que le nom des partenaires n'apparaîtra pas dans le travail final et qu'ils ne seront pas identifiables. Quid d'Antonin ? Puis-je te citer directement ou souhaites-tu être anonymiser ?

Thème 1 : Contextualisation de l'interviewé

1. *Données socio-démographiques :*
 - a. Quel âge avez-vous ?
 - b. Quel est votre état civil ?
 - c. Quelle.s formation.s avez-vous effectuée ?
 - d. Êtes-vous engagé politiquement et/ou associativement ? Si oui, dans quelles associations êtes-vous engagés et depuis combien de temps ?
 - e. Quelle.s profession.s exercez-vous en ce moment ?
2. *Rôle associé à notre objet d'étude :*
 - a. Quelle est votre fonction actuelle au sein de l'association Monnaie Léman ?
 - b. Avez-vous occupé d'autres fonctions au sein de l'association Monnaie Léman par le passé ?

Thème 2 : Pourquoi le Léman (motivations et rapport aux enjeux globaux)

3. *Implication et objectifs :* Pour quelle.s raison.s avez-vous décidé de vous impliquer dans ce projet de transition plutôt que dans d'autres ? Quels sont les objectifs principaux de votre engagement au sein de cette association de monnaie locale citoyenne ?
4. *Thématique économique :* Que pensez-vous du mécanisme de création monétaire conventionnel en vigueur ? Quelle est votre opinion sur l'économie mondialisée dans laquelle nous vivons ?
5. *Développement sociétal (grandes lignes) :*
 - a. Quel développement économique pensez-vous souhaitable pour faire face aux enjeux rencontrés par l'humanité de nos jours (sociaux et écologiques) ?

- b. Dans quelle mesure l'association ML participe-t-elle au développement durable et local ?
- c. Pensez-vous que les MLC constituent un levier de transition puissant comme on peut l'observer dans la littérature associée ?

Thème 3 : Historique et situation actuelle de l'association Monnaie Léman

6. *Genèse du projet* : Lecture de mon petit texte descriptif retraçant la mise en place du projet de l'association Monnaie Léman afin de vérifier mes informations (Document Synthèse Monnaie Léman, partie A)
7. *Rapport avec le développement de l'économie locale* :
 - a. *Territoire* : Quels critères ont motivé le choix d'un vaste territoire binational autour du bassin lémanique plutôt qu'un autre plus vaste ou plus restreint ? Avec quelques années de recul et vu la répartition des partenaires (80% autour de Genève selon Rossiaud dans TM Tringale), pensez-vous qu'il s'agit d'un territoire adapté aux objectifs avancés ? Changements prévus ?
 - b. *Mécanismes monétaires (bref rappel des instruments existants)* : En termes de mécanismes monétaires, quels ont été les choix forts effectués afin que cette initiative soit un plus pour le développement de l'économie sur le territoire qu'elle englobe ? Quels objectifs ont poussé à la mise en place d'un système territorial associant les outils B2C et B2B via le salariat (notion reprise de ton TM) ? Quelles lacunes subsistent pour que ce système soit efficace selon toi ?
 - c. *Secteurs d'activité* : Quels sont les secteurs d'activité prioritairement ciblés par l'initiative Monnaie Léman ? Ont-ils évolué depuis le début de projet ? Le changement de tendance que tu as mentionné dans ton entretien avec Tringale s'est-il perpétué depuis (~20 secteurs) ? Y a-t-il des secteurs que vous ne parvenez pas à intégrer à l'heure actuelle ? Quels critères expliquent leur réticence (confiance et fiabilité, utilité, valeurs, etc.) ?
8. *Choix de mettre en place une charte éthique* :
 - a. *Enjeu de l'inclusivité* : Pourquoi avoir fait le choix de mettre en place une charte "clairement inclusive" (tiré de TM Polikar) ? Pourquoi avoir choisi d'exclure les géants de l'alimentaire comme Migros ou Coop alors qu'une large partie des partenaires collaborent avec ceux-ci (tiré de TM Polikar) ? L'inclusion des filières locales de ces sociétés qui s'orientent de plus en plus vers l'agriculture locale et biologique ne permettrait-elle pas un changement d'échelle de ML tel que la induit le développement de la version numérique de la monnaie ? Y a-t-il un phénomène de dépendance au sentier par rapport à ce choix ou est-il questionné ?
 - b. *Relocalisation de l'économie* : cette notion est centrale dans la charte, comment la définissez-vous ? Après 7 ans d'existence, avez-vous l'impression que votre travail porte ses fruits, cad que l'on observe une augmentation des échanges entre les partenaires au sein du territoire ? Avez-vous observé une évolution de la structure de l'économie locale (mise en réseau des partenaires et effet d'entraînement) ? Le marché

local a-t-il été consolidé par l'introduction de la Monnaie Léman et via la facilitation économique associée ?

- c. *Circuit-court de distribution alimentaire* : En observant la carte du réseau, on remarque que les catégories associées à cette thématique (alimentation et épicerie, agriculteurs et producteurs, bar et restauration) sont parmi les plus fournies (~100 partenaires dans la région genevoise, 25 km). Quelles démarches ont été faites pour intégrer ces partenaires dans le réseau ? Quels services leur proposez-vous afin qu'ils puissent orienter leur flux à l'intérieur du territoire ? Audit ? Avez-vous observé une augmentation des liens économiques entre les membres du réseau ? Selon vos observations et analyses, la mise en place de la monnaie a-t-elle induit une dynamisation locale ? Quelle proportion des flux monétaires de la monnaie Léman ce secteur représente-t-il ?
- i. *Futur* : A votre avis, existe-il encore un potentiel de développement de ce secteur ? Si oui, quels facteurs permettraient de l'activer ?

9. *(E-)Léman (modèle BtoC)* : Les MLC ne visent pas à être thésaurisée, mais à circuler afin de créer de la richesse par l'échange. Pourquoi avoir fait le choix de ne pas mettre en place un mécanisme de monnaie fondante comme c'est le cas pour d'autres monnaies de ce type ? Observez-vous des poches de rétention monétaire au sein du réseau ? Si oui, dans quels secteurs et quelles solutions envisagez-vous pour les éliminer ?

10. *Lemanex (B2B) : système de crédit mutualisé pour les professionnels principalement*

- a. *Raison d'être* : Quels objectifs ont motivé la mise en place de ce nouveau moyen d'échange en plus de la monnaie nantie ? Quels étaient les objectifs escomptés du lancement de ce nouvel outil monétaire (changement d'échelle, création communautaire, territorialisation des échanges, plus de circulation, etc.) ? Dans votre TM, vous leur attribuez un rôle potentiel de catalyseur économique entre les membres de la communauté de paiement, avez-vous pu l'observer dans la pratique ? Son introduction a-t-elle conduit à la création de nouveaux flux au sein du réseau ?
- b. *Fonctionnement* : Ce système de crédit-mutualisé permet de financer des échanges économiques lorsque les partenaires manquent de liquidités pour les effectuer, c'est-à-dire qu'il produit des crédits de fonctionnement. Existe-t-il un crédit d'investissement permettant de lancer une nouvelle activité économique ? Ce mécanisme est-il envisagé au vu de son intérêt pour la territorialisation des flux économiques et la favorisation de l'innovation durable ?
- c. *Développements souhaités* : En 2021, M. Rossiaud affirmait que le lemanex représente 5% de la masse monétaire globale, quelle est la situation actuelle ? Pensez-vous qu'il existe encore une marge d'amélioration pour ce mécanisme, notamment en termes d'appropriation par les acteurs et d'effet de réseau ? Quels éléments permettraient d'en favoriser l'utilisation ?

11. *Monitoring* : Disposez-vous d'indicateurs vous permettant de suivre l'évolution des instruments monétaires de l'association Monnaie Léman ainsi que du réseau associé et des interactions en son sein ? Nombre de liens économiques créés et vitesse de circulation ? Les billets et leur version numérique étant associés à des QR code dans la Blockchain, ces données sont-elles accessibles et utilisables à des fins de recherche?
12. *Participation des collectivités publiques* : En 2020, soit un an après votre reconnaissance comme une association d'utilité publique par le canton de Genève, la parution du texte "Ne recommençons pas comme avant" invitait les collectivités publiques à intégrer le réseau via l'acceptation de la monnaie pour le règlement partiel des taxes et impôts. Ce message a-t-il eu de l'effet ? Combien de collectivités publiques ont répondu à votre appel ? Comment ont-elles réagi à la présentation des avantages qu'elles pourraient en tirer (conservation de la richesse sur le territoire et in fine augmentation des impôts et donc des revenus à disposition des communes) ? Avez-vous d'autres soutiens de la part des institutions publiques ?

Thème 4 : Développements futurs

13. *Principaux axes de développement envisagés et priorisation* : Quels sont les objectifs à court terme de l'association pour favoriser la relocalisation de l'économie et les dynamiques locales ? Et à moyen terme ? Y a-t-il une volonté d'expansion du réseau (densité réseau, masse monétaire, nombre d'utilisateurs, etc.) ? L'association a-t-elle des pistes pour se professionnaliser sachant qu'il s'agit d'un point central de la résilience de ce type de modèle de MLC selon la littérature ?

Thème 5 : Requêtes à l'interviewé

14. Serait-il possible d'obtenir les documents suivants ?
 - a. PV des AG du comité conjoint de l'association
 - b. Rapports d'activités de l'association
 - c. Liste évolutive des partenaires professionnels - spécifiquement CCA (carte interactive tenue à jour ?)
 - d. Liste des utilisateurs du Lemanax
 - e. Suivi des indicateurs existants
 - f. Autres idées de votre part ?
15. Une procédure de confidentialité est-elle nécessaire pour accéder aux données ou l'anonymisation est-elle suffisante ?

B. Avec les représentant.e.s des partenaires du réseau

Introduction : Cet entretien est conduit dans le cadre de mon travail de mémoire que j'effectue pour terminer mon cursus de master (intitulé fondements et pratique de la durabilité) à la faculté des géosciences de l'université de Lausanne. Fort intéressé et surpris par un enseignement sur la création monétaire conventionnelle, j'ai ainsi choisi d'étudier l'association Monnaie Léman, qui défend une autre approche de la création monétaire, à même d'éviter les écueils de l'économie mondialisée et spéculative. Dès lors, ma recherche vise à observer et mesurer l'impact du lancement des différents outils monétaires que coordonne l'association sur l'économie locale au sein du territoire

concerné. Je m'intéresse tout particulièrement au secteur du circuit court de distribution alimentaire afin d'observer si sa structure et ces usages ont été impactés. De plus, je me focalise également sur le système de crédit mutuel Lemanex lancé en 2018, afin d'observer s'il induit une relocalisation de l'économie tel que suggéré dans la littérature associée. Une fois terminée, cette étude constituera une évaluation de l'effet du déploiement de la monnaie Léman, tout en étant un outil à disposition de l'association afin qu'elle continue son développement.

Êtes-vous d'accord que j'enregistre notre discussion afin de pouvoir en réutiliser le contenu dans la suite de mon travail de recherche ? Il faut savoir que les données seront anonymisées, c'est-à-dire qu'il sera impossible d'identifier la personne à laquelle je me réfère dans le texte pour le lecteur. Autrement dit, personne à part moi ne pourra savoir qui a dit quoi.

Thème 1 : contextualisation de la personne et de l'entreprise

1. *Individu* : Âge, genre, profession, formation, engagement politique et/ou associatif, etc.
2. *Entreprise* : Nom de la société, secteur d'activité, taille (nombre d'employés, de sites, etc.), localisation, fonction de l'interlocuteur au sein de l'entreprise, personne spécifique pour le Léman ?
3. *Circuit court de distribution alimentaire* : Pensez-vous faire partie d'un ou plusieurs réseaux de circuits courts de distribution alimentaire ? Comment définissez-vous la notion de circuit court ? Quelles sont les valeurs associées à cette notion selon vous ?

Thème 2 : Pourquoi le Léman (motivations et valeurs)

4. *Raisons de la participation au projet* : Quand avez-vous intégré le réseau de partenaires de l'association ML ? Pour quelle.s raison.s avez-vous décidé de devenir partenaire ? Quels sont les objectifs principaux de votre engagement au sein de cette association de monnaie locale citoyenne ? Est-ce plutôt pour : participer à la transition vers une économie plus locale et résiliente, créer un réseau de partenaires partageant les mêmes valeurs, développer votre fond de commerce, profiter du label, participer à la création monétaire citoyenne, etc. ? Êtes-vous toujours convaincu.e par cette démarche de monnaie complémentaire ?
5. *Utilisation de la monnaie* :
 - a. *Situation actuelle* : Avez-vous un compte sur l'application Billetujo vous permettant d'accepter et d'utiliser les Lémans numériques ainsi que le système de crédit mutuel ? Avez-vous rencontré des difficultés pour la création de ce compte ? Si oui, comment les avez-vous surmontées ? Combien de Lémans avez-vous en ce moment (papier et numérique) ? Quel est l'état de votre compte en Lemanex ? Ces montants sont-ils plutôt stables dans le temps, ou sujets à une forte variabilité ? Quels canaux mobilisez-vous pour utiliser les Lémans et les Lemanex (achats commerciaux, paiement d'une portion des salaires et/ou des taxes, etc.) ? Quelle portion de votre chiffre est réalisée via le moyen d'échange que constitue la MLC ?
 - b. *Effet observés* : Depuis votre entrée dans le réseau, avez-vous observé une augmentation de votre chiffre d'affaires ? Si oui, celle-ci correspond-

elle aux paiements effectués en Lémans, ou alors à d'autres facteurs (développement du commerce, réduction des charges, etc.) ? L'entrée dans le réseau a-t-elle induit une dynamique de transition au sein de votre entreprise (amélioration continue des activités commerciales vers des pratiques plus durables et solidaires tel qu'écrit dans la charte) ? Avez-vous augmenté/renforcé vos échanges commerciaux avec des acteurs situés sur le territoire lémanique depuis votre entrée dans le réseau ? Avez-vous des discussions sur l'économie locale avec vos partenaires, collaborateurs et clients ? Avez-vous l'impression que le "label ML" vous est profitable, c-à-d que les clients vous favorisent au vu de votre statut de membre du réseau ?

c. *Lien avec la notion de circuit court alimentaire :*

- i. *Général préliminaire :* Qu'évoque pour vous ce mot "court" ? Pour vous, qu'est-ce qu'un circuit court ? Y associez-vous des images, des sentiments – et aussi un certain périmètre géographique, un certain territoire, etc. ? L'ancrage territorial est-ce une valeur pour vous ?
 - ii. *Pour les producteurs :* Quel pourcentage de votre production est dédié au circuit court de distribution alimentaire ? Celui-ci a-t-il évolué depuis votre entrée dans le réseau ? Si oui, quels facteurs ont conduit à cette évolution (intensification des échanges, multiplication des partenaires, etc.) ? Pensez-vous qu'il est possible d'augmenter ce pourcentage ? Est-ce un objectif pour votre société ? De quoi auriez-vous besoin pour faciliter cette augmentation ?
 - iii. *Pour les restaurateurs :* Quel pourcentage de vos achats de marchandises provient du circuit-court de distribution alimentaire ? Celui-ci a-t-il évolué depuis votre entrée dans le réseau ? Si oui, quels facteurs ont conduit à cette évolution (intensification des échanges, multiplication des partenaires, etc.) ? Pensez-vous qu'il est possible d'augmenter ce pourcentage ? Est-ce un objectif pour votre société ? De quoi auriez-vous besoin pour faciliter cette augmentation ?
- d. *Lemanex en particulier :* Comment avez-vous accueilli la mise en activité du système de crédit mutuel Lemanex ? À quelle fréquence recourez-vous au système de crédit mutuel pour des échanges commerciaux ? Comment choisissez-vous entre monnaie conventionnelle et crédit mutuel pour vos échanges ? Ce nouvel outil monétaire mis à disposition par l'association vous a-t-il permis de créer de nouvelles relations commerciales avec des acteurs membres du réseau et/ou d'augmenter les échanges avec ces derniers ? L'existence du système de crédit mutuel a-t-elle rendu des échanges possibles pour votre entreprise dans une situation de manque de liquidités ? Y avez-vous plus recouru durant la période du Covid-19 qui a freiné le rythme du commerce international ? La possibilité d'obtenir un crédit sans intérêt vous incite-t-elle à développer votre commerce ?

6. *Rapport avec le réseau de partenaires de l'association Monnaie Léman* : Depuis votre entrée dans le réseau, vos partenaires commerciaux ont-ils évolué ? Si oui : avez-vous plus ou moins de partenaires qu'auparavant ? Les nouveaux partenaires sont-ils également membres du réseau et ont-ils remplacé d'autres qui ne l'étaient pas ? Avez-vous renforcé des partenariats existants ? L'association vous a-t-elle assisté pour le développement de partenariats locaux ? Avez-vous obtenu de l'assistance de l'association ML pour développer vos échanges au sein du système de crédit-mutuel ? D'autres acteurs (clients, amis, partenaires, etc.) vous ont-ils fourni des recommandations pour renforcer vos partenariats locaux ? Pensez-vous qu'il existe encore une marge de développement dans ce sens ? Quels facteurs faciliteraient un développement dans ce sens ?

2. Charte éthique de l'association Monnaie Léman

Charte du Léman -- 10 octobre 2015

Par mon adhésion à l'association Monnaie Léman et au réseau de la monnaie citoyenne transfrontalière du Léman, je m'engage :

- Pour la relocalisation de l'économie et les dynamiques locales, par une priorité donnée aux productions locales et aux commerces de proximité dans les quartiers et villages.
- Pour la solidarité entre commerces, entreprises, associations et producteurs locaux.
- Pour la promotion de conditions de travail décentes et épanouissantes.
- Pour le développement de l'économie réelle au dépend de l'économie spéculative.
- Pour les pratiques économiques socialement et écologiquement responsables, et en particulier.
 - L'agriculture locale et biologique ;
 - Les entreprises créatrices d'emplois, de lien social et de ressources qu'elles développent ;
 - Les entreprises générant peu ou pas de nuisances environnementales.
- Pour inscrire mes activités commerciales (de vente et/ou d'achat) dans un processus d'amélioration continue vers des pratiques durables et solidaires.